

SEMAINE  
ARCHITECTURE  
ET PATRIMOINE

# CHAUMONT

CHAMPAGNE-ARDENNE



2015 - 2016

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY



ARCHITECTURE NANCY

# Édito

**Lorenzo DIEZ**

Directeur de l'École Nationale Supérieure  
d'Architecture de Nancy



À l'aube de la réforme territoriale qui associe en une seule région Grand-Est la Lorraine, la Champagne-Ardenne et l'Alsace, l'École nationale supérieure d'architecture de Nancy fait halte avec les étudiants-architectes dans la ville de Chaumont pour la 12<sup>e</sup> Semaine Architecture et Patrimoine.

Cette semaine intensive constitue un événement pédagogique important de la vie de l'école : un atelier de travail dédié à cet enjeu majeur qu'est la conservation et la transformation du patrimoine architectural, urbain et paysager. Destiné à la centaine d'étudiants-architectes de fin de licence, cet atelier constitue, pour ces élèves de troisième année, une expérience forte de rencontre entre une pédagogie et un territoire, grâce à ce thème fédérateur : le patrimoine. Au travers de cette expérience, les étudiants portent un regard neuf sur la ville et se révèlent en tant que réelles forces de proposition.

Après Sedan, Langres, Troyes, Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières et Reims, Chaumont, ville au riche patrimoine architectural, clôt notre cycle champardennais

commencé en 2009. Avec l'appui de la Direction régionale des affaires culturelles, l'École d'architecture de Nancy a mis en œuvre de fructueux partenariats précurseurs avec toutes ces villes dans le but d'emmener ses étudiants à la découverte de territoires habituellement peu parcourus et étudiés par les écoles d'architecture. C'est dans ce cadre que les étudiants, les enseignants, et la ville de Chaumont, dont il importe de saluer l'implication des élus, des équipes et des habitants, ont mené une intense démarche de projet durant la semaine. Cette réflexion approfondie a été guidée par des architectes urbanistes de l'État et des architectes du patrimoine dont je tiens à souligner l'engagement. Quatre sites historiques de la ville de Chaumont en quête de revalorisation ont ainsi été étudiés : les anciens cinémas Vox et Eden, l'ancien couvent des Capucins, le Donjon-Musée et l'ancienne école Sainte-Marie. C'est autour de ces éléments implantés au cœur de la ville que les étudiants ont travaillé, en explorant l'histoire, le potentiel de chacun des sites et formulant des propositions riches et diverses.

Cette édition de la Semaine Architecture et Patrimoine a été menée à bien grâce au soutien de la Ville de Chaumont, de M<sup>me</sup> Christine Guillemy, son maire, que je remercie chaleureusement.

**Christine GUILLEMY**

Maire de Chaumont  
Présidente de l'Agglomération de Chaumont  
2<sup>e</sup> Vice-Présidente de la Région Grand Est

Cette année, Chaumont a été le terrain d'investigation des étudiants en troisième année de l'école nationale d'architecture de Nancy dans le cadre de leur semaine thématique « architecture et patrimoine ».

À cette occasion, la Ville a servi d'atelier « grandeur nature » à une promotion d'étudiants. Une centaine d'élèves nancéiens ont découvert Chaumont durant une journée de visite. Ils ont analysé ses spécificités urbaines et son histoire. Ils ont observé son architecture, ses paysages urbains et certains sites en devenir.

Durant plus d'une semaine, en atelier ou lors de conférences, ils ont sillonné la ville dans l'objectif de créer les esquisses modernes d'un projet architectural et urbain.

Chaumont est ainsi devenu un outil pédagogique pour de nouvelles perspectives territoriales, sous l'éclairage spécifique du thème chapeau « habiter et commercer en centre-ville à l'aube des transitions qui s'annoncent (numériques, énergétiques...) ».

À l'issue de cette visite, des projets ont émergé de la part des étudiants, imaginant ainsi des lieux de détente, d'ouverture sur des espaces verts, des jardins partagés et même un lieu de restauration surprenant.

Je souhaite remercier l'ensemble des jeunes étudiants qui se sont intéressés à la ville de Chaumont et qui ont su puiser dans le patrimoine chaumontais pour imaginer des projets d'une étonnante qualité.

Dans une ville qui cherche à se renouveler, il est bon de sentir un regard neuf et structuré sur des bâtiments ancrés dans notre paysage urbain. Ce regard s'est par ailleurs tout à fait intégré dans l'engagement de la municipalité en faveur d'une Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP).

Je remercie l'école d'architecture de Nancy d'avoir choisi notre cité comme territoire de réflexions et de créations urbaines.





# Sommaire

04 > Un sujet, un lieu, une méthode

06 > **Invité** : Bernard DESMOULIN

12 > In situ

16 > Marine BALAND / Camille CHASSARD / Clémentine DARIDON / Zoé DUVAUCHEL / Kaouthar EL MALKI / Aurélie HOUILLO

19 > Margot CHRETIEN / Katiane CHRISTIANY / Arthur GRANDJEAN / Camille KLEIN / Martin PERRIN / Ludivine VANDENDAËLE

22 > Stanislas AUDIBERT / Mélitine BULLE / Arthur BURRUS-FERRARE / Léa CORDONE / Hortense FRITZ / Etienne PAQUET

25 > Romain BERTRAND / Elvira LEHMSTEDT / Caroline MARQUES / Maxime POLET / Bérengère RAYNAUD

30 > Maud DEJAUNE / Jérôme GUILLAUMOND / Mathieu HEIMLING / Brice PETITDIDIER / Emmanuelle PROMMIER / Marie SIAT

33 > Jean GANASSIN / Yiqing JIANG / Bérénice P. EMERIAU / Mickael PAPI / Florian UGOLIN / Quentin VIONNET

36 > Rémy BOUR / Swann BRUCKMANN / Amélie CREMONESI / Caroline HILD / Sigrid HOLVOET / Damien MARTRILLE

39 > Coralie DILIGENT / Lucas MAIZERAY / Pierre-Alain MARTIN / Alex PINOT / Corentin REISCH / Mathias SCHAACK

44 > Cynthia DUCHANOIS / Anaïs GARY / Marion GEILLE / Clémentine ROUX / Chloé STOUQUE / Camille ZINUTTI

47 > Flavien ANCHAO / Ludwig HEMMER / Marine RICHARD / Pauline SPERLING

50 > Gabriel CRAMOISY / Soukaina FILALI MALTOUF / Fatima-Ezzahra INZALE / Salma MABROUR / Amélie WISS

53 > Marine GOBERT / Mégane KOEHLER / Clément PARISOT / Damien PHILIPPE / Jérémy PROUVEZ / Epiphanie RINCK

58 > Simon BONNE / Pierre-Lou DIDELO

/ Pierre MENSA / Nicolas PARANT / Claire VARAIS

61 > Vaiana BELOCCHI / Nina BERNARD / Pauline BLONDLOT / Lucie BOLE / Léa DELVAL / Perrine HEZARD

64 > Cammie ANTEAU / Amaury BOULANGER / Marine BRIAUX / Fabien FICHER / Jeremy GUIOT / Alice MARCAIS

67 > Assala BOUHADDIQUI / Pauline GRILLET / Agathe GUILLENTZ / Ewa JABLONSKA / Coline MUZY / Yinjiao QIN

70 > Architectes encadrants

72 > **English texts**

80 > Remerciements

## 14 > VOX & EDEN



## 28 > ANCIEN COUVEN DES CAPUCINS



## 42 > DONJON- MUSÉE



## 56 > SAINTE- MARIE



# Un sujet, un lieu, une méthode

## UN SUJET :

Instaurée en 2004, la Semaine Architecture et Patrimoine constitue un temps fort de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy. Il s'agit d'une semaine intensive d'enseignement consacrée au patrimoine bâti et à la création architecturale. Elle concerne les étudiants en 3<sup>e</sup> année de Licence. Depuis 2009, ce programme se déroule en Champagne-Ardenne. Les villes de Sedan, Langres, Troyes, Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières et Reims ont été impliquées successivement dans ce projet. En septembre 2015, pour clore ce cycle champardennais à l'aube de la fusion de cette ancienne région avec l'Alsace et la Lorraine, c'est à Chaumont qu'a été dédiée la Semaine Architecture et Patrimoine.

## UN LIEU :

La préfecture de la Haute-Marne était donc au cœur de cette douzième édition de la Semaine Architecture et Patrimoine. La ville s'est constituée à partir du X<sup>e</sup> siècle sur le site d'un éperon rocheux qui domine les vallées de la Suize et de la Marne. Elle en tire d'ailleurs son nom, puisque Chaumont vient du latin « calvus mons » (mont chauve). Cette commune de près de 22 500 habitants est riche d'un patrimoine architectural de qualité et possède, entre autres spécificités, celle d'accueillir un festival international de graphisme.

Il était proposé aux étudiants de travailler sur quatre sites, retenus pour leurs enjeux architecturaux, urbains, paysagers et patrimoniaux :

- VOX & EDEN : les anciens cinémas Vox et Eden et leurs alentours
- ANCIEN COUVENT DES CAPUCINS : l'îlot de l'ancien théâtre et de l'école Arago-Michelet
- DONJON-MUSÉE : le site du donjon et du musée d'art et d'Histoire
- SAINTE-MARIE : l'ancienne école Sainte-Marie et ses abords

Comment ce patrimoine pourrait-il s'inscrire davantage dans la ville, en prenant en compte le fonctionnement urbain et ses usages ? Tels sont les enjeux de cette étude, portant sur les sites eux-mêmes et sur leur présence dans la ville.

## VOX & EDEN : LES ANCIENS CINÉMAS VOX ET EDEN ET LEURS ALENTOURS

Les cinémas Vox et Eden, établissements du centre-ville chaumontais, ont fermé le 13 août 2012. Leurs trois salles sont remplacées dès le 29 août de la même année par celles d'un multiplexe flambant neuf, « À l'affiche », construit dans le quartier de la gare. Les étudiants sont ainsi invités à se questionner sur le devenir de ces deux édifices implantés au

cœur même de la ville de Chaumont, de part et d'autre de la rue Victoire de la Marne, artère la plus vivante d'un centre ancien qui se cherche un nouveau dynamisme.

Enjeux :

- Redonner une activité aux sites des deux cinémas ;
- Travailler sur les liaisons et l'insertion du bâti contemporain au sein du quartier ;
- Re-composer un tissu urbain ayant perdu sa cohérence.

## ANCIEN COUVENT DES CAPUCINS : L'ÎLOT DE L'ANCIEN THÉÂTRE ET DE L'ÉCOLE ARAGO-MICHELET

Le site étudié a abrité l'ancien couvent des capucins, arrivés à Chaumont à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Suite à la Révolution française, ils doivent quitter la ville et leur couvent est l'objet de quelques transformations, puisqu'il abrite par la suite le théâtre municipal, mais également une école. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le théâtre est doté d'une façade ordonnancée imposante qui interpelle aujourd'hui encore le passant rue Félix Bablon. Cependant, la salle de spectacles est aujourd'hui fermée et l'îlot, situé à équidistance de la gare et de l'Hôtel de Ville, est à la recherche d'un second souffle.

Enjeux :

- Lire les strates historiques au cœur d'un même îlot ;
- Révéler le patrimoine ;
- Mieux intégrer le site à l'espace urbain.

## DONJON-MUSÉE : LE SITE DU DONJON ET DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

Au sommet de l'éperon rocheux dont Chaumont tire son nom subsistent quelques vestiges des premières constructions de la cité. Ce site exceptionnel, qui bénéficie d'une vue unique sur les vallées de la Suize et de la Marne, abritait en effet le château des Comtes de Champagne. Parmi les vestiges, le donjon, tour carrée de 19 mètres de hauteur est le témoin le mieux conservé. Daté de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, il est aujourd'hui protégé au titre des Monuments historiques. À sa base, dans les salles basses de l'ancien château, se trouve aujourd'hui le musée d'Art et d'Histoire, qui accueille des collections d'art et d'archéologie ainsi qu'une collection de ganterie chaumontaise.

Enjeux :

- Prendre conscience du patrimoine architectural et urbain ; lui donner une valeur ;
- Améliorer l'accessibilité et la lisibilité du site ;
- Mettre en place un accueil de qualité pour le musée.

## SAINTE-MARIE : L'ANCIENNE ÉCOLE SAINTE-MARIE ET SES ABOARDS

Avant de s'implanter rue de Verdun au sein de l'Institution Chaumontaise Oudinot, l'école Sainte-Marie se trouvait au nord de la ville ancienne, dans des locaux du XIX<sup>e</sup> siècle

aujourd'hui laissés à l'abandon. Il est proposé aux étudiants de travailler sur la globalité de l'îlot dans lequel s'inscrit l'ancienne école, qui comprend elle-même plusieurs corps de bâtiments. Dense, encadré par les rues Girardon, Dutailly, Decrès et de Vieville, l'îlot présente de nombreuses cours ; il est traversé par un ancien passage aujourd'hui condamné pour partie.

Enjeux :

- Proposer un programme cohérent pour reconvertir l'école et ses abords ;
- Envisager des propositions de conservation architecturales respectueuses et adaptées à la vie contemporaine ;
- Comprendre les modes de conceptions et les constructions anciennes.

**UNE MÉTHODE :**

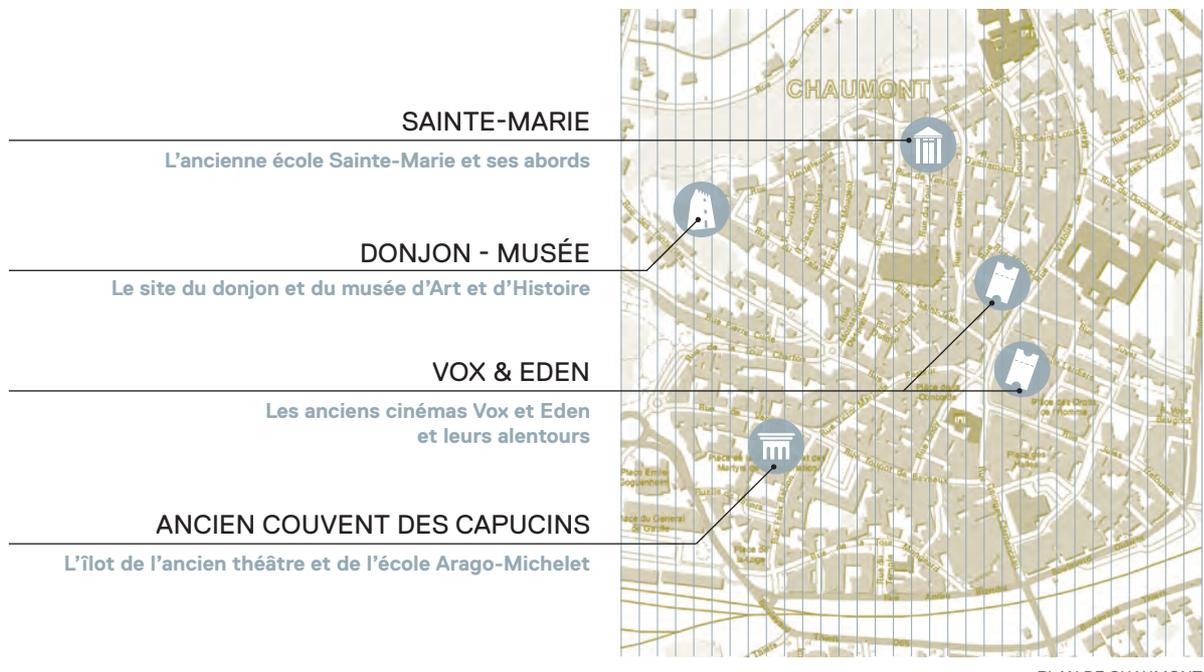
Après une visite de la ville de Chaumont et des différents sites de projet au cours de la journée du lundi 28 septembre, les étudiants se sont répartis dans seize groupes pour un travail en atelier à l'école d'architecture de Nancy, du mardi 29 septembre au vendredi 2 octobre. Chaque groupe, encadré par Hélène Corset, Jean-Pascal Lemeunier, Grichka Martinetti et Virginie Thévenin, a été invité à mettre en place un projet pour

l'un des quatre sites étudiés, qu'il a ensuite fait découvrir lors d'une présentation orale le samedi 3 octobre.

Le travail proposé aux étudiants s'est ainsi décliné en quatre grandes étapes :

- Observation, analyse, compréhension du lieu et de l'architecture ;
- Recherche de références, mise en place d'un programme ;
- Construction des bases du projet ;
- Restitution sous forme orale devant un jury participatif, constitué d'enseignants, d'architectes et de représentants de la Ville de Chaumont.

Le mercredi 9 mars 2016, à l'invitation de Madame le Maire de Chaumont et de son conseil municipal, quatre groupes représentant chacun un site de projet sont venus restituer leur travail aux chaumontais. Cette présentation s'est déroulée au cinéma multiplexe « À l'affiche », à l'occasion d'une réunion publique qui a également permis au groupement Luc Savonnet de présenter la phase de diagnostic de la démarche de l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) menée sur Chaumont.



PLAN DE CHAUMONT

# Invité

## Bernard DESMOULIN

Architecte DPLG, architecte conseil de l'Etat, enseignant Paris Val de Seine



Bernard DESMOULIN a étudié l'architecture sous la verrière du Grand Palais avant de travailler pour diverses agences à Paris et New York. En 1984 il est admis pour deux ans pensionnaire à la Villa Médicis à Rome. Lauréat des Albums de la Jeune Architecture à son retour,

il gagne le concours d'architecture et de paysage pour la Nécropole de Fréjus et crée son agence à Paris en 1990.

Parmi ses références, de nombreux équipements, souvent à vocation culturelle, témoignent d'une écriture contemporaine dans des sites remarquables (Villa Médicis, Salle Pleyel, Musée Rodin, Palais du Louvre, zona Rosa à Mexico, Port-Royal, Abbaye de Cluny, Domaine du Château de Versailles...).

Son activité se partage entre architecture, paysage et muséographie. Il participe à de nombreuses consultations (siège de Jean Paul Gautier, Ambassade de France à Tokyo, campus de Jussieu et de la Cité universitaire, restructuration du Musée Picasso à Paris, Musée Albert Khan à Boulogne...). S'y ajoutent des scénographies de conférences internationales pour le Ministère des Affaires Etrangères.

Lauréat du Prix de l'Equerre d'Argent en 2009 pour le Conservatoire Léo Delibes à Clichy (92) et médaille d'argent de l'Académie d'Architecture en 2000, il est régulièrement invité à donner des conférences en France et à l'étranger. L'ouvrage « Mais qui vous a promis un sommeil éternel ? » prolonge sa leçon inaugurale à l'École de Chaillot (2011) et un entretien à la Cité de l'Architecture (2010). Enseignant à l'ENSA Paris Val de Seine il est aussi architecte conseil de l'État.

## L'illusion de l'éternité



À un moment donné, certains édifices ont eu la capacité d'exprimer un savant dosage de doctrines, de techniques, de savoir-faire ou de préoccupations esthétiques qui correspondaient parfaitement aux ambitions et aux aspirations des sociétés passées. Il appartient aujourd'hui à certains d'entre nous de tester leur capacité de résistance face à nos propres besoins, à nos propres techniques et, surtout face à nos propres certitudes.

La persistance dans notre mémoire collective d'icônes à travers lesquelles s'opère souvent la transmission de l'universalité construite permet de mesurer à tout moment le décalage entre un monde normatif et un monde mythifié, entre un monde réglementaire et un monde médité. Architecte soumis à des tentations contradictoires, nous oscillons entre des démarches théoriques abstraites et des pratiques professionnelles qui réduisent parfois la réalité à une somme de fatalités contraignantes et incontournables. L'issue fatale en est parfois le geste architectural.

Aussi rêvons-nous souvent, non sans nostalgie, au lieu énigmatique et permanent d'un musée imaginaire de l'idéal construit où la grâce ne semblerait jamais croiser la déception du quotidien. Des constructions vernaculaires, domestiques, palatiales ou industrielles décrivent par l'échelle de l'architecture nos ambitions secrètes et nos croyances affichées. L'inutile et le fragile ont peu à peu disparu pour ne laisser, livré à notre jugement, qu'un fragment de l'histoire réduit à quelques masses intimidantes auréolées du respectable sentiment d'avoir survécu.

Dans notre perception contemporaine des villes et de leur paysage, de quelle légitimité tirent-elles encore leur utilité ? De leur lustre formel, de leur confiance dans les choses essentielles - le ciel, la lumière, la gravité - ou bien simplement de leur capacité à dissimuler leur imperfection ?

Le « déjà là », qu'il s'agisse d'un édifice, d'un site ou d'un paysage, en rentrant dans une relation pragmatique avec de nouveaux besoins (techniques, surface, confort) est devenu peu à peu un sentier duquel il m'était difficile de m'écarter.

L'attirance qu'exerce sur moi l'histoire a sans doute été provoquée par l'amour des lieux, qu'ils soient banals ou prestigieux, en attente ou finis. Ces lieux, contestés dans leur



02



03

01 - Saint-Maixent  
02, 03 - Montreuil



04



05



06

04, 05 - Cluny  
06 - Salle Pleyel, Paris  
07 - Saint-Maixent

permanence, souvent faits d'histoire, de formes et de matière, m'apportent des scénarii de fictions, capables de construire ou d'élargir une réflexion qui échapperait - comme je l'espère toujours - au simple registre formel auquel les architectes se condamnent trop souvent.

En écartant toute forme de mimétisme ou de dévotion, la lecture de la ville dans ce qu'elle a de persistant apporte toujours la trame d'une histoire qu'il m'importe de raconter dans le processus du projet, avec chaque fois, la même question posée : qu'attendent ces lieux, ont-ils besoin de nous ?

Frôler ce que l'on appelle le patrimoine « l'illusion de l'éternité » selon le mot de Pierre Nora, nous impose une discipline, c'est à dire un ensemble de règles, dont l'interprétation plasticienne devrait nous éloigner de réflexes arbitraires, trop souvent appliqués aux questions nouvelles auxquelles nous sommes quotidiennement confrontés. Au-delà de l'Architecture, c'est aussi la possibilité d'apporter un point de vue sur les traces de la ville et sur la « non fatalité » à reproduire ce qui est « à côté ».

Nous aimons l'architecture de complément, souvent étrangère au tissu existant, parce que - et ceci est paradoxal - celle-ci peut être contextuelle, c'est à dire sculptée par l'influence qu'exerce l'histoire sur le présent. Lorsqu'une architecture s'affirme dans son époque, elle permet de mesurer précisément la distance qui la sépare des précédentes.

Travailler sur l'histoire, plus modestement sur le patrimoine, c'est avant tout réfléchir sur ce qu'est pour nous la modernité. C'est peut être donner du sens à une cassure ou bien du prolongement à une attraction. C'est autant introduire la nostalgie dans l'usure que l'ironie dans l'usage. Ce peut être l'illusion de s'approprier la gloire d'un édifice en le désacralisant ou, au contraire, le banal en le sacralisant. Mais c'est surtout l'occasion de pratiquer le « à la fois » étranger à tous les dogmes inquiétants de la *tabula rasa*.

Plus que sur de simples objets architecturaux, aux périmètres et aux besoins bien définis, nous préférons travailler sur la complexité des situations et des paysages, certains d'y trouver toujours une dimension insolite capable de motiver notre curiosité. En portant au loin le regard, nous apprenons à nous méfier de nos rapides et immédiats engouements pour leur préférer, plus larges et plus ambitieuses, les dimensions poétiques et intemporelles des lieux.

Ce qui semble immobile est parfois le résultat d'une longue évolution qu'il nous appartient de poursuivre, conscients que la pratique d'architecte s'apparente plus à celle d'un jardinier qu'à celle d'un urbaniste. Nos lentes recherches pour faire écho aux lieux s'inspirent toujours et sans aucune chronologie sélective, d'une mémoire d'architectures qu'elles soient présentes ou venues d'autres époques.

Ainsi, il appartient au temps de démêler l'intrigue pour savoir ce qui de l'éphémère ou de la ruine pourrait demain avoir du sens.





08

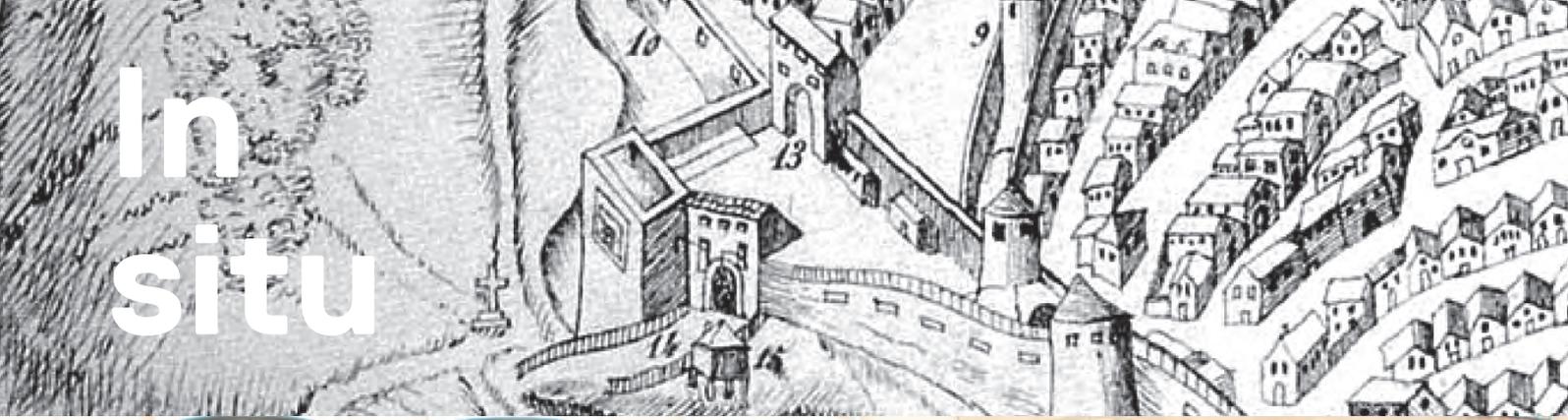


09

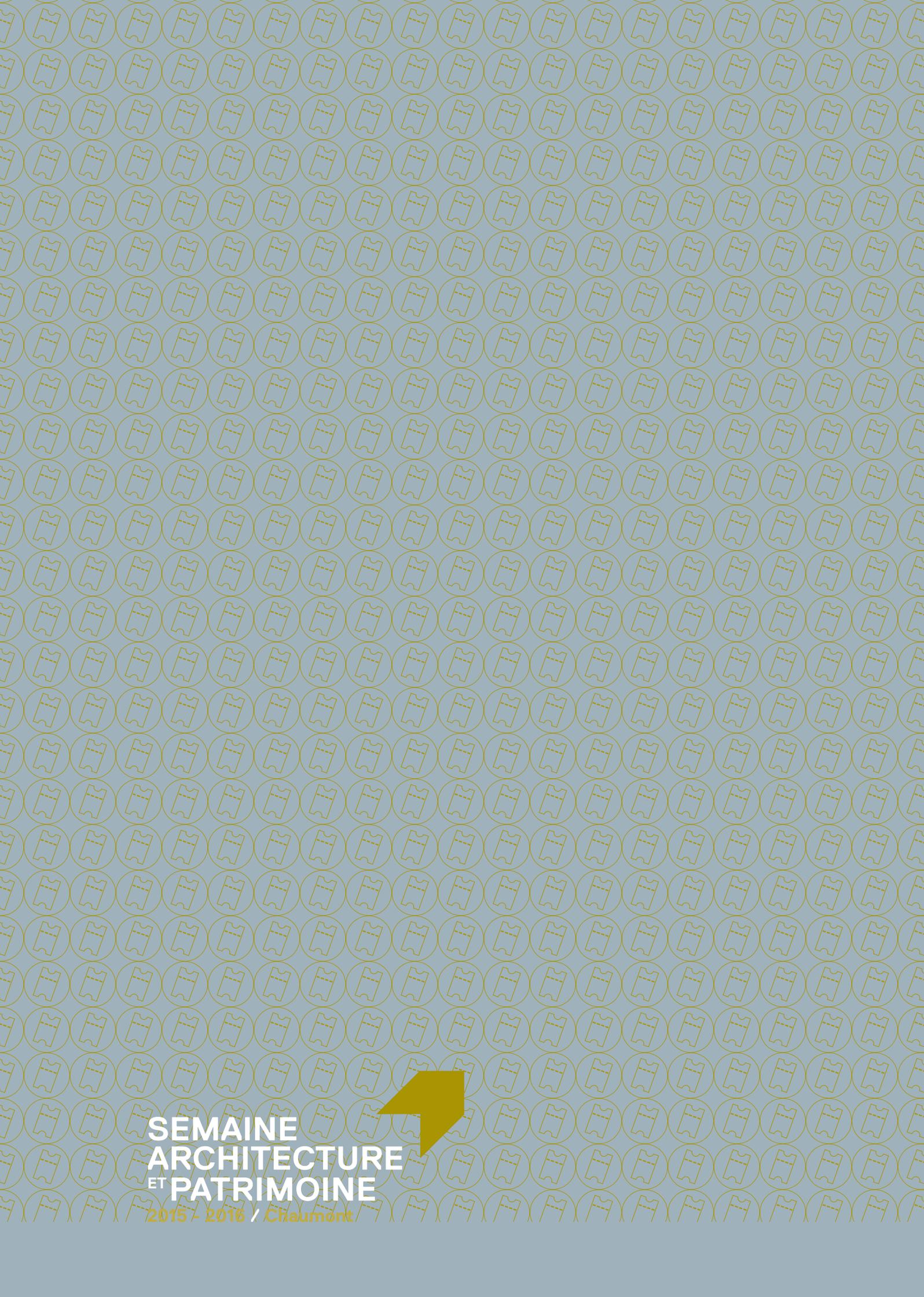
08, 09, 10 - Versailles



# In situ







**SEMAINE  
ARCHITECTURE  
ET PATRIMOINE**

2015 - 2016 / Chaumont



# VOX & EDEN

## LES ANCIENS CINÉMAS

### VOX ET EDEN ET LEURS ALENTOURS





## DE LA « RUINE » AU CONTEMPORAIN

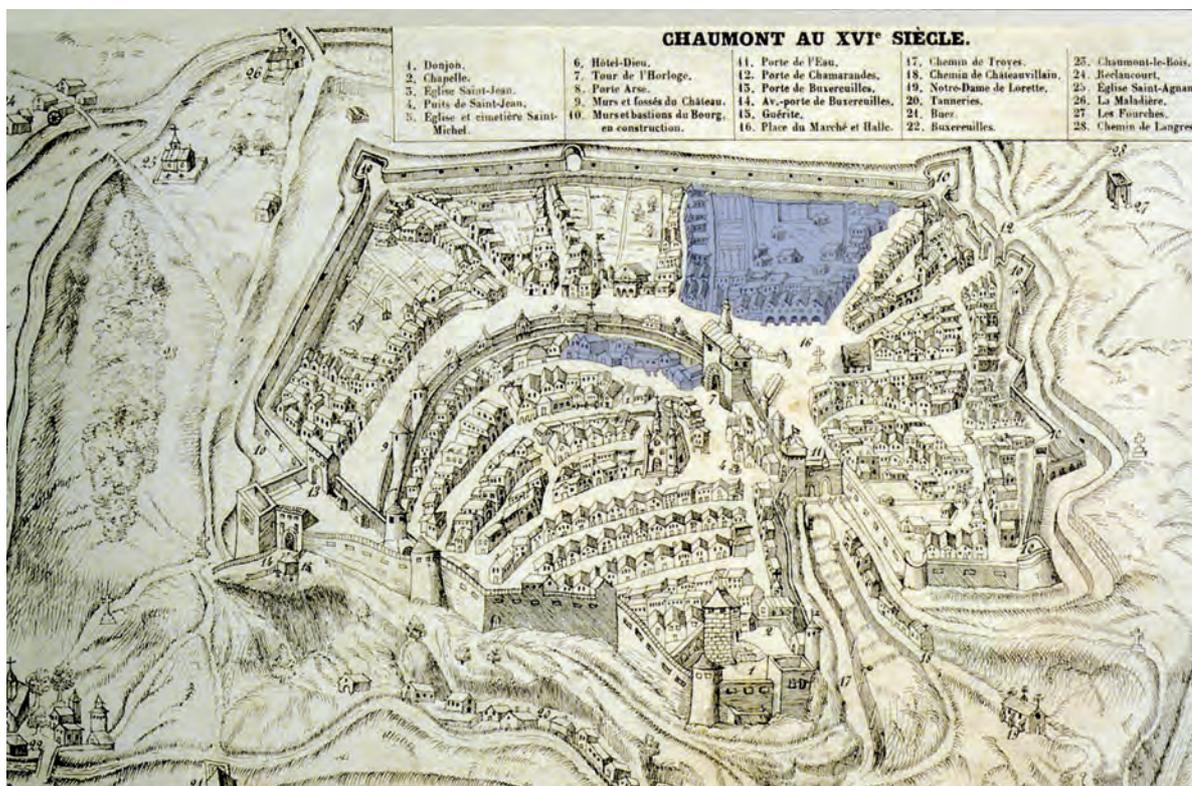
### ANALYSE

Nous avons travaillé sur le site des anciens cinémas Vox et Eden. Ils se situent dans le centre-ville de Chaumont, à proximité de l'Hôtel de Ville. Lors de la visite des lieux, nous avons perçu que l'espace est peu pratiqué et peu passant malgré l'activité commerciale de la rue Victoire de la Marne, qui relie ces deux ensembles. En interrogeant la population, nous nous sommes rendu compte de certains éléments qui peuvent manquer à cette partie de ville et des attentes de chacun. Cela nous a servi de base pour notre projet.

Pour commencer, nous avons étudié l'évolution historique de Chaumont du X<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui. Puis nous nous sommes plus particulièrement intéressés au développement

de nos îlots à l'aide de plans cadastraux. L'analyse de ces derniers nous a permis d'établir que l'îlot du Vox (XIII<sup>e</sup> siècle) est antérieur à celui de l'Eden (XVI<sup>e</sup> siècle). Le plan cadastral napoléonien nous a permis de comprendre le découpage intérieur des îlots. L'îlot de l'Eden est percé de ruelles mais montre malgré tout une densité de bâti importante dès le XIX<sup>e</sup> siècle. En revanche, l'îlot du Vox présentait initialement une typologie de bâti propre aux hôtels particuliers (avec des arrières cours), ce qui a presque disparu à ce jour.

Selon nous, l'îlot de l'Eden présente plus de potentiels pour répondre à la demande de la population. Ainsi nous avons davantage approfondi son aménagement.



01



02



03

01 - Aperçu de la situation au XVI<sup>e</sup> siècle, îlots du cinéma Vox et du cinéma Eden  
02 - îlot Eden  
03 - îlot Vox



01



02

- Cinémas
- Commerces
- Professions libérales
- Logements collectifs
- Habitations
- Hôtels particuliers
- Bâtiment exceptionnel

- Voie de circulation (voitures)
- Bus
- Trottoir
- Piste cyclable
- Transitions piétonnes
- Transitions automobiles
- Stationnement bus et taxi
- Stationnement voitures
- Parking souterrain

01 - Bâti des îlots : deux îlots en miroir  
 02 - Voirie des îlots : un plateau piétonnier

## PROJET

Au sein de l'îlot de l'Eden, nous avons pu identifier une zone calme qui se compose d'un espace exclusivement piétonnier permettant une circulation intérieure. Cet îlot est aéré et perméable, il présente des possibilités d'aménagements urbains qui pourraient profiter aux étudiants et aux habitants de l'îlot. L'un de ses points forts est la présence d'un parking souterrain sur deux niveaux se trouvant sous la dalle piétonnière qui apporte du stationnement sans la nuisance d'une circulation à l'intérieur au sein de l'îlot. Cependant, le bâti récent s'articule assez mal avec le bâti ancien. Enfin, l'espace est essentiellement minéral et laisse peu de place pour la végétation.

L'enjeu est donc d'aménager l'espace public en le requalifiant pour créer un espace de rencontre et conforter l'activité commerciale de la partie de l'îlot jouxtant la rue Victoire de la Marne. Pour cela, nous proposons d'ouvrir la perspective de la ruelle Lardière en démolissant l'ancienne entrée du cinéma. Il sera alors possible de trouver dans un édifice que nous dessinons un café/brasserie en RDC, une bibliothèque

en R+1 et une salle de sport en R+2. Comme notre bâtiment intégrera des murs préexistants en moellons, nous prenons le parti de les préserver au maximum en les associant avec des matériaux modernes tel que l'acier corten. La circulation verticale du bâtiment s'insérera dans une tour qui deviendra un repère. Ce bâtiment s'intégrera au sein d'un espace piétonnier revégétalisé : au niveau des trois entrées (sous la forme de plantes grimpantes) et avec l'apport d'arbres et de plantes en pots.

En ce qui concerne l'îlot du Vox, la seule parcelle traversante de cet ensemble est celle de l'ancien cinéma. L'enjeu est de densifier l'îlot en supprimant la galerie traversante et ainsi créer une cour en arrière de bâti pour s'harmoniser avec les hôtels particuliers existants en en reprenant les principes typologiques. Du côté de la rue Victoire de la Marne, nous avons choisi d'aménager des logements pour personnes âgées comprenant un espace commun en RDC et douze appartements en R+1 et R+2.



01



02



03



04



Le projet «SBC», Eden  
01 - Élévation nord existante  
02 - Axonométrie du projet  
03 - La tour repère  
04 - Vue sur la façade du bar et la terrasse depuis la rue Lardière



>  
**VOX ET JARDIN D'EDEN**

# ANALYSE

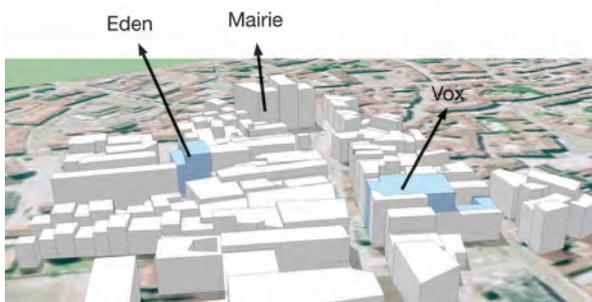
Les cinémas Vox et Eden, installés dans les années 1960 au cœur de la ville de Chaumont, libèrent aujourd'hui, suite à leur désaffectation (création d'un multiplex en périphérie), deux emplacements particulièrement bien exposés, respectivement le long de l'artère commerçante (Victoire de la Marne) et, plus en retrait, en prolongement du bâtiment du crédit municipal. Quatre éléments se révèlent déterminants pour l'implantation d'un nouveau projet : l'histoire du quartier, son implantation dans la ville, les activités présentes sur le site et ses moyens d'accès. À la suite de notre analyse urbaine nous avons

constaté que le quartier se forme autour de la rue de la Victoire de la Marne, rue principale de la ville médiévale. Cette artère majoritairement commerciale est la plus passante du centre-ville et regroupe à elle seule la majeure partie de ce qui fait l'attractivité de la vieille ville. En effet, on a pu constater que la plupart des grands pôles d'échelle régionale (CIG, la préfecture et l'IUFM) se situent à l'extérieur du centre historique. Cependant le site que nous étudions est accessible en 5 minutes à pied de tous ces lieux attractifs et de leurs parkings.



01

- |   |  |   |
|---|--|---|
| <b>P</b> Parking à proximité du site (moins de 4 min de marche) | ➔ Temps de parcours entre le stationnement linéaire gratuit et le site         | ■ Rues piétonnes  |
| ● Parking souterrain, longue durée autorisée                    | ➔ Temps de parcours à pied entre les parkings périphériques payants et le site | ■ Places publiques occupées (ou pouvant l'être) par les piétons |
| — Stationnement linéaire limité à 2h30                          |  |   |



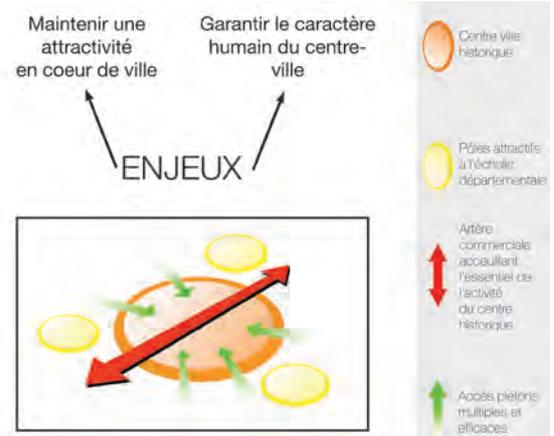
01 - Un centre accessible à échelle humaine



## PROGRAMME

Nos projets vont donc se focaliser sur ce point stratégique de la ville puisque leurs parcelles se trouvent dans une zone aisément accessible et majoritairement piétonne.

La problématique de ce projet est donc de dynamiser et de renouveler le centre ville historique afin de rééquilibrer l'attractivité générale de la ville.



## PROJET

Notre première parcelle (celle du cinéma Vox) s'implante dans la rue de la Victoire de la Marne et est traversante jusqu'à la rue Bouchardon. Sa superficie imposante peut accueillir un grand complexe qui pourrait attirer les populations des villages et villes alentour. Nous avons donc pensé à y insérer une grande salle de spectacle ainsi qu'un café guinguette. Des locaux adaptés aux besoins de la salle sont également prévus, situés sous cette dernière, qui sera soutenue par des pilotis. Elle sera agrémentée d'un espace végétalisé qui permettra aux riverains et aux spectateurs de se détendre dans un lieu extérieur agréable à vivre. L'objectif de ce projet est de créer un lieu d'échange, de culture et de détente destiné à attirer un public au même titre que les différents pôles attractifs de la ville situés en périphérie.

Le cœur de la seconde parcelle (celle du cinéma Eden), à l'inverse, est légèrement en retrait par rapport à la rue de

la Victoire de la Marne derrière un porche qui met en scène l'accès à ce lieu singulier. Situé en face d'une petite place peu fréquentée, le projet veut mettre en valeur ces deux lieux en les exploitant ensemble. Le cinéma se transforme donc en un complexe composé d'une serre-potager alimentant un restaurant ainsi qu'un atelier culinaire intergénérationnel, en vue de la mise en valeur des productions et consommations locales. Différents ateliers seraient organisés afin qu'ils soient adaptés aux groupes scolaires comme aux seniors. Cet ensemble est relié de façon visuelle à la place des Droits de l'enfant qui accueille des potagers publics collectifs.

Le bâtiment concilie bâti ancien et bâti neuf, entre la conservation du plafond exceptionnel et du mur extérieur, et la construction d'une serre en verre et acier.

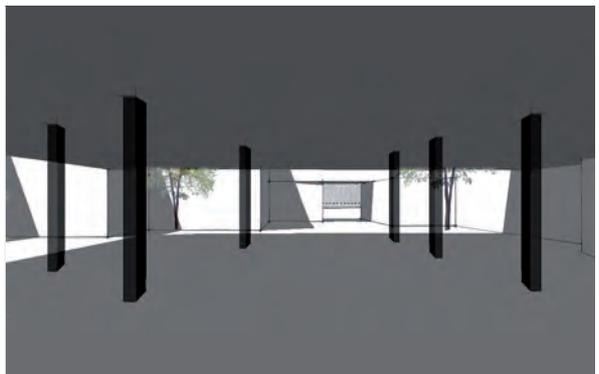
Ces deux projets visent à créer une nouvelle attractivité à deux échelles : communale et départementale.



01



03

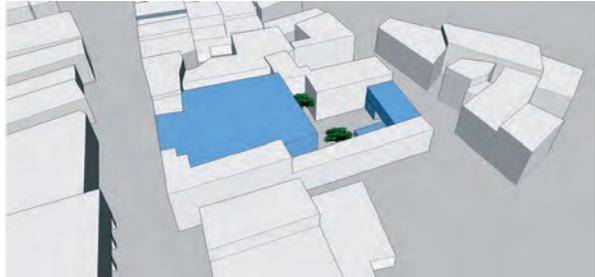


02

PROJET : LE VOX  
01 - Plans du RDC et R+1  
02 - Perspective intérieure  
03 - Coupe



01



02

01 - Perspective sur la rue  
02 - Vue cavalière

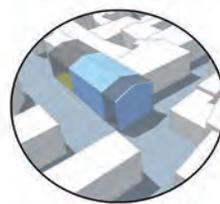


03

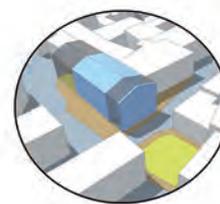
Bâtiment de l'Eden dans son état actuel



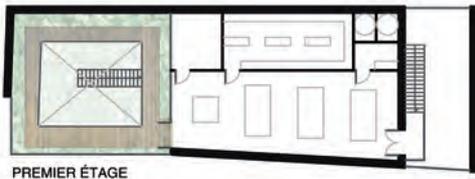
Volumétrie de base du projet :  
préservation de l'espace principal  
du bâtiment d'origine



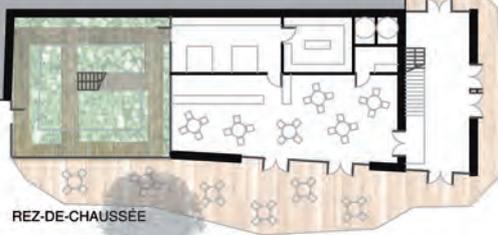
Modification de la matérialité  
du bâtiment  
et de l'agencement de l'espace



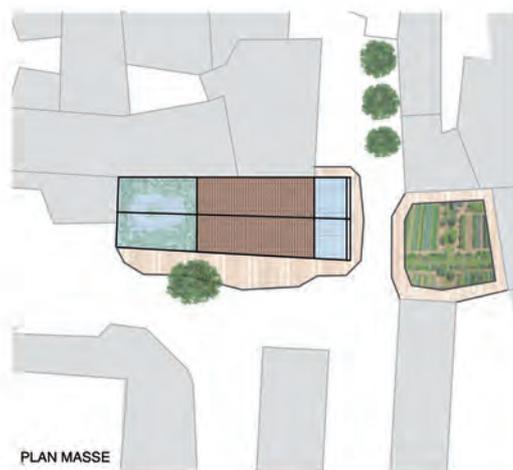
Aménagements extérieurs  
et traitement de sol



PREMIER ÉTAGE



REZ-DE-CHAUSSEE



PLAN MASSE



04

COUPE

PROJET : LE JARDIN D'EDEN  
03 - Vues volumétriques montrant l'évolution du projet  
04 - Plans, plan masse et coupe du projet

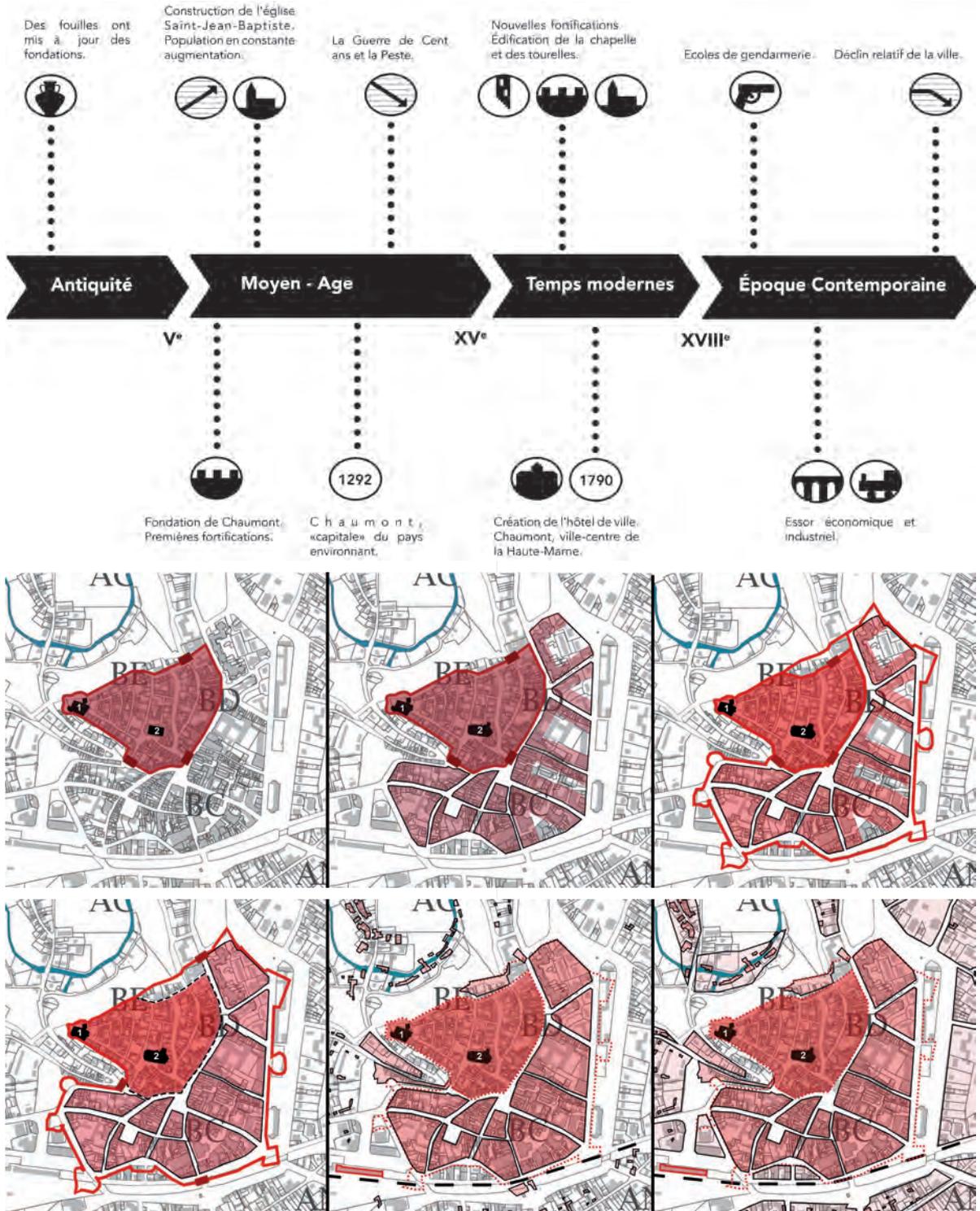


Grichka MARTINETTI

Stanislas AUDIBERT / Mélitine BULLE / Arthur BURRUS-FERRARE / Léa CORDONE / Hortense FRITZ / Etienne PAQUET

## VIE OASIS XYLOPHONE (VOX)

# ANALYSE



01



## PROGRAMME

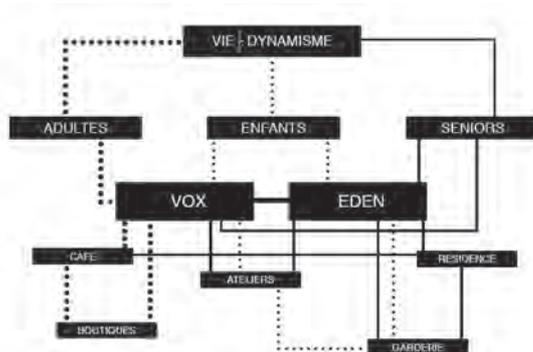
Pour ce projet de réhabilitation, nous avons travaillé sur deux espaces différents. Installés en centre-ville, il faut parcourir quelques dizaines de mètres pour aller de l'un à l'autre. Notre objectif principal était de trouver un programme permettant de lier ces bâtiments. Nous souhaitions également redynamiser le centre ancien et lui redonner son attractivité perdue.

L'ancien cinéma Vox va se scinder en deux parties. D'une part l'ancienne galerie commerçante Bouchardon va devenir une véritable rue ouverte mais couverte et traversante. Elle abritera un café restaurant ainsi que des boutiques locales ou éphémères. Une cour, qui reprend celle qui existait historiquement, viendra compléter le tout. À l'étage, l'ancienne salle de cinéma va accueillir différents espaces plus ou moins modulables permettant l'accueil d'associations, d'ateliers, de spectacles ou de toute autre activité rassemblant les habitants de Chaumont.

Le cinéma Eden va, quant à lui, comprendre un lieu de vie pour personnes âgées ainsi qu'un espace d'accueil pour enfants.

En créant un tel programme, nous souhaitons rassembler les différentes générations de Chaumontais. Nous voulons offrir un lieu de cohabitation des personnes âgées et des enfants.

Il leur est ainsi possible d'effectuer des activités ensemble : lectures, peintures, ateliers. Cela pourrait donner envie aux familles de s'installer dans le centre-ville et de faire garder leurs enfants. À l'inverse, les personnes âgées peuvent ainsi participer pleinement à la vie de la commune et ne pas s'isoler. De plus, le café peut être un véritable lieu de vie et de rencontre, situé entre intérieur et extérieur il est possible de limiter les nuisances sonores pour le voisinage.



01



02

01 - Organigramme du projet

02 - Maquette de l'implantation urbaine des anciens cinémas reconvertis

## PROJET

Pour ces deux projets, l'objectif principal était de garder les enveloppes extérieures et de travailler à l'intérieur de ces coques. Le but premier est de donner une nouvelle fonction aux trois salles de cinéma.

### LE CINÉMA VOX

Afin de réhabiliter la galerie Bouchardon et de la rendre attractive, cette dernière est ouverte sur chacune des rues jouxtant la parcelle. Les parois vitrées et les portes disparaissent au rez-de-chaussée. Au sol des pavés permettent une continuité intérieur-extérieur, il n'existe donc plus de délimitation. Du côté de la rue Edme Bouchardon, la partie de

la galerie couverte d'une verrière est détruite afin de remettre à jour une ancienne cour que l'on peut observer sur les plans du XIX<sup>e</sup> siècle. Cela permet un rappel des anciens hôtels particuliers qui bordent la rue. La cour est fermée par un portail qui reprend les mêmes proportions que ceux existant aux alentours mais les réinterprète de façon plus contemporaine. À l'intérieur, les poteaux sont conservés et les cloisons enlevées. Au sud, un café restaurant investit les lieux. Un bar occupe l'espace le long du mur du fond, un apport de lumière tamisée provient du plafond par une série de pavés de verre translucides. Du côté nord, trois boutiques s'installent, fermées entre elles par des cloisons opaques et par des vitres côté rue.

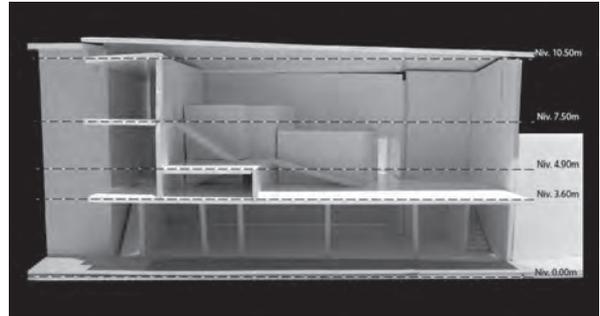


Il est possible ensuite d'accéder à l'étage par les trois escaliers intérieurs existants ou par un ascenseur. Le volume de la salle de cinéma est conservé mais divisé en plusieurs sous-espaces. Ce sont des « boîtes » plus ou moins modulables, réparties sur

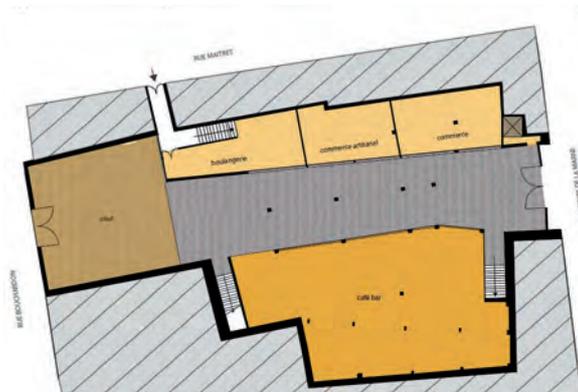
trois niveaux suivant la pente des gradins. Une façade vitrée à la place du mur donnant sur la cour permet un apport de lumière dans cette salle obscure. D'autres percements prennent également place sur le mur sud donnant sur une courette.



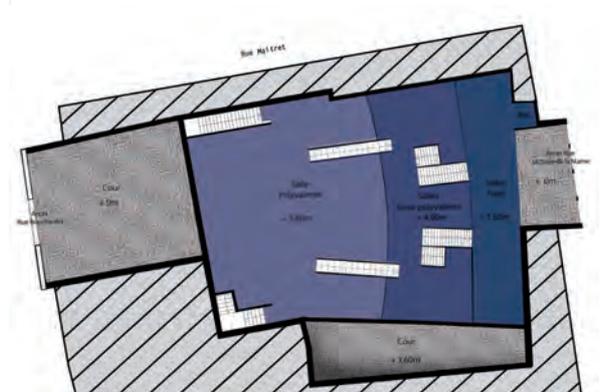
01



02



03



04

SITE DE L'ANCIEN CINÉMA VOX  
 01 - Vue depuis la rue Bouchardon  
 02 - Coupe  
 03 - Plan du RDC  
 04 - Plan du R+1

### LE CINÉMA EDEN

Concernant l'Eden, le mur ancien en pierre est conservé et les percements comblés sont à nouveau ouverts. Une nouvelle entrée donne sur la place des Droits de l'Homme et remplace celle existante, actuellement peu accueillante.

À l'intérieur, les salles de cinéma sont supprimées et des dalles sont coulées pour créer des étages. Au rez-de-chaussée prend place un hall ainsi qu'une cafétéria pour les résidents de la maison, un espace plus technique pour le personnel et un lieu d'accueil pour les enfants. Les deux niveaux supérieurs accueillent des studios comprenant une chambre, une kitchenette et des sanitaires.



Perspective du projet Eden



>  
**TOURISME ET DYNAMISME**

# ANALYSE

La ville de Chaumont apparaît au XI<sup>e</sup> siècle, lorsque le comte Geoffroy I<sup>er</sup> de Chaumont décide d'installer une forteresse sur un éperon rocheux au-dessus de la Suize afin de protéger une campagne fortement peuplée. La position stratégique du château, ainsi que la proximité de la route de commerce reliant les Flandres à la Lombardie permettent l'essor rapide de la ville avec la création d'un premier bourg dense regroupant de nombreuses influences architecturales. L'îlot accueillant aujourd'hui le site du cinéma Vox vient alors se développer le long de l'enceinte médiévale à l'est de la ville.

Avec la fin des guerres de religion et la promulgation de l'édit de Nantes, la ville connaît une nouvelle expansion. Plusieurs institutions religieuses apparaissent en son cœur. Une nouvelle enceinte bastionnée est formée. De nombreuses façades d'une grande richesse architecturale viennent alors s'insérer dans le tissu médiéval et notamment au niveau de l'îlot accueillant actuellement la place des Droits de l'Homme et le cinéma Éden. L'arrivée du train en ville à l'ère industrielle vient dynamiser la ville et la fait sortir de son enceinte, notamment avec la construction de la gare et l'installation à proximité de nombreuses industries, principalement de luxe. L'installation de la ganterie permet ainsi le développement du faubourg des Tanneries au bord de la Suize.

Après la guerre, la ville bénéficie de plusieurs installations militaires qui seront abandonnées après la sortie de la France de l'OTAN. Aujourd'hui, la ville s'est fortement étalée, mais souffre néanmoins d'une baisse de sa démographie.

La ville bénéficie aujourd'hui d'un patrimoine culturel et architectural important, héritage de son histoire riche de nombreuses influences. Facilement identifiable, il offre un potentiel touristique réel.

Les espaces publics du centre-ville souffrent d'une mauvaise mise en relation et d'un traitement qui pourrait être amélioré. Les places, essentiellement minérales, offrent peu d'espaces reposants ou « hors la ville ».

Le centre, quant à lui, riche en détours et recoins, offre assez peu d'occasions au promeneur de déambuler à son gré. En effet, la place importante laissée à la voiture et son insertion difficile dans ce tissu contraignent le piéton dans des espaces peu adaptés et discontinus.

La population du site étudié offre actuellement un intéressant mélange de générations de par la présence d'appartements étudiants, de propriétés principales, et de logements HLM, ce qui permet d'envisager de multiples occupations et usages.

Animée par une multitude de petits commerces, la rue de la Victoire de la Marne offre un axe animé en centre-ville. Néanmoins, le site trahit une occupation principalement diurne du site, laissant possible de nombreuses propositions d'exploitations puis ensuite la création d'une liaison plus évidente entre la place des droits de l'homme et la ville, en travaillant sur une qualité d'espace public.



- Logements situés R+1
- Appartements
- Immeubles
- Habitations individuelles
- 0 - Bâtiment sans étage
- 1 - Bâtiment type R+1
- 2 - Bâtiment type R+2
- 3 - Bâtiment type R+3
- 4 - Bâtiment type R+4
- Site de projet

- Places et espaces publics
- Zones piétonnes
- Espaces verts
- Rue principale, trottoir

01 - Au croisement des générations  
02 - Des espaces publics peu exploités



01



02

01 - Rue Juvet  
02 - Place des droits de l'homme

## PROGRAMME

À la suite de notre analyse, il nous a semblé pertinent d'exploiter en premier lieu le potentiel touristique du site du cinéma Vox, puis de créer une liaison plus évidente entre la place des droits de l'homme et la ville, en travaillant sur une qualité d'espace public.



L'ancien cinéma Vox, rue Victoire de la Marne, 2015

## PROJET

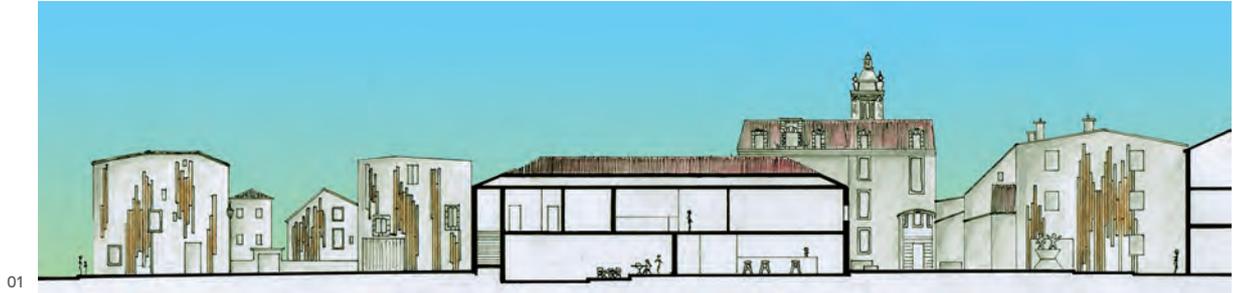
Pour amener la ville à exploiter son potentiel touristique, nous avons choisi de créer les infrastructures nécessaires à l'accueil des touristes dans une rue très commerçante et fréquentée. Le cinéma Vox et ses constructions voisines jusqu'à la rue Maitret sont rasés. La parcelle vide laisse place à un hôtel et à son restaurant. Il s'agit ensuite d'intégrer le site dans son environnement urbain : cela s'effectue par les façades. La façade avant du restaurant fait écho aux constructions alentour par un travail sur les corniches, la régularité des fenêtres, etc. La façade arrière du restaurant, plus calme, répond plutôt aux caractéristiques des hôtels particuliers voisins (hauteur maximale, etc.). Le travail de l'angle permet une entrée visible et compréhensible depuis la rue et un passage adouci dans la rue Maitret.

Pour ce qui est du site du cinéma Édén, le fil directeur du projet consiste en la création d'une continuité entre la place des Droits de l'Homme et le centre-ville. Le sol de la place est traité de façon homogène, et de manière à obtenir une continuité lisible entre la place et les rues auxquelles elle est reliée (rue Victoire de la Marne et rue Jules Tréfousse). De plus, une partie du cinéma Édén est occultée afin d'offrir

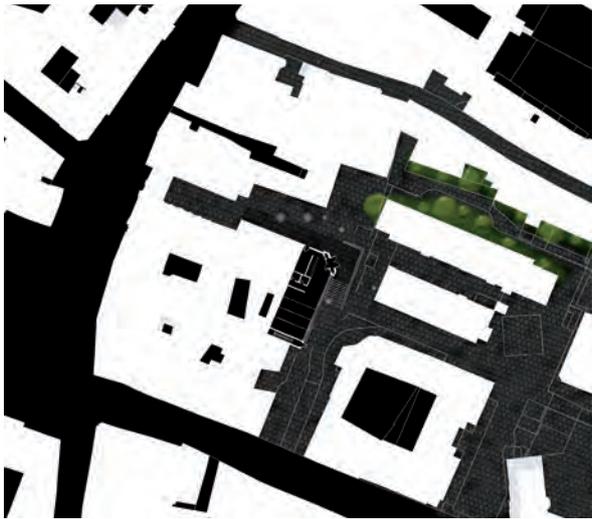
une meilleure perspective depuis la rue Victoire de la Marne jusqu'à la place des droits de l'homme et les résidences étudiantes. Au-delà de cette idée d'uniformiser, il s'agit de dynamiser cet espace. Occupant la partie restante des locaux du cinéma Édén, le projet consiste en un café-concert au rez-de-chaussée et en deux appartements au niveau supérieur. Les appartements peuvent tout d'abord appartenir au gérant du café pour pouvoir ensuite être divisés facilement en studios lorsqu'il le choisira.

Le travail de l'angle fait écho à celui de l'angle du nouveau complexe hôtel-restaurant, afin de faire communiquer les deux sites. Le traitement des façades en pierre permet au bâtiment de s'intégrer dans son environnement urbain. Cependant, il s'émancipe par l'ajout d'un bardage bois, déposé ponctuellement sur les façades environnantes afin d'affirmer la position du nouvel équipement public, équipement qui permet la dynamisation de la place.

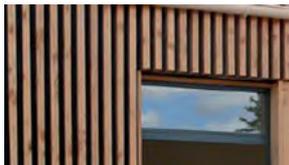
En somme, le programme nous a amenés à un projet qui s'intègre dans son environnement, avec deux bâtiments qui répondent chacun aux problématiques de leur site, mais qui communiquent également l'un avec l'autre.



01



02



Bardage en douglas



Dallage en pierre



Dallage en pierre



03



04



05

**CINEMA EDEN : DONNER UNE QUALITÉ A L'ESPACE PUBLIC**

01 - Coupe sur la Place des droits de l'homme

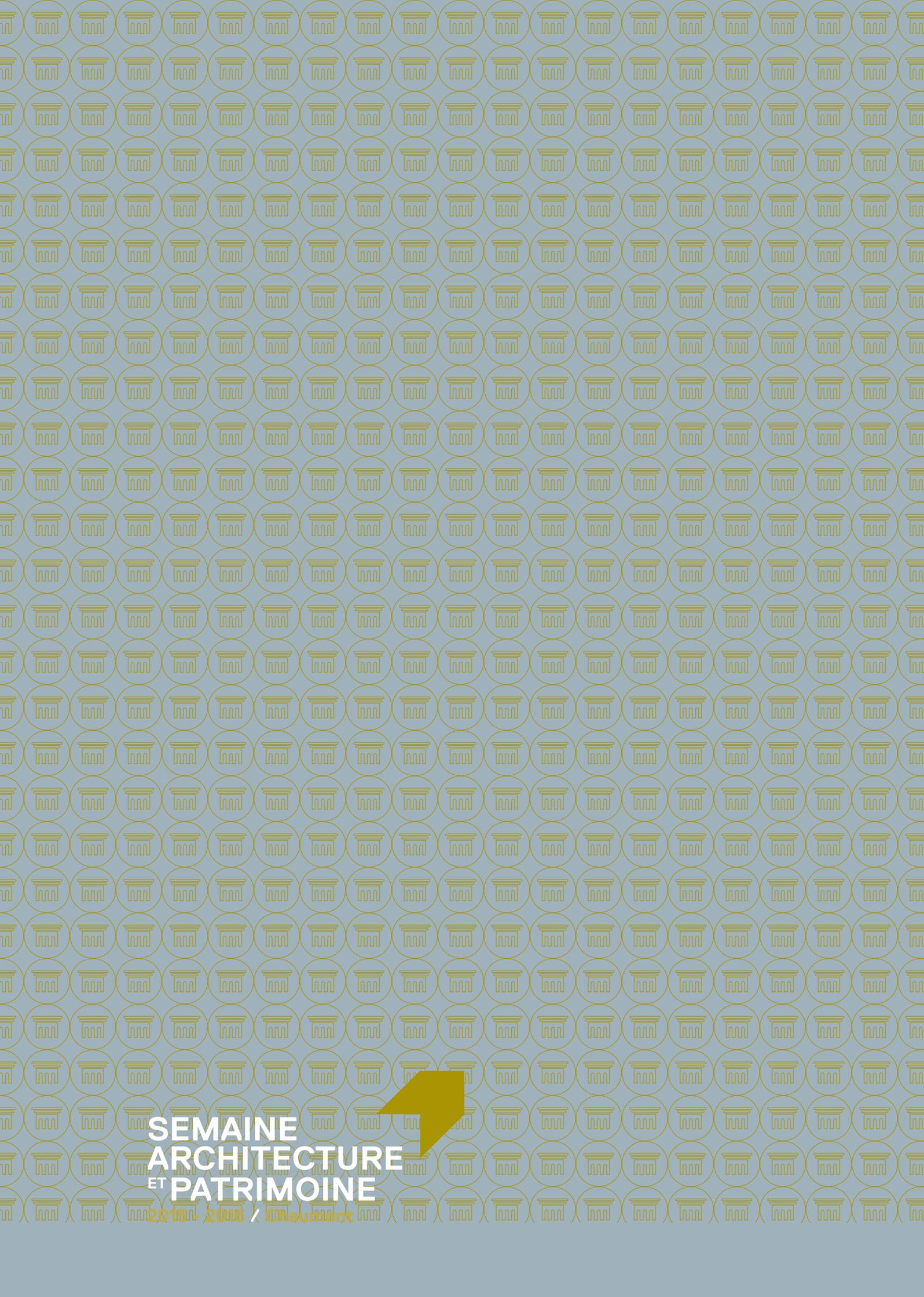
02 - Traitement du sol fini

**CINEMA VOX : INTEGRER LE SITE DANS SON ENVIRONNEMENT**

03 - Plan masse du projet

04 - Façade de la Rue Victoire de la Marne

05 - Façade de la Rue Edmé Bouchardon



SEM AINE  
ARCHITECTURE  
ET PATRIMOINE

2015-2016 / Chaumont



ANCIEN COUVENT  
**DES CAPUCINS**  
L'ÎLOT DE L'ANCIEN  
THÉÂTRE ET DE L'ÉCOLE  
ARAGO-MICHELET





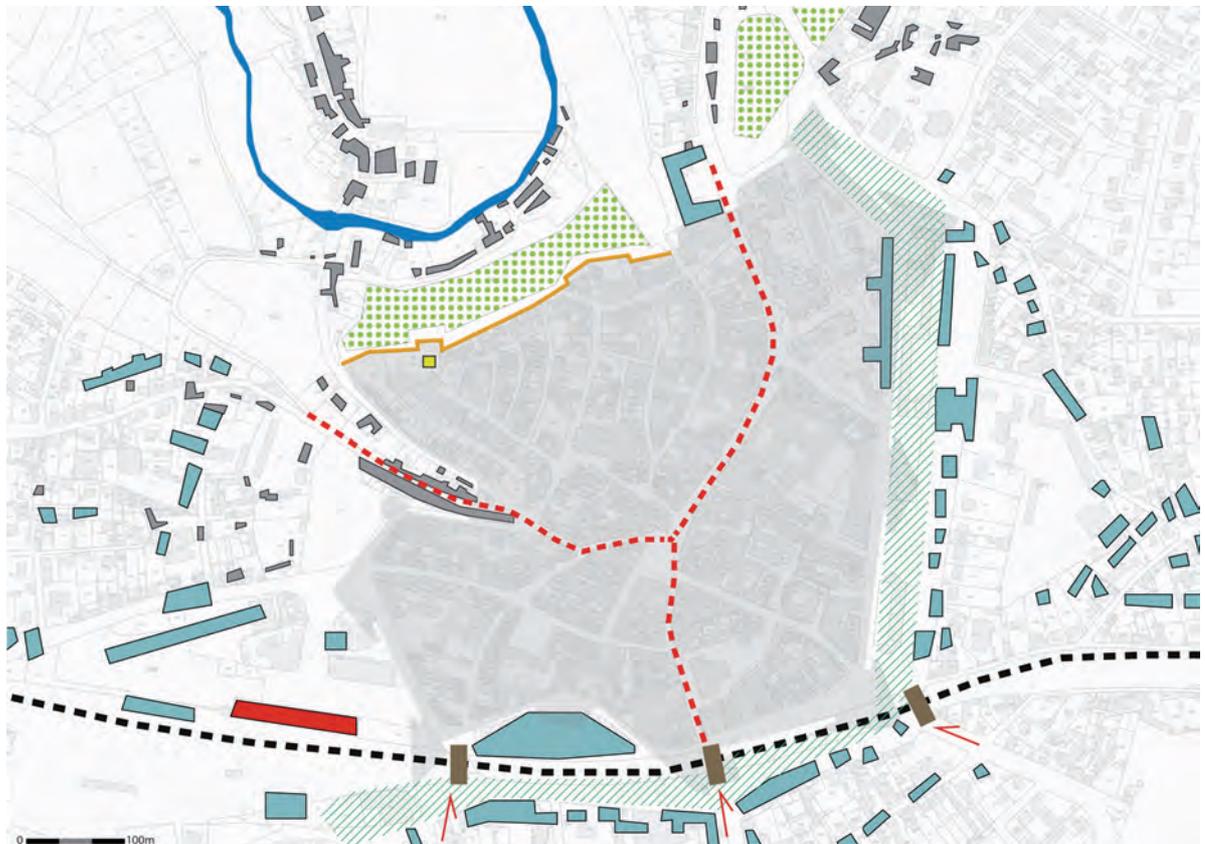
## RENFORCER L'IDENTIT  CULTURELLE

### ANALYSE

La ville de Chaumont tire ses origines au X<sup>e</sup> si cle avec la construction d'un donjon sur les hauteurs d'un  peron rocheux encadr  par la Suize et la Meurthe. Cette ville m di vale  volue ensuite au fil des si cles. Ses deux enceintes successives sont d mantel es au XV<sup>e</sup> si cle pour la premi re et au XIX<sup>e</sup> pour la seconde. Aujourd'hui la ville b n ficie d'am nagements paysagers li s au d mantement du XIX<sup>e</sup>, cr ant une ceinture verte autour de Chaumont, un atout naturel important. En termes d'accessibilit , en revanche, la ville ne b n ficie pas des grands axes reliant les villes qui l'entourent comme Dijon, Nancy ou Troyes.

L' lot  tudi  ici concerne historiquement l'ancien couvent  difi    la demande des Capucins au XVII<sup>e</sup> si cle. Il est d s lors adoss  aux remparts et accessible uniquement sur ses faces nord et est. Au fil des ann es, ce territoire a v cu de nombreux changements. Le d mantement des remparts au XIX<sup>e</sup>, coupl 

  la R volution fran aise entrainent des changements majeurs dans la typologie de l' lot, qui ne conserve qu'une dizaine de b timents du XVII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup>. Le clo tre dispara t et un couvent est  difi  qui abritera plus tard dans l'une de ses ailes le futur th  tre. Au XX<sup>e</sup> si cle, l' lot se densifie et offre une vari t  de b timents datant d' poques diff rentes. Parmi les  difices remarquables, on peut souligner la pr sence du th  tre, avec une typologie typiquement italienne, install  dans une partie de l'ancien couvent, dont la fa ade est modifi e en 1920. Celle-ci se greffe au b timent. On peut la qualifier d'anachronique, car son style n oclassique s'inspirant des th  tres des XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> si cles de l'architecte Ledoux, d note par rapport aux fa ades construites   la m me  poque, plut t dans un style Art d co. En ce qui concerne les espaces non b tis, la reconstruction de l' lot depuis le XIX<sup>e</sup> a entrain  la cr ation d'espaces parfois peu qualitatifs.



- ─ B tis du XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup>
- ─ Donjon
- ─ La Suize
- ─ Remparts
- ─ Axes principaux
- ─ B tis du XVIII<sup>e</sup>
- ─ Ceinture v g tale
- ─ Gare
- ─ Chemin de fer
- ─ Nouveaux b tis
- ─ Ponts
- ─ Am nagements urbains
- ─ Nouvelles entr es

Historique de l' lot : XIX<sup>e</sup> si cle, une extension vers le Sud



UNE ÉVOLUTION DANS LE TEMPS QUI POSE QUESTION

01 - Ancien théâtre de Chaumont

02 - Une façade néo-classique est conçue pour le théâtre dans les années 1920

## PROGRAMME

L'analyse de la ville ainsi que l'îlot laisse émerger plusieurs enjeux. Tout d'abord celui de profiter de cette situation entre centre-ville et gare, pour lier ces deux pôles. L'îlot peut en effet devenir un point d'articulation majeur entre les nouveaux quartiers et le centre historique. Sa porosité visuelle en fait un atout pour créer une transversalité entre ces espaces. En ce qui concerne l'activité au sein de ce quartier, elle est essentiellement liée à des commerces le jour et jouit de peu d'autres atouts, la moitié de l'îlot étant laissée à l'abandon. Il serait donc intéressant de dynamiser ce territoire en implantant des activités aussi bien diurnes que nocturnes, et apporter une fonction à ces espaces vides peu qualitatifs, qui pourraient servir aussi bien aux riverains qu'à la communauté. Enfin, la position de l'îlot par rapport aux nouveaux quartiers mais aussi par rapport au Centre International du Graphisme, permettrait de relancer l'identité culturelle de Chaumont, ville du graphisme, en travaillant sur l'espace public avec des interventions artistiques.

Pour répondre à ces enjeux, nous proposons de rénover et réhabiliter l'ancien ensemble, couvent, théâtre et école,

afin d'y installer une école de graphisme, une médiathèque, et un café-théâtre. En ce qui concerne le bâtiment aujourd'hui destiné à être une pizzeria, nous proposons d'y implanter des logements de divers types pour favoriser la mixité sociale, des cellules de 100 m<sup>2</sup> de commerces pour redynamiser l'ensemble et de reporter la pizzeria sur seulement 1/4 du bâti, amplement suffisant pour ce type de restaurant. Enfin, pour réduire la béance de l'îlot, nous suggérons de créer deux nouveaux bâtiments abritant logements et commerces, ainsi qu'un parc à vélos, afin de créer une réelle entrée sur cet espace public qui sera alors requalifié par une intervention artistique sur son sol.







## DU MACRO AU MICRO

# ANALYSE

L'îlot du théâtre possède une situation stratégique dans la ville de Chaumont. La municipalité consciente du potentiel entreprend d'ailleurs des travaux d'aménagement de la zone. La rue de Verdun, au nord de l'îlot, est l'une des entrées de la ville. Par cet axe transitent tous les véhicules provenant de la D65 et ceux de la région sud-ouest, du fait des sens de circulations instaurés en centre-ville. Non loin de là, les grands boulevards absorbent le trafic routier. Ce couloir débouche sur la gare où se trouve un important parking ainsi que les gares routière et ferroviaire. La zone, importante pour sa connexion entre différents moyens de transport, comporte d'autres grands équipements comme le cinéma, la médiathèque, le CIG et, un peu plus loin, le théâtre Relax et le futur centre aquatique. Cette zone en développement se veut dynamique pour la diversité et la qualité des offres culturelles qu'elle propose.



Plan masse

# PROGRAMME

Le projet intervient à plusieurs niveaux, du global, plus dans une visée urbanistique, au détail, c'est à dire au travail sur la restauration du bâtiment. L'implantation choisie, calquée sur le tracé d'une rue préexistante, tente de créer une transition dans la marche de l'usager entre les deux polarités, en intégrant le paysage. Une trame verte invite ainsi le visiteur à rentrer au cœur de l'îlot pour le rediriger ensuite soit vers la gare soit vers le centre ancien. Un travail de mobilier urbain sur l'affiche, géré en relation avec le CIG voisin, ponctue le chemin et permet de (re) découvrir le patrimoine culturel de la ville. Cet axe constitue une véritable entrée de ville, tant

symbolique que physique, en cohérence avec son histoire. Les locaux mis en place dans le couvent visent à offrir davantage d'activités (diurnes et nocturnes) afin de compléter le réseau d'équipements culturels et économiques. La diversité des commerces donne le choix aux usagers, en fonction de leurs envies et de leur budget. Le voyageur en transit à Chaumont pourra en quelques minutes depuis la gare bénéficier d'un snack, l'étudiant pourra déguster un bon café entre deux cours et le conférencier invité lors du festival de l'affiche pourra profiter du restaurant gastronomique.



Un site repensé



## PROJET

L'aménagement autour du CIG dessine une allée verte reliant la gare au parc situé face à elle, connecté au grand paysage par sa position de surplomb. La nature entre ainsi dans la ville et cherche le passager arrivant dans celle-ci. De l'autre côté de l'îlot se trouve le centre historique : son riche patrimoine Renaissance, avec ses maisons à tourelle, le donjon et le musée d'histoire, les panoramas sur la Suzie. La rue Victoire de la Marne est l'artère économique de la ville. L'essentiel des bâtiments administratifs s'y concentre. Le cœur de ville de Chaumont se veut agréable, à taille humaine. Pour ce faire, la commune a rendu de nombreux espaces piétons.

Concernant le travail sur le bâti, la structure du couvent n'est pas touchée. L'idée est de le dépouiller de tout ce qui semble superflu pour garder seulement les matériaux et les volumes. La charpente devient visible. Les huisseries sont conservées afin de créer un espace tempéré. À l'intérieur viennent se loger des boîtes en structure métallique légère, contenant les cellules commerciales. Chaque boîte contient une isolation thermique et une seconde peau vitrée du côté des fenêtres du couvent. Elles se déploient sur deux niveaux : le rez-de-chaussée contient le comptoir, la cuisine, et à l'étage, l'essentiel de la salle de service. Chaque bar et restaurant bénéficie de deux terrasses extérieures, côté place et côté cloître. Les locaux techniques, chambre froide, salle de stockage, toilettes du personnel et du public sont concentrés dans une aile du cloître. Ce dispositif permet de dégager le maximum d'espace pour le service, afin de créer une unité physique et sociale. L'idée de la boîte est

inspirée des lieux. Elle est à l'image du théâtre, construit dans l'ancienne chapelle du couvent. L'intervention contemporaine fait de cette particularité le concept architectural fort du projet, en lien avec le patrimoine. De la même façon, le volume exceptionnel de la salle de spectacle est dépouillé. Il accueille deux boîtes, l'une pour le café du théâtre et une seconde, plus en hauteur. Le fumoir sous double hauteur est tout naturellement reconverti en restaurant haut de gamme.

Pour assurer la densification, et la multifonctionnalité, le projet prévoit un plan d'aménagement à moyen terme. Des logements étudiants, un immeuble d'habitat locatif ou privatif et un hôtel à proximité de la gare s'installent de l'autre côté de la voie verte afin de bénéficier du dynamisme économique. Ils sont resserrés les uns les autres pour créer de l'urbanité, à l'image de la morphologie de la ville et pour reconstituer un îlot, aujourd'hui en perte de construction.

L'îlot fait le lien entre ces deux polarités. Historiquement, il se tient en bordure de ville. Le tracé de la seconde fortification, aujourd'hui démantelée, reste visible dans l'implantation des bâtiments et donne à l'îlot sa forme particulière de triangle. Au-delà se trouvait le fossé. L'espace libéré a permis la construction des grandes infrastructures, la gare de triage des trains, la banque centrale. Avec la nouvelle génération de constructions, l'échelle de la ville change, les bâtiments prennent la dimension des îlots. Le travail sur la promenade urbaine donne naissance à de vastes trottoirs, des parvis généreux et une large passerelle.



Plan du rez-de-chaussée



01



02



03

01 - Intervention contemporaine dans un site existant  
02 - Aménagement extérieur, vue de haut  
03 - Vue intérieure



## ANALYSE

À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, Hugues de Lestre (conseiller de la ville) propose l'installation d'un couvent des Capucins à Chaumont. Des quêtes sont alors organisées pour le financement de la construction et le père Honoré supervise la création du projet. En 1690, le maire donne aux Capucins le bastion contigu à leur jardin. En 1768, la ville finance la reconstruction du couvent. Après la Révolution française, l'ordre capucin n'est plus toléré en France. Une partie de l'édifice est alors transformée en salle de spectacle. En 1816, une école pour filles est créée sur ce même site; en 1850, l'édifice accueille le théâtre municipal.

La façade imposante sera ajoutée en 1920. Le théâtre servira également de cinéma dans les années 1960.

L'îlot au cœur de notre étude est un carrefour entre le centre-ville et le nouveau quartier de la gare.

Le centre-ville propose un nombre raisonnable de services, et des restaurants répartis dans les îlots alentour.

La nouvelle zone du quartier de la gare est récemment devenue piétonne, tout comme la rue de Villers, qui traverse notre îlot. Cependant, les voitures circulent toujours dans la rue de Verdun et la rue Félix Bablon, bordant notre parcelle.



— — — Axes majeurs à l'échelle de la ville

— Enceinte

■ Bâti existant

■ Nouveau bâti

■ Edifices remarquables

— La Suize

— Courbes de niveau

Ville du XVI<sup>e</sup> siècle : l'expansion du bourg

## PROGRAMME

L'enjeu du projet est de créer un lien entre le centre-ville et le nouveau quartier qui se construit autour de la gare. Il a donc été choisi d'apporter du dynamisme au quartier en proposant un espace culturel ouvert midi et soir. L'ancien théâtre accueillera un bar/restaurant tout en intégrant des expositions d'artistes dans ces mêmes espaces. Le but est de faire découvrir l'art de façon inattendue, aux usagers venus prendre un verre ou découvrir la gastronomie régionale.

On trouve une épicerie régionale dans la cour d'accès à l'auberge de jeunesse et aux expositions.

L'ancien couvent des Capucins est réservé à une auberge de jeunesse.

Un maximum des constructions existantes est conservé et mis en valeur. Seules les extensions disgracieuses et sans cohérence avec le théâtre et le couvent sont détruites. La démolition des « annexes » du théâtre permet en premier temps un dégagement conséquent de la façade sud, offrant ainsi un accès direct sur la place centrale du projet, ainsi qu'une importante entrée de lumière dans tout le théâtre. De plus, la corniche initialement présente sur la façade du théâtre est lissée et prolongée de manière à la renforcer tout en lui

procurant un aspect contemporain. L'impact sur la rue est amplifié, et des perspectives, des vues et des cadrages sont générés. Sous cette « casquette » s'insère un des éléments forts du projet : une extension répondant aux nouvelles fonctionnalités de l'édifice (cuisine+bar). Ce bloc se présente comme une boîte métallique perforée agissant comme une lanterne la nuit, tout en assurant une luminosité intérieure le jour. Ce module métallique se retrouve également à l'intérieur de la cour, à côté du passage couvert, remplaçant ainsi une ancienne petite extension disgracieuse du couvent. Ce module accueille une coopérative de produits locaux, directement en rapport avec le restaurant. Il est visible également depuis la place des arts, et renforce encore la personnalité du projet.

La cohérence de l'ensemble est complétée par la coursive de l'auberge, qui utilise le même principe structurel métallique que les deux « lanternes ». L'intérêt du projet réside donc principalement dans ses cadrages, dans la profondeur et la qualité de ses espaces générés. Tous ces éléments, liés entre eux, constituent une nouvelle étape importante dans le parcours et la découverte de la ville, et semblent pouvoir dynamiser un quartier, aujourd'hui délaissé par les usagers.

# PROJET

## PLACE DES ARTS

La nouvelle esplanade est conçue pour définir un parcours à travers l'îlot. Les sols sont organisés de façon à mettre en évidence les liens entre les quartiers, en passant par le couvent, devenu une auberge de jeunesse, et l'ancien théâtre, devenu bar et galerie d'art.

Nous avons choisi d'intégrer le restaurant Dell'Arte dans la réhabilitation du quartier, l'implantation étant déjà prévue.

Les tracés géométriques sont délimités par un revêtement à la fois clair et végétalisé, clin d'œil au projet en cours à la gare. L'ensemble de cet espace végétalisé est visible depuis la rue de Verdun, attirant le regard et invitant les piétons à pénétrer sur la place des Arts. Un vieil immeuble, accueillant autrefois une chocolaterie, a été supprimé, pour créer ce carré vert. Le passage couvert reliant la nouvelle auberge de jeunesse et la place des Arts est agrémenté de néons lumineux, et dessert les différents endroits de l'îlot.

## RUE BABLON

La rue Félix Bablon est désormais une zone de circulation douce, pour mettre en valeur la façade du théâtre, conservée, et inviter les passants à s'arrêter.

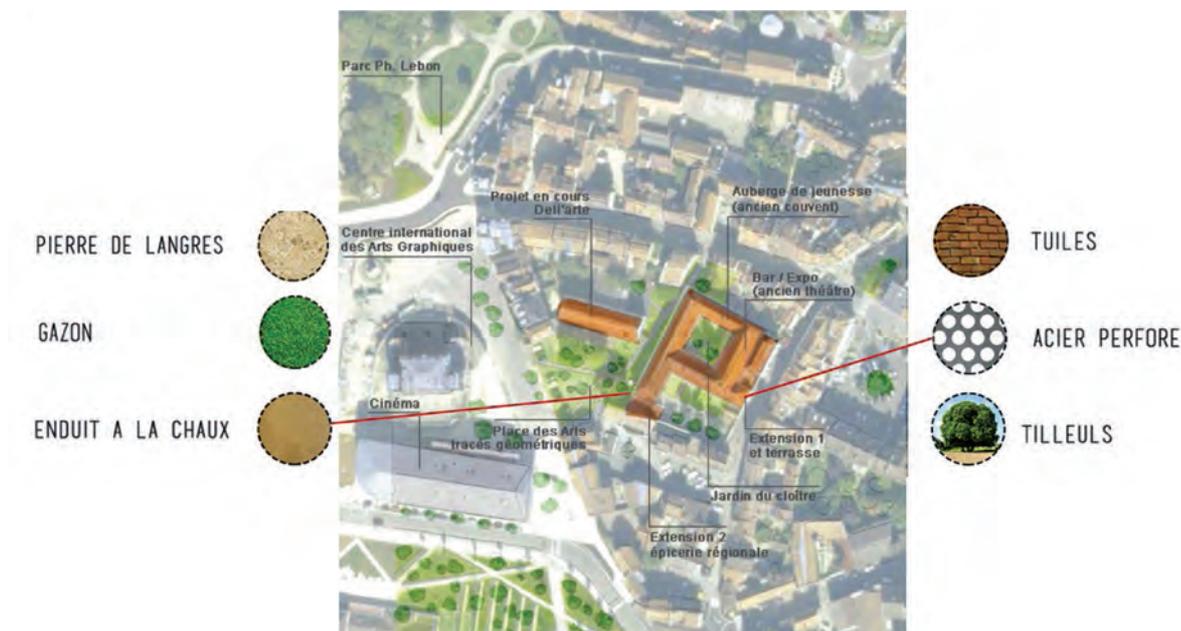
## ANCIEN THÉÂTRE / NOUVEAU BAR EXPO

L'ancien théâtre a symboliquement gardé son rôle d'élément phare du quartier, en bénéficiant en partie, d'une rénovation aux allures contemporaines et novatrices. On y accède par le

grand hall (rue Bablon) et par la cour d'entrée de l'auberge de jeunesse. Un restaurant et une salle d'expositions sont installés au rez-de-chaussée, remplaçant la scène et le parterre. On trouve un bar à l'étage dans l'ancien foyer. Le deuxième étage est destiné à l'administration et à la gestion du site. Les espaces les plus symboliques du théâtre ont donc été utilisés afin de conserver la mémoire des lieux. L'innovation réside dans la création de deux extensions : la première accueille les parties techniques, une terrasse, et donne sur la rue Bablot ; la deuxième fait office de boutique, antenne pour la diffusion de la culture gastronomique haut-marnaise.

## ANCIEN COUVENT / AUBERGE DE JEUNESSE

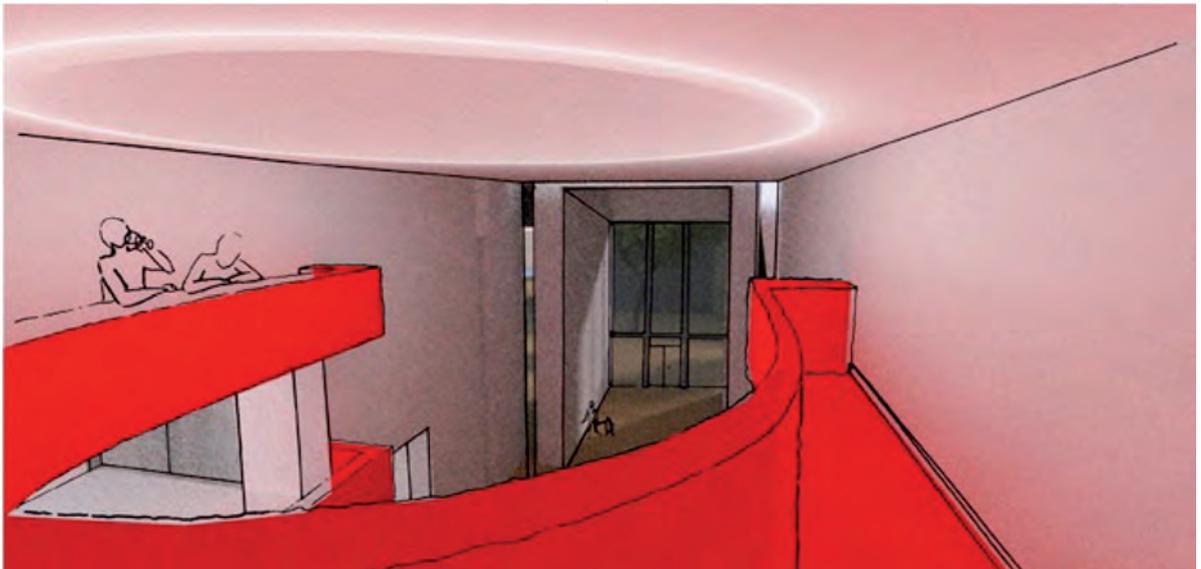
L'auberge de jeunesse est établie dans les anciens locaux du couvent des Capucins. Il a été choisi de conserver cette bâtisse, vieille de plusieurs siècles, riche en qualités architecturales, et élément marquant du patrimoine chaumontais. Un enduit à la chaux sera posé pour la propreté des façades. L'entrée se fait par l'aile sud, avec une partie réservée à l'accueil des touristes. Les dortoirs sont établis dans les autres ailes, sur les deux niveaux. On trouve aussi une grande salle commune au 1er étage. Le couloir appartenant autrefois au théâtre (partie mitoyenne) a disparu et est maintenant intégré dans le jardin du cloître, en tant que coursive pour accéder au bâtiment. L'ancien préau du jardin est également transformé en coursive. Les usagers, installés à l'auberge de jeunesse, bénéficient d'accès directs sur le jardin du cloître.



Plan masse du projet



PLAN DU THÉÂTRE - RDC



Plan, élévation et perspectives du projet



VOLUMES ET COULEURS

ANALYSE

En sortant de la gare, un chemin de verdure nous appelle à emprunter la rue du XXI<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie. Deux pignons sur rue bordent cette place très minérale, rappelant le quartier gare. On y observe plusieurs ambiances, une terrasse située devant une pizzeria où quelques-uns tardent à finir leurs repas ; une zone de circulation dédiée aux piétons permet un accès à des logements qui semblent ouverts sur la place ; un marché de producteurs locaux

a investi l'endroit, créant un service de proximité avec les voyageurs.

En nous approchant des étals, nous sommes conduits sous les habitations. On se sent un peu protégés du froid déjà hivernal qui nous entoure. L'intention semble récente, sans pour autant troubler le tissu urbain environnant, comme cette vieille aile de ferme sous laquelle un petit passage invite à la curiosité. Toutes les lignes de la place

semblent y converger et on passe quelques instants dans la pénombre. La suite révèle un autre univers, où la nature s'est approprié les lieux.

Jusqu'à la rue Felix Bablon, c'est une grande place paysagère qui nous amène en douceur vers la ville. On devine sur la gauche une petite cour et l'entrée d'un espace culturel, des affiches de concert sur la vitrine. On quitte peu à peu la verdure, en reprenant la route vers le centre et les petites rues serrées.



01

- Édifice de 7 à 8 m
- Bâtiment de 8 à 9 m
- Bâtiment de 9 à 10 m
- Bâtiment à + de 10 m



02

- Bâtiments culturels
- Bâtiments commerciaux
- Habitations
- Parcelles
- Gare
- Bâtiments inutilisés



03

- Rues piétonnes
- Voies à faible densité
- Voies à moyenne densité
- Voie à forte densité
- Voie ferrée



- Espaces de frontage
- Espaces verts
- Espaces minéralisés
- Bâtiments
- Arbres



04

01 - Carte de la typologie des bâtis  
>> Carte de l'occupation en rez-de-chaussée  
02 - Carte du parcellaire  
03 - Carte des densités de flux  
>> Carte de la végétation  
04 - Perspective



## PROJET

Trois ensembles programmatiques se répondent sur le site : la salle de concert et ses espaces attenants, les points de services (les restaurants, bars) et enfin les habitations. Ils sont intriqués dans des espaces communs, intérieurs comme extérieurs, mais laissent toute sa place et sa liberté à l'usager.

Les logements se développent sur toute la longueur. Ils viennent séparer la ruelle du reste du site de façon claire. Un imposant soubassement vient asseoir ces derniers et permet une réelle intimité des habitants.

Les habitations sont retravaillées pour s'intégrer au bâti environnant avec des décalages de hauteur.

En perçant au rez-de-chaussée vers la petite cour, une vue est offerte sur celle-ci. Un espace d'accueil pour les professionnels de la musique prend place dans l'espace laissé vide.

La façade arrière de la salle de concert, qui abrite la sortie, amène un peu de vie le soir.

Le café s'inscrit une logique d'inclusion dans le bâti ancien d'espaces vitrés.

La volonté de conserver les façades intérieures comme extérieures du théâtre pour réaliser la transition entre le quartier contemporain et la vieille ville nous pousse à les mettre en scène. Le théâtre redevient par ce projet un signal dans la ville. À l'intérieur, un grand hall d'accueil permet d'accéder à une salle entièrement recréée ainsi qu'à des studios d'enregistrement et des salles de répétition, destinées notamment à l'orchestre harmonique de la ville.

Le lien entre tous ces espaces est donné par des volumes de couleurs chatoyantes qui vivent avec les acteurs du site, privés, publics, particuliers, commerçants, touristes, artistes, et rappellent que les cours des arts sont devenus le lieu d'animation du centre de Chaumont !



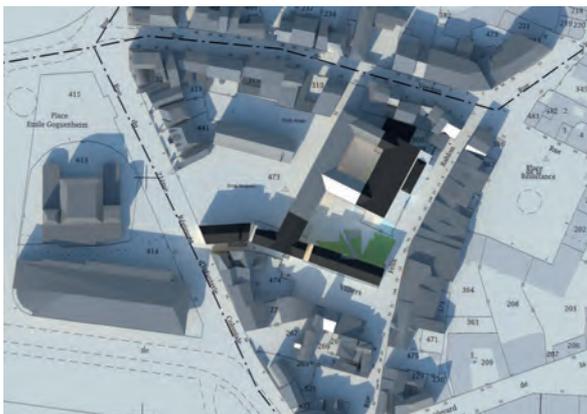
01



02

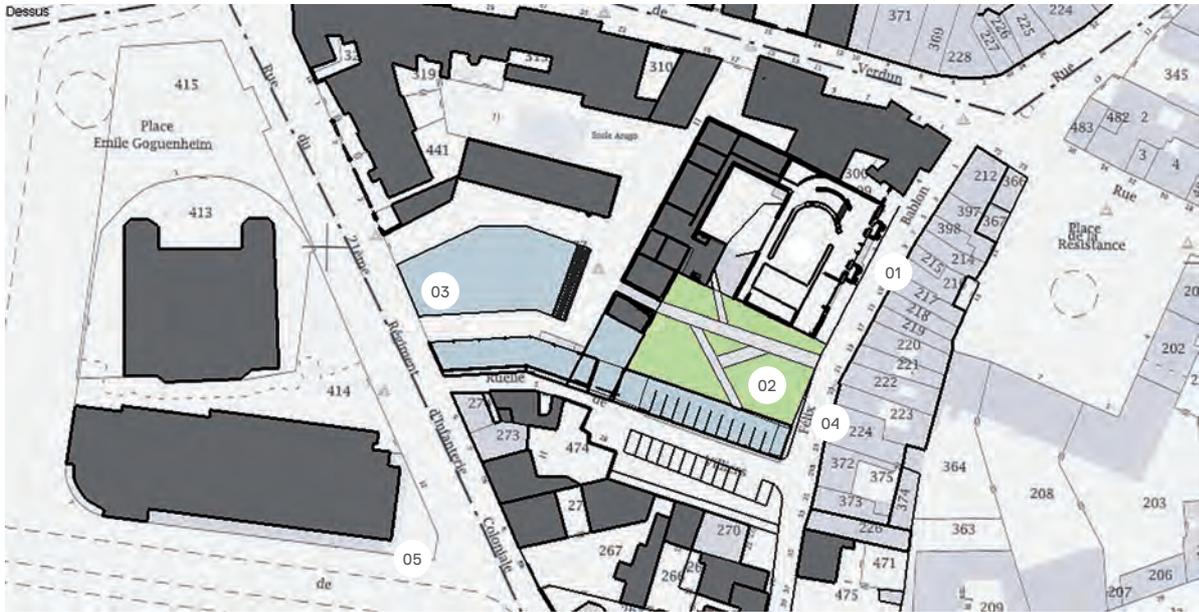


03



03

- 01 - Vue aérienne
- 02 - Vue sur la grande salle
- 03 - Coupe longitudinale
- 04 - Vue d'ensemble



01



02



03



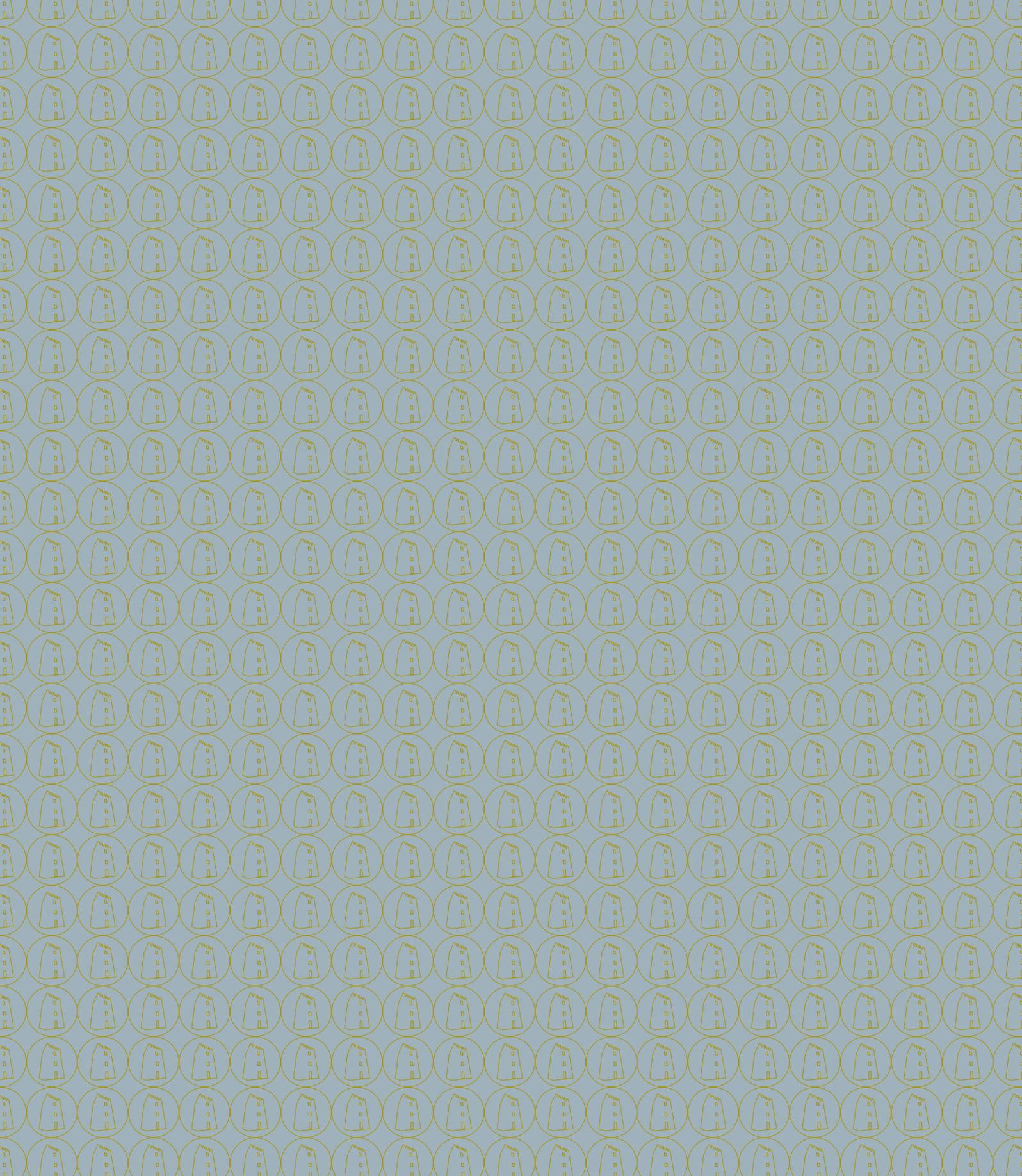
04



05

PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT

- 01 - Vue de la façade de la grande salle
- 02 - Vue de l'entrée de la grande salle
- 03 - Vue de la place aménagée
- 04 - Vue des logements
- 05 - Vue de l'entrée du site depuis la gare



**SEMAINE  
ARCHITECTURE  
ET PATRIMOINE**

2015 - 2016 / Chaumont

# DONJON- MUSÉE

LE SITE DU DONJON  
ET DU MUSÉE  
D'ART ET D'HISTOIRE





## DE LA COUR AU BELVÉDÈRE

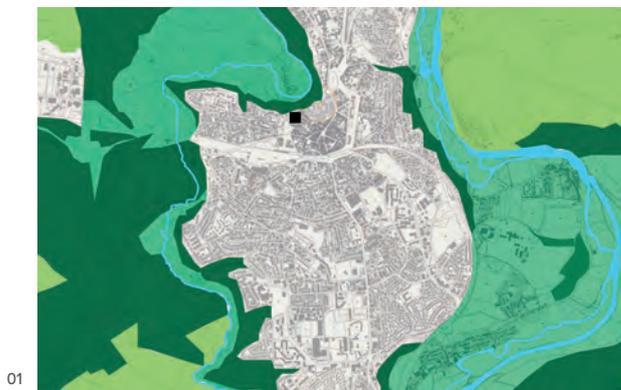
# ANALYSE

La ville de Chaumont se situe au cœur du département de la Haute-Marne, dont elle est la préfecture, à proximité des villes de Saint-Dizier et de Troyes.

Le site du donjon, monument emblématique de la ville, se situe au nord-ouest. C'est un éperon rocheux dans la nature. Étant situé au point le plus haut de la ville, ce lieu offre aux visiteurs un panorama exceptionnel sur le paysage environnant.

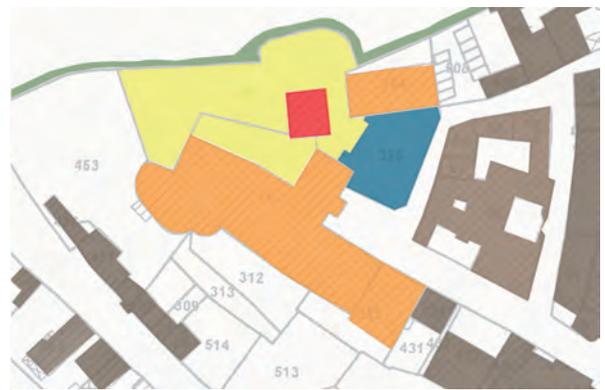
Cependant, ce site regroupe beaucoup d'édifices importants qui ont des fonctions différentes. Les édifices eux-mêmes ont connu diverses fonctions au fil des siècles. C'est le cas du musée qui d'élément de protection de la ville est devenu prison avant d'être laissé à l'abandon.

C'est un site riche, au fort potentiel qui est cependant actuellement trop peu utilisé et valorisé. Il comporte de nombreux atouts, notamment des vues sur les paysages alentour, des lieux bucoliques et agréables et des monuments d'exception. Mais les éléments du site ne sont pas liés les uns aux autres, ce qui crée un parcours difficile. Le musée, dont l'entrée est située dans une cour enclavée, est invisible et le donjon peu attractif. Leur accès est d'ailleurs peu aisé. À plus grande échelle, le site comporte un chemin sous-remparts de 3 km qui semble peu entretenu. De plus, la signalétique présente dans la ville pour indiquer la présence de ce site est inefficace et la place qui lui fait face sert de stationnement.



01

- Champs
- Rivières
- Forêts
- Donjon
- Prairies



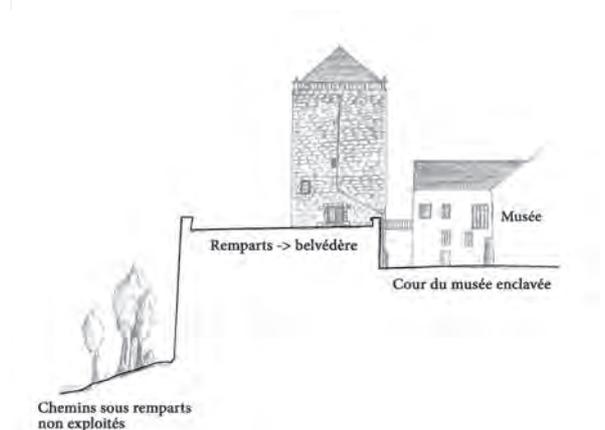
02

- Donjon
- Place utilisée comme parking
- Palais de justice
- Bâti
- Espace extérieur public
- Chemin sous remparts



03

- 1<sup>ère</sup> enceinte (X<sup>e</sup> siècle)
- Tours et portes de l'enceinte
- Tours et portes de l'enceinte
- Axes majeurs de développement
- Donjon, chapelle et basilique
- La Suize
- 2<sup>e</sup> enceinte (XVI<sup>e</sup> siècle)



04

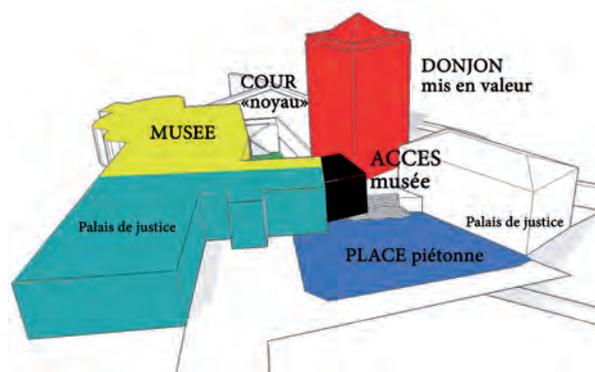
- 01 - Végétation : un rocher dans la verdure
- 02 - Localisation : un site hétérogène et riche
- 03 - Historique : une ville dessinée par ses fortifications
- 04 - Rapport de niveaux



# PROGRAMME

L'enjeu principal est de créer une véritable promenade architecturale et patrimoniale dans le site en le transformant en une entité à l'identité forte. La place est dégagée de ses voitures, ce qui permet de prendre du recul sur le site. En créant une nouvelle entrée pour le musée, donnant sur la rue, ce dernier gagne en visibilité et en attractivité. La promenade se prolonge dans le musée tout entier afin de découvrir les

expositions. La cour devient un lieu de transition, qui amène à visiter le donjon, pièce maîtresse du musée. En parallèle, le chemin sous les remparts est rendu attractif par la création de parcours sportifs et par son entretien avec création d'un accès depuis le parc du donjon. De plus, une signalétique adaptée dans la ville fait la promotion de ce site unique.



01

02

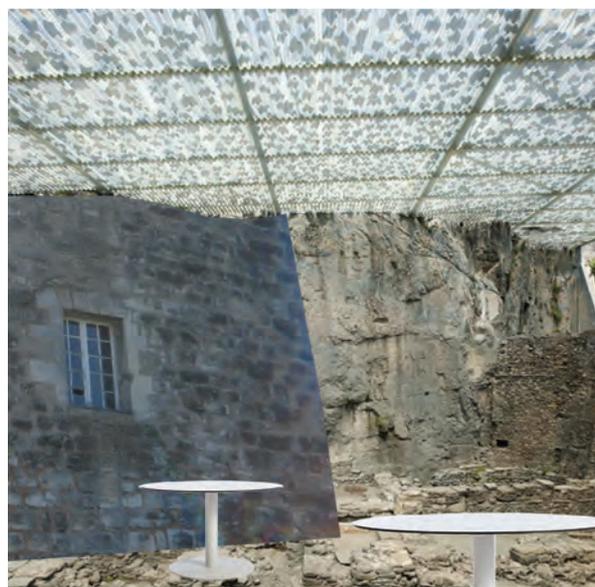
01 - Programme

02 - Des solutions globales pour une cohérence locale

# PROJET

Le projet consiste principalement en la création d'un bâtiment adossé à l'entrée du palais de justice. Ce bâtiment en verre est l'entrée du musée et permet d'accéder, grâce à un ascenseur, à la fois au niveau haut (parc du donjon) et au niveau bas (cour du musée et musée). L'idée est d'apporter un noyau au site grâce à la réhabilitation de la cour du musée en café-terrasse sous une verrière. Cet espace réunit tous les édifices et crée un lien entre eux. Pour une insertion optimale dans le paysage,

les débris du donjon et les pierres environnantes recouvrent partiellement la verrière plane, donnant ainsi des effets de lumière intéressants. Le donjon est entièrement restauré et offre des cadrages sur le paysage. Il est mis en valeur par un jeu de lumière et par le biais d'un marquage au sol. Le visiteur est invité à l'ascension de cet édifice pour atteindre un belvédère permettant une large vue. Le projet est global : grâce à ces aménagements, toutes les composantes du site seront liées.



01

02

01 - Couverture de la cour : verrière plate recouverte de pierres du site

02 - Un nouvel accès au niveau de la place



01



02



03

01 - La cour : un espace tampon convivial au cœur du projet  
02 - Création d'un belvédère  
03 - Maquette du projet



Jean-Pascal LEMEUNIER

Flavien ANCHAO / Ludwig HEMMER /  
Marine RICHARD / Pauline SPERLING

>

## UN MUSÉE REPENSÉ

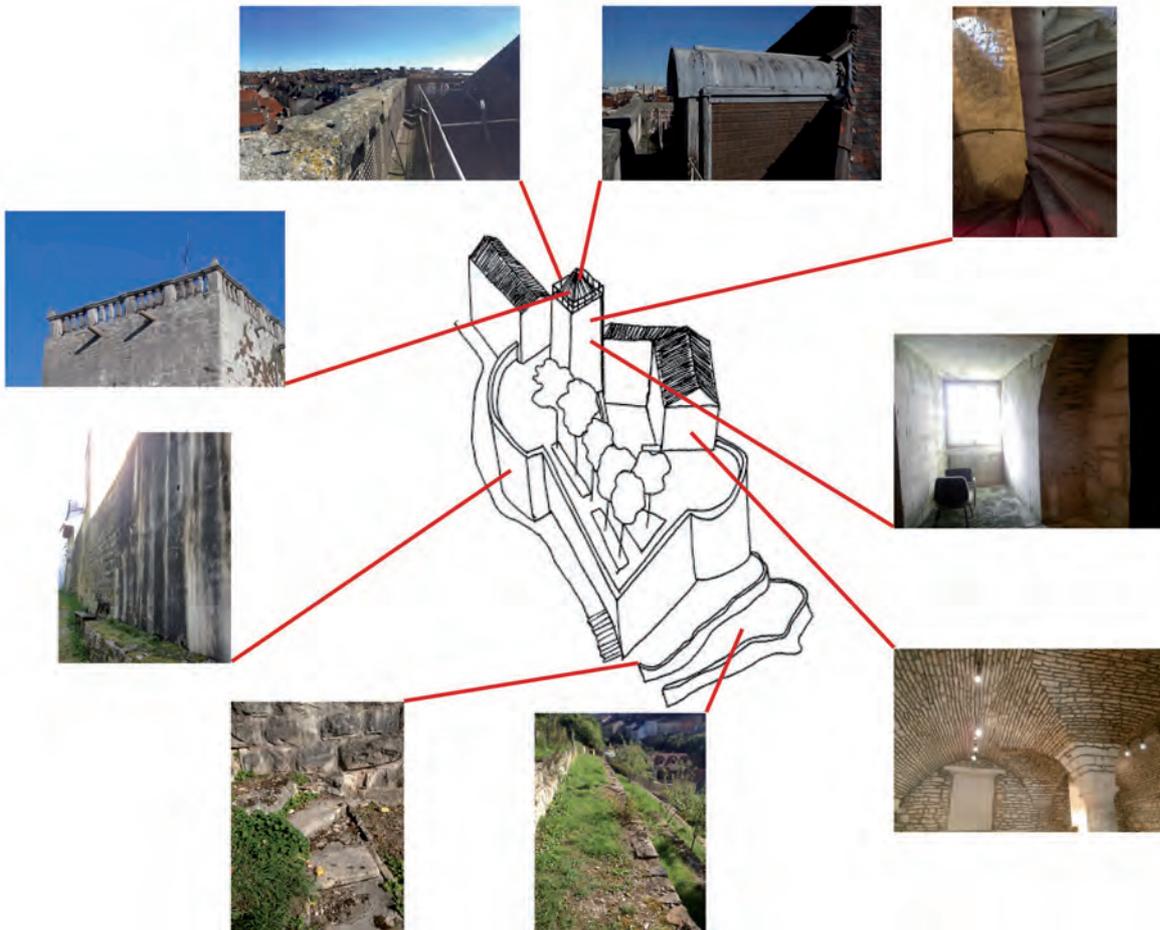
### ANALYSE

L'analyse territoriale de Chaumont a révélé plusieurs aspects problématiques et d'autres très positifs rendant possible une mise en valeur de la ville.

- L'histoire de la création de la ville a conduit Chaumont à se développer en hauteur ce qui est à l'origine de son extension surtout dans une direction. La topographie a donc une influence considérable dans l'implantation de la ville. Il s'agissait d'un endroit à intérêt stratégique, défensif de par sa position et sa proximité avec la Suisse.
- Aujourd'hui, la situation escarpée de cette zone rend son accès difficile. La taille des îlots ainsi que l'étroitesse des rues accentuent le phénomène, mais participent au charme

de la ville. Enfin, la vue dégagée est un réel point d'attrait, malheureusement peu exploité pour le tourisme, mais aussi par les habitants.

- La circulation autour de Chaumont est radioconcentrique, entraînant inévitablement le passage de nombreuses voitures au centre-ville.
- Le quartier de la gare, encore en cours d'aménagement, redynamise la ville de par l'identité graphique employée. Mais il reste relativement excentré du centre historique des X-XIII<sup>es</sup> siècles. L'accès au donjon est très complexe et il est aujourd'hui impossible d'y accéder directement sans passer par la vieille ville.





## PROGRAMME / PROJET

Pour résoudre ces divers problèmes, le programme que nous avons mis en place s'appuie sur les éléments suivants :

- Afin de régler le problème majeur de l'accès au donjon, du rattachement du quartier dynamique de la gare au centre historique des X-XIII<sup>es</sup> siècles et afin de faciliter la circulation et la déambulation, nous proposons l'installation d'un dispositif de passage. Ce passage prolonge l'axe de la place Émile Goguenheim passant par la requalification du parc Philippe Lebon jusqu'à l'espace vert du donjon. Ceci est possible par l'installation d'une passerelle ou d'un téléphérique.
- L'espace vert du donjon sera retravaillé afin de le rendre plus accueillant et exploitable. En parallèle à cette démarche, nous aménagerons le café du musée au rez-de-chaussée de la tour du donjon. Il s'agira d'un espace destiné à la fois au tourisme, mais également aux habitants de Chaumont. Afin d'en faire un espace collectif, mixant les populations, des jardins participatifs collectifs seront installés sur les jardins-terrasses en contrebas des remparts. Il sera possible d'y accéder directement depuis l'espace vert du donjon.
- Le donjon constituera un espace de vie jouissant ainsi d'une qualité paysagère.
- Afin de mieux rattacher visuellement le quartier de la mairie à ce nouvel espace de vie, il est nécessaire d'unifier les revêtements de sols pour conduire naturellement le piéton

jusqu'à la place du palais de justice. De par le choix de dispositifs simples et judicieux, nous prenons le parti de créer une zone mixte piétons / automobilistes. Le piéton sera plus à l'aise que l'automobiliste qui conservera tout de même un accès à ce lieu.

- Une importante restructuration de la place du Palais de justice, rendra évident le cheminement au musée par la création d'une rampe remplaçant l'escalier, réglant de ce fait l'accès aux personnes à mobilité réduite. La place ne sera donc plus un immense parking.
- Une extension du musée permettra un accès depuis la place, mais aussi son signallement. Elle respectera l'architecture médiévale sans pour autant l'imiter, intensifiant son caractère. Depuis cette extension, nous mettrons en place un ascenseur desservant la cour du musée et la tour du donjon. L'ensemble du site sera donc intégralement accessible. Ces changements affirmeront le donjon comme un élément emblématique de la ville. En outre, il n'est pas envisageable de réaliser des travaux d'une telle ampleur et d'un tel impact, pour aboutir à la visite d'un musée tel qu'il est actuellement. C'est pourquoi le musée sera agrandi afin d'accueillir le riche patrimoine de la ville et d'en faire un réel point d'intérêt.
- Enfin, maintenant qu'un circuit est possible permettant un tour de la ville, il est essentiel de le rendre visible et connu de tous. Ceci sera possible par le biais d'éléments de signalisation.



01

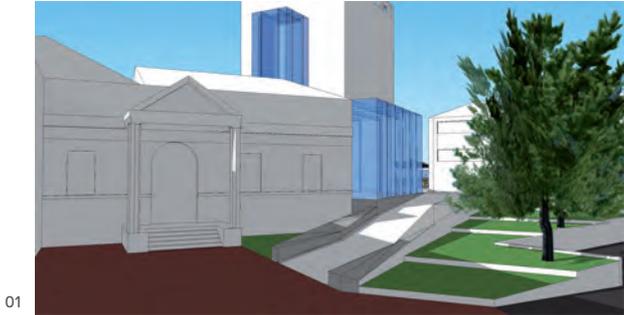


02

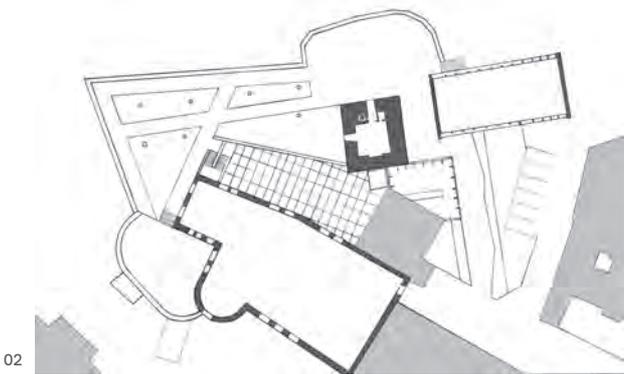
### PROGRAMME

01 - Téléphérique

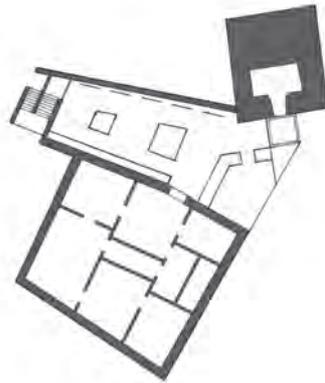
02 - Jardins collectifs, donjon



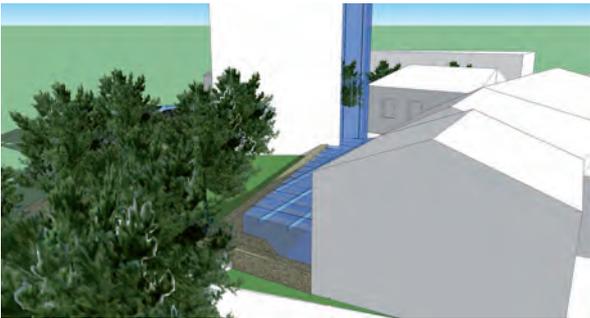
01



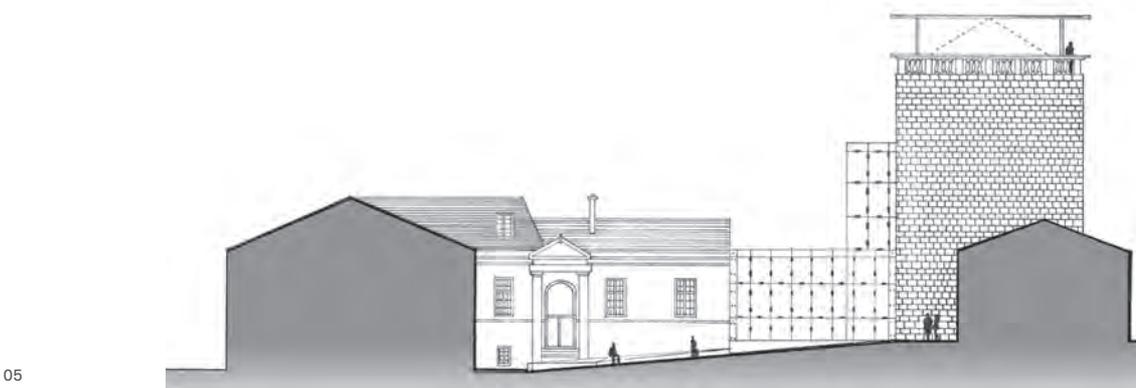
02



03



04



05

PROJET

- 01 - Réaménagement de la place du palais de Justice
- 02 - Plan d'extension du musée
- 03 - Plan du sous-sol
- 04 - Extension du musée, couverture de la cour
- 05 - Coupe sur la place du palais de justice



## LE POINT SUR LE I

# ANALYSE

Ville d'origine féodale, Chaumont est fondée au X<sup>e</sup> siècle sous la souveraineté du seigneur Geoffroy I, grâce à la construction du donjon et de l'enceinte fortifiée.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, Chaumont prend de l'ampleur dans son extension et ses fortifications. Elle est reconnue comme capitale du pays environnant à part entière.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, des fortifications sont édifiées (1575-1594) comprenant des fossés et bastions des cotés sud et est. L'enceinte du château est démolie et un boulevard structurant prend place sur le remblai des fossés.

En dehors des remparts, le faubourg St Michel au sud et le faubourg des Tanneries au nord-est s'amplifient.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, des remparts avec des bastions, au sud et à l'est, sont détruits. Les tracés sont repris pour la construction d'un réseau viaire du centre-ville aux faubourgs.

Le chemin de fer arrive en 1855, créant un nouvel axe d'extension. La gare ainsi que d'autres équipements et infrastructures sont édifiés pendant ce siècle, comme le viaduc.

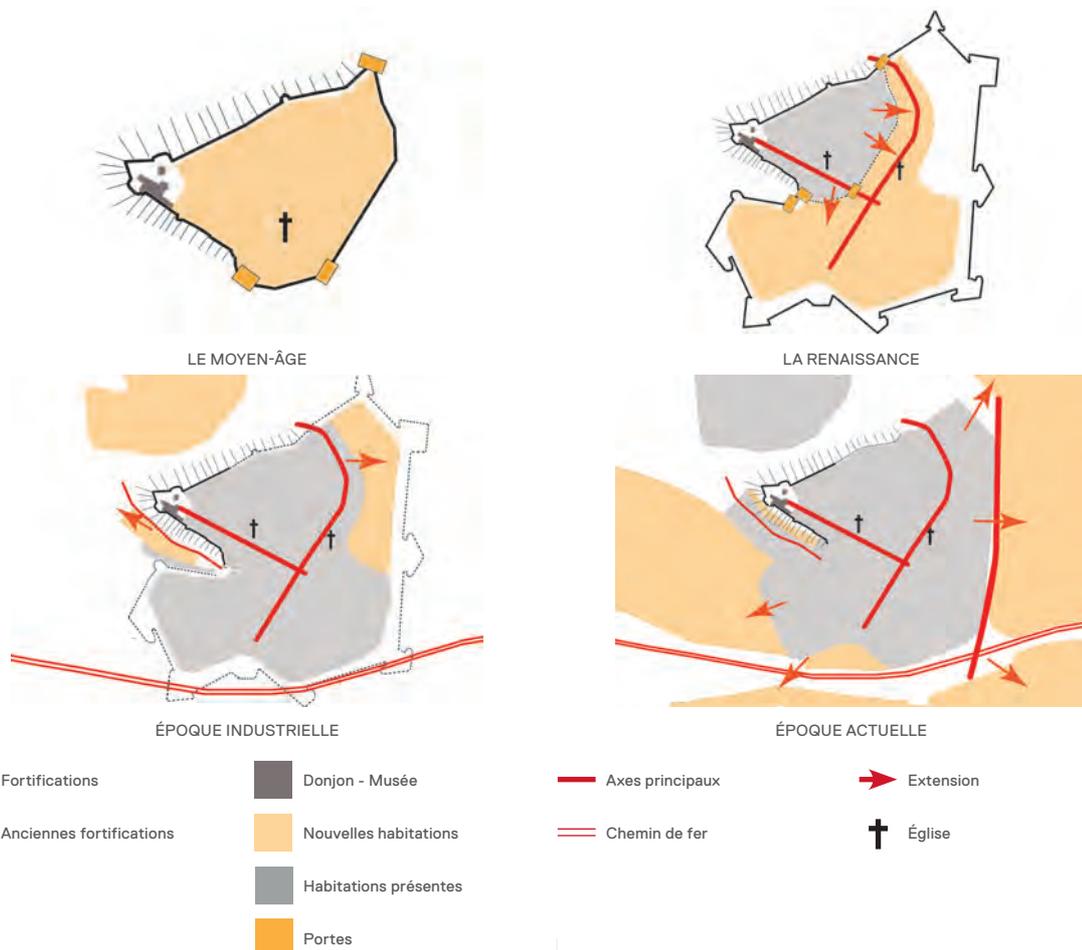
La ville de Chaumont dispose d'un riche patrimoine architectural qui s'est accumulé durant les siècles. Malgré le peu d'espaces publics végétalisés à l'intérieur du centre historique, les squares et promenades forestières créent des liens avec les anciennes

fortifications et les requalifient. Les rues du centre ancien sont étroites et courbes, caractéristiques du Moyen-Âge. Le stationnement latéral tend à prendre beaucoup d'espace, rendant la circulation des piétons d'autant plus difficile.

Le centre ancien de Chaumont est d'une grande densité, issue au caractère fortifié de la ville et donc liée au manque de terrain. Les parkings et stationnements prennent énormément de place et ont tendance à asphyxier la ville.

Le quartier historique de Chaumont possède un fort potentiel touristique architectural et culturel :

- situé à proximité du secteur gare, il est facilement accessible à pied en 10 minutes,
- il regroupe de nombreux édifices d'intérêt patrimonial, en particulier les maisons à tourelle, ainsi que l'emplacement des anciens remparts et des anciennes portes de la ville,
- il contient des édifices essentiels comme la basilique Saint-Jean-Baptiste, le musée de la Crèche, le musée d'Art et d'Histoire de la ville,
- par à son relief, il offre divers points de vue panoramiques sur la vieille ville et l'agglomération mais aussi sur la vallée, la ceinture verte chaumontaise.





LE MOYEN-ÂGE



LA RENAISSANCE



AUJOURD'HUI



Analyse historique du secteur donjon - musée

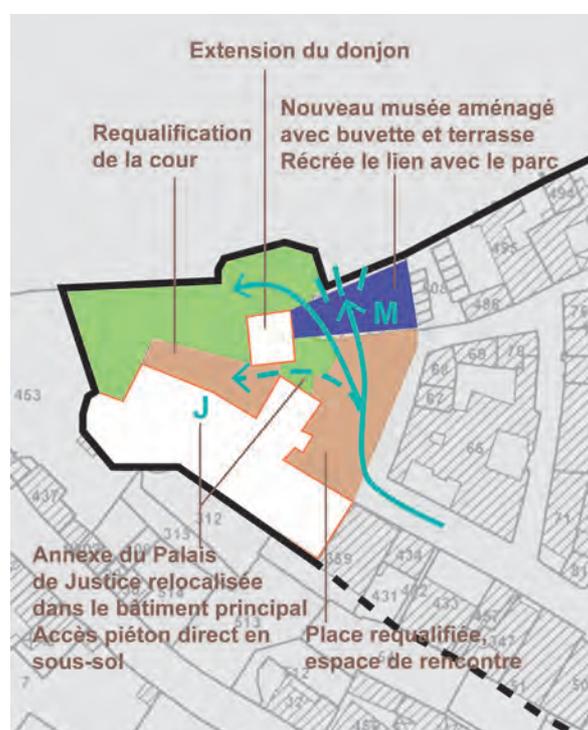
## PROGRAMME

Les problèmes rencontrés dans notre secteur :

- Peu ou pas de lien avec le reste de la ville, en particulier pour les piétons/cyclistes,
- Place prédominante des automobiles (parking),
- Le bâtiment B du Palais de Justice obstrue la vue sur le paysage et l'accès au panorama,
- Donjon peu valorisé ,
- Musée d'Histoire situé en contrebas, dans une cour non accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les solutions que nous souhaitons apporter :

- Redonner de la valeur au cœur historique à deux échelles : celle de la ville et celle du quartier,
- Développer le tourisme et lier le site au reste de la ville par la création de parcours de découverte culturelle,
- Requalifier la place adjacente au donjon, reconsidérer les modes de circulation,
- Revoir l'accessibilité au parc et l'accès au musée pour tous les usagers,
- Revaloriser le donjon, emblème de la ville. Lui donner une nouvelle attractivité.





## PROJET

Avant l'intervention dans le secteur du donjon, il était nécessaire de le remettre en lien avec le reste de la ville.

Le parcours touristique proposé permet la découverte du patrimoine et paysage chaumontais. Un cheminement pour randonneurs est aussi conçu au pied des fortifications, permettant une diversité d'activité sur le secteur.

Le réaménagement de la place devant le palais de justice est primordial pour la revalorisation du site. L'instauration d'une zone de rencontre piétons / cyclistes / automobilistes limitée à 30 km permet une transition douce entre la ville et le secteur.

La question de l'accessibilité est d'une importance primordiale pour ce projet. Afin de permettre un accès direct, le musée est logé dans un nouveau

bâtiment qui remplace le deuxième corps du palais de justice (construit en 1960), démolé pour l'intervention.

Le donjon, construction emblématique du secteur, est réhabilité pour servir d'espace d'exposition lié au parcours du musée. Une extension vient combler les 5 m qui lui manquaient depuis XVIII<sup>e</sup> siècle. Une structure légère en acier pour l'ascenseur vient se greffer sur la tour permettant l'accès aux salles et à la terrasse panoramique par un système de passerelles.

Un parcours paysager, offrant des vues sur la promenade forestière, lie la grande place, le musée et le jardin du site.

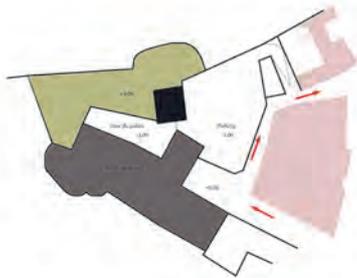
Le choix des matériaux employés pour ce projet s'appuie d'une part sur la référence aux matérialités existant localement et

d'autre part sur l'introduction d'éléments de construction contemporains en contraste.

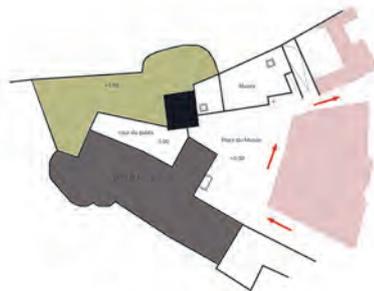
La structure qui coiffe le donjon et qui contient l'ascenseur est conçue en acier, résistant, léger, démontable dans le cas de futures interventions et ne porte pas atteinte à la construction médiévale.

L'architecture du nouveau musée évoque la maçonnerie du donjon par son soubassement minéral en pierre calcaire. L'étage supérieur du restaurant-terrasse est constitué d'une structure poteaux-poutres en acier du même type que la structure contemporaine qui surmonte le donjon. Sur cette construction en métal viennent s'appuyer des planchers en chêne local.

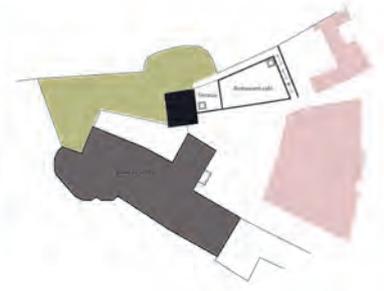
01



PLAN DU R-1  
Aménagement d'un parking souterrain avec accès direct à la cour du palais de justice

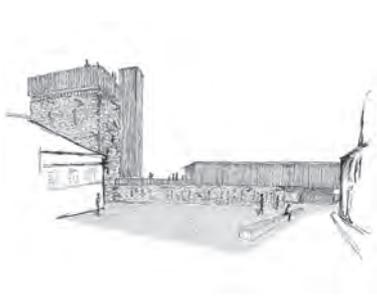


PLAN DU RDC  
Réaménagement de la place et installation du musée



PLAN DU R+1  
Aménagement d'un restaurant avec terrasse de plain-pied avec le jardin public et aménagement d'un parcours paysager liant le niveau de la place à celui du jardin

02



03

01 - Projet du secteur donjon - musée

02 - << Vue de la place

>> Entrée du musée

03 - Vue du parc



## UN PATRIMOINE RICHE EN PAYSAGE

### ANALYSE

L'un des points principaux permettant la compréhension du fonctionnement et de l'organisation de la ville de Chaumont est la topographie. En effet, celle-ci crée d'une part une barrière physique dans la ville, rendant ainsi les déplacements plus compliqués, mais elle façonne également l'organisation de la ville. Les habitations sont construites dans la vallée, ou sur les hauteurs, laissant ainsi la végétation s'installer sur les flancs.

Le quartier historique s'organise autour du donjon situé stratégiquement sur la partie haute du relief, à l'extrémité de la ville. Ses rues étroites ne permettent pas aux véhicules d'y circuler facilement, d'où la mise en place de circulation à sens unique. De la même façon, l'emplacement des zones de stationnement a tendance à encombrer la ville de véhicules. Ce sont donc finalement les déplacements quotidiens à pied qui se révèlent être plus simples, malgré les contraintes imposées par le relief.

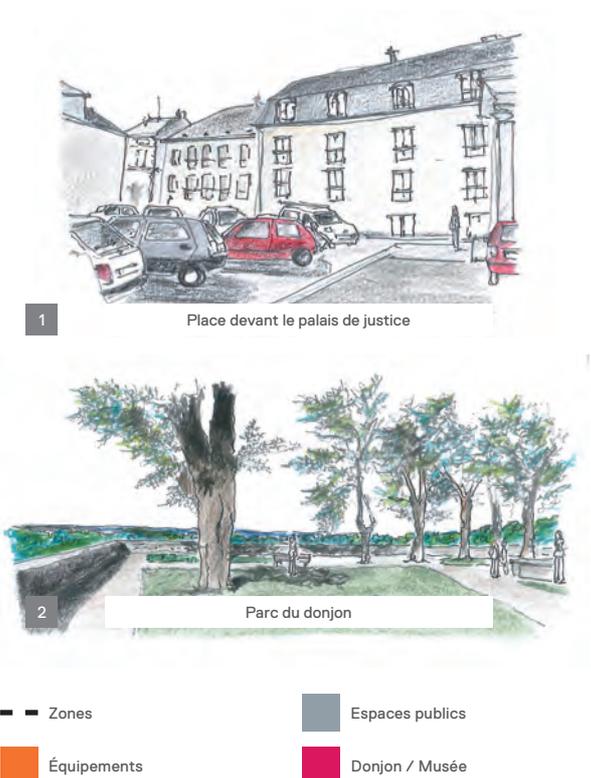
Le paysage constitue un autre axe important dans la ville de Chaumont. En effet, l'environnement proche et lointain de la ville offre de nombreux points de vue, qui sont cependant bien souvent mal indiqués, peu valorisés, voire inaccessibles. La promenade qui longe les remparts et donne accès aux terrasses en contre bas en sont d'ailleurs la preuve. Il y a donc un fort contraste entre la diversité des points de vue dans la ville et leur accessibilité.

Certains espaces paysagers ont été aménagés, comme le

square ou encore les terrasses et d'autres sont des espaces où la végétation est restée libre. La répartition et la diversité de ces espaces offrent un magnifique panorama depuis les nombreux points de vue de la ville. C'est d'ailleurs depuis les espaces public les plus importants que les vues sont les meilleures. Ils témoignent du potentiel de la ville mais comme ils ne sont pas reliés les uns aux autres en un parcours cohérent, et sont mal indiqués, ils se trouvent finalement peu exploités.

Le donjon fait partie de ces potentiels à valoriser, même s'il reste proche des points d'attractions les plus forts de la ville, tels que la basilique, la mairie, la gare ou encore le square. Sa situation géographique en fait un carrefour central dans Chaumont : il est à la fois un espace d'articulation et de transition entre la ville historique dense et le paysage.

Apparaissant tout d'abord comme une contrainte importante dans le développement de la ville, il semblerait pourtant que le fort relief du site lui offre au contraire un potentiel qui ne demande qu'à être mis en valeur. De la même façon, le paysage ainsi que la valeur historique et culturelle du site représentent des atouts majeurs pour Chaumont. Il serait peut-être nécessaire de donner un attrait nouveau à ce centre historique en le redynamisant, en créant des liens entre les différents aménagements et atouts de la ville tout en modifiant l'organisation urbaine.



Une hiérarchisation des espaces publics



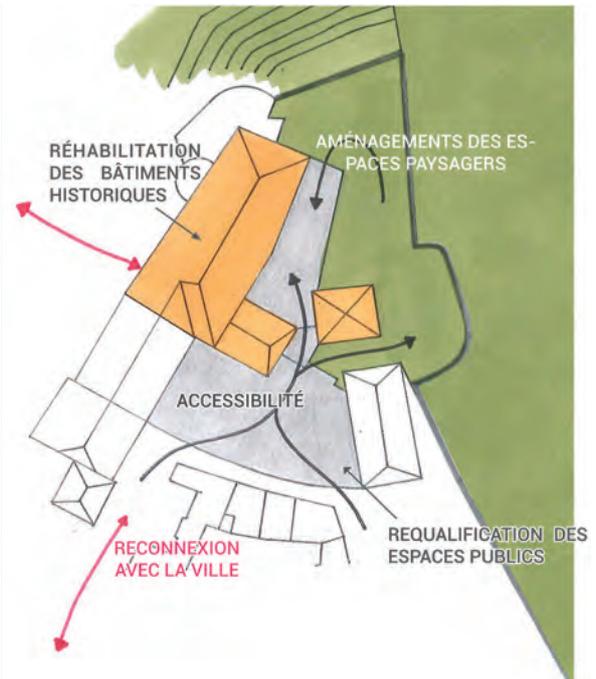
## PROGRAMME

L'analyse de la ville et en particulier celle du cœur historique à l'emplacement de l'ancien château nous a permis de comprendre les problématiques essentielles de ce secteur. Chaumont offre aujourd'hui, grâce à sa topographie, un fort potentiel paysager ainsi qu'une histoire qui ne demande qu'à être exposée et expliquée au public.

Nous souhaitons donc rendre à ce site son importance au sein de la ville, en le rendant plus attrayant, plus accessible. Il faut, en effet, connecter le site au reste de la ville, le rendre plus visible non seulement par une signalétique pertinente mais également par un travail sur l'accès au site depuis la place du palais de justice. La deuxième problématique de ce site concerne le traitement des espaces publics et des espaces paysagers : le piéton doit devenir l'acteur principal de ce lieu. Pour cela, il s'agit de travailler à une nouvelle qualification des espaces publics. De plus, les nombreux espaces verts visibles depuis les remparts, qui sont des espaces intéressants, doivent être aménagés afin d'être plus attractifs et praticables par tous. L'intervention architecturale se porte principalement sur une réhabilitation du donjon. Cette réhabilitation consisterait à modifier la toiture existante pour créer à la place, une toiture plate, le but étant de donner au donjon ce qui sera sa nouvelle fonction principale : celle d'un observatoire permettant de découvrir et non plus de surveiller.

## PROJET

Nous avons abordé le projet tels des chevaliers à la conquête d'une motte féodale sur laquelle se situe l'imprenable donjon. C'est pourquoi nous avons commencé à approcher la ville par le sud dans le but d'envahir tout d'abord les terrasses en contre bas des remparts. Nous avons voulu créer des espaces de partages et d'échanges entre les villageois sur ce site qui offrait un réel potentiel. L'installation de jardins participatifs semblait alors être une solution appropriée : cultiver des courges et des rutabagas permettrait sûrement de valoriser le lieu et lui apporter un dynamisme nouveau. Le second enjeu consistait en la conquête des remparts de façon à atteindre le donjon. Après avoir tenté d'assaillir les remparts sans grand succès, nous avons choisi de construire un escalier qui longerait les remparts tout en créant une promenade jalonnée de plusieurs points d'observation. Une fois arrivés sur les fortifications, nous avons découvert un espace que la nature avait déjà conquis mais qui cependant offrait une vue magnifique sur le paysage aux alentours. Le défrichage de ce lieu nous a permis d'apprécier ses nombreux atouts et d'envisager la mise en place de nouveaux aménagements qui profiteraient aux villageois. Dans la continuité, nous avons investi la cour centrale du donjon de sorte à faire « redescendre » le parc que nous avons créé sur les remparts. Cet espace paysager verdoyant redonne par la même occasion de la valeur au musée qui était auparavant isolé et en perte de dynamisme. Pour accentuer cette valorisation, le musée devait également être plus visible depuis la ville. Cette



Principes du projet

volonté s'est donc traduite par un remaniement du dispositif d'accessibilité : la destruction d'un volume donnant sur la cour centrale permet de dégager la vue et laisse place à un escalier donnant un accès direct au musée depuis la place des tribunaux. De la même façon, un fabuleux monte-charge donne la possibilité aux personnes à mobilité réduite de pouvoir se rendre au musée, chose qui n'était pas envisageable jusqu'alors. Le donjon étant à notre portée, il était de notre devoir d'utiliser son potentiel et de le mettre au service de la bourgade. L'ascension se révélant être une grande épopée, une restauration de l'escalier s'avère nécessaire avant de pouvoir organiser des visites dans le donjon. Mais nous avons d'autres ambitions pour donner une nouvelle vie à cet édifice. Le toit étant dans un état misérable, il devait faire l'objet d'une rénovation certaine. Cependant, au vu du potentiel qu'offrait le donjon au site, nous avons préféré rendre le toit plus accessible en créant un toit-terrasse de manière à pouvoir, non seulement observer les différents ennemis qui voudraient s'emparer de la ville mais également donner la possibilité aux habitants d'observer un somptueux panorama. Les étages du donjon pourraient eux aussi être visités et seraient dédiés à livrer l'histoire du donjon depuis sa création jusqu'à nos jours.

Notre volonté de conquérir la ville ne s'arrête pourtant pas là. Il nous semble important de redonner du dynamisme au cœur historique de la ville par le biais d'interventions architecturales et paysagères, mais aussi en proposant une requalification des

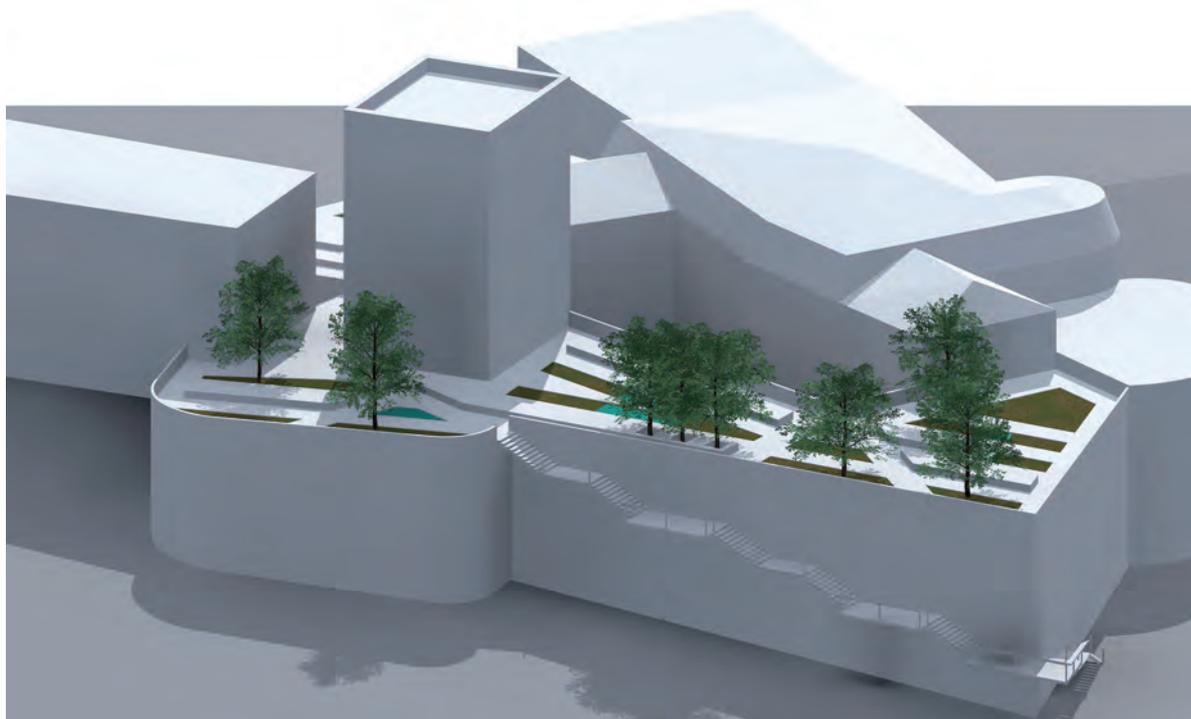


espaces publics, le but étant de créer des liens entre l'extrémité de la ville qui abrite le donjon et le centre actif de Chaumont. Par conséquent, un aménagement urbain participatif devrait être installé sur la place, devant le palais de justice. Il s'agirait de laisser une trace du salon de l'affiche et du graphisme tout

au long de l'année, en renouvelant toutefois régulièrement les œuvres, au sein de la ville. Cette sorte d'exposition extérieure ferait ainsi écho aux deux identités fortes de Chaumont, c'est-à-dire, le donjon et le festival.

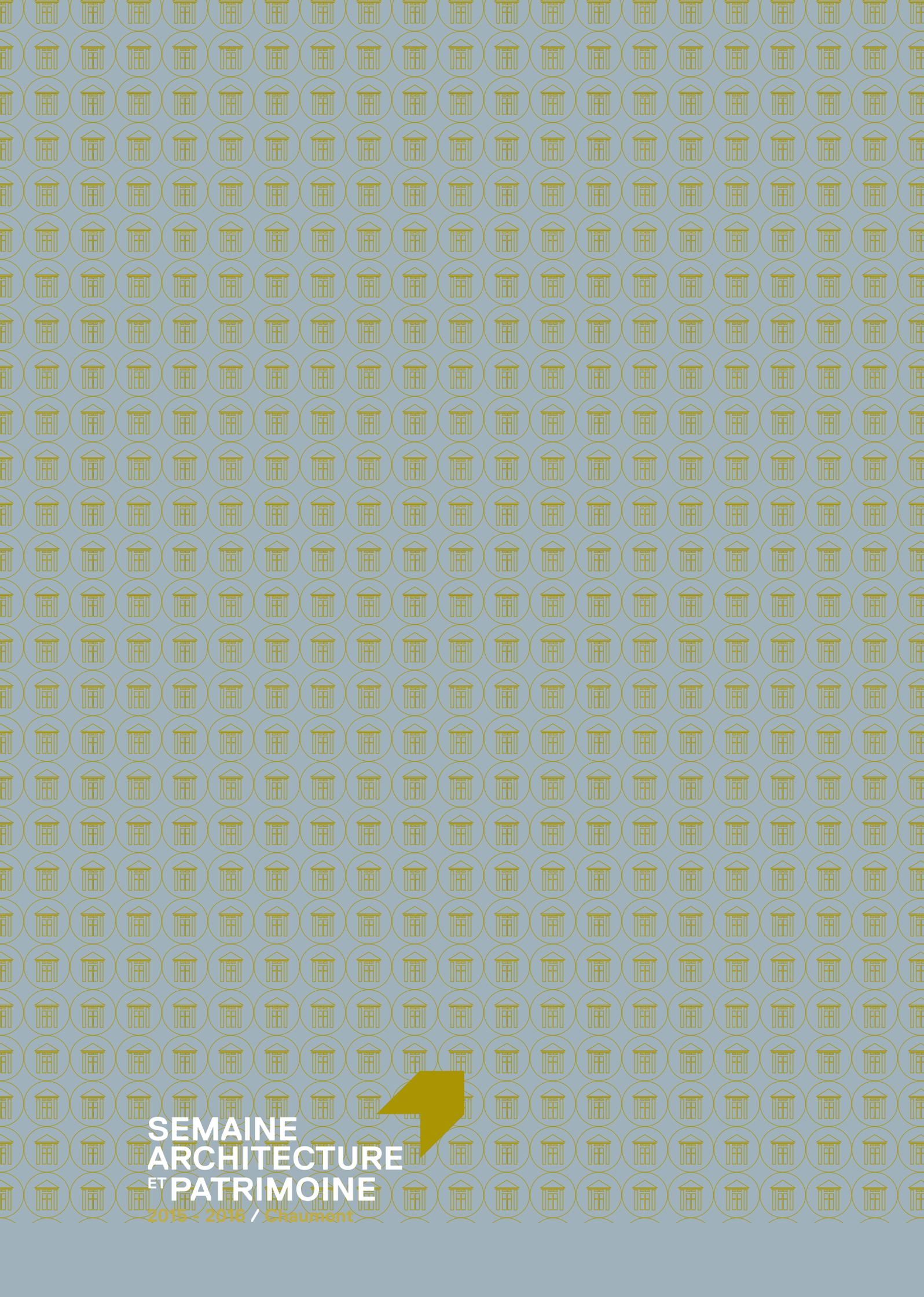


01



02

01 - La cour  
02 - Vue d'ensemble du projet



SEMAINE  
ARCHITECTURE  
ET PATRIMOINE

2015 - 2016 / Chaumont

# **SAINTE- MARIE**

## **L'ANCIENNE ÉCOLE SAINTE-MARIE ET SES ABORDS**





## INSERTIONS CONTEMPORAINES

# ANALYSE

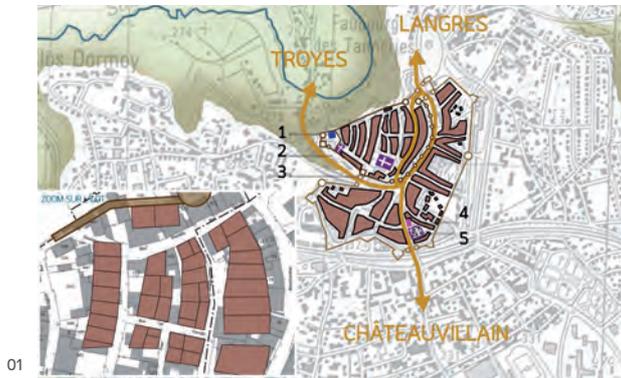
Durant cette semaine et après une brève analyse de la ville, nous avons pu constater l'héritage historique de Chaumont. Ville se situant à l'origine sur un axe marchand et dont le passé repose sur les échanges commerciaux, elle compte un grand nombre d'hôtels particuliers et de belles demeures.

En errant dans la ville, on observe de nombreuses façades sculptées se cachant derrière des portiques imposants qui dissimulent une cour ou un jardin. Nombre de passages sont étroits et les corps de bâtiments semblent bien souvent « recroquevillés » sur eux-mêmes.

L'îlot étudié présente d'ailleurs un caractère introverti. Il est constitué principalement d'une ancienne école dont les locaux abandonnés présentent un fort potentiel spatial et architectural.

Autour de cet équipement éducatif, plusieurs habitations plus ou moins modestes donnent sur un ancien passage aujourd'hui condamné.

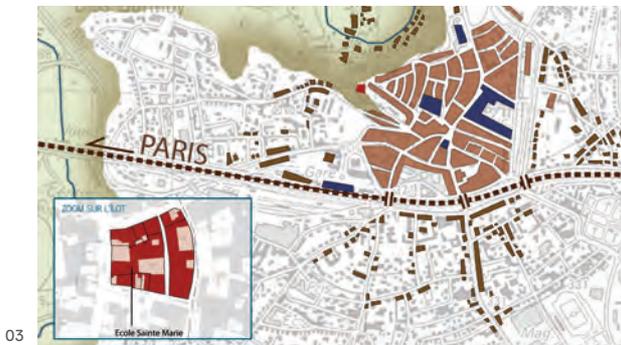
La densité de l'îlot reste certes un avantage en ce qui concerne l'efficacité de l'espace mais en fait un lieu dans lequel les cours sont enfermées entre des blocs opaques en friche. Qui plus est, le programme implanté jusqu'alors ne permet pas une grande diversité des usagers ni des activités. Il faut selon nous rendre cet ensemble attractif en l'ouvrant davantage au domaine public, d'autant plus que l'îlot se situe entre quatre axes dont deux sont très fréquentés par les automobilistes et deux concernent plutôt les piétons et les vélos.



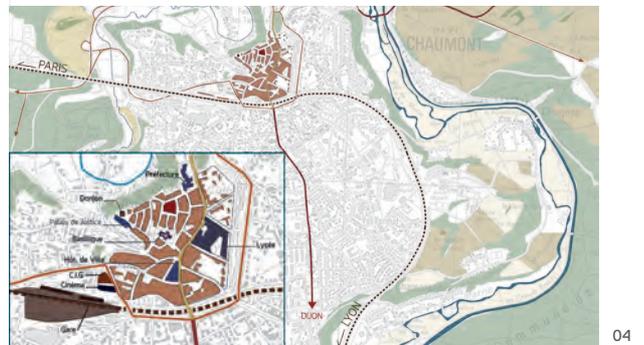
- Le bâti ancien
- Les axes majeurs
- La première enceinte
- La deuxième enceinte
- 1 - Donjon
- 2 - Église Saint-Jean
- 3 - Basilique
- 4 - Hôtel Dieu
- 5 - Cimetière



- 1 - L'ÉPOQUE RELIGIEUSE
- 2 - L'ÉPOQUE NAPOLEONNIENNE
- Établissements religieux
- La deuxième enceinte
- Les jardins
- Institutions civiles et militaires
- Basilique
- Le bâti



- 1 - LE BÂTI
- 2 - L'ENVIRONNEMENT
- Bâti du centre ancien
- Institution
- îlot étudié
- Voies ferrées
- Relief
- Rivières et canaux



- 1 - VÉGÉTATION
- 2 - LES RÉSEAUX
- Forêts et parcs
- Champs cultivés
- Prés
- Rivières et canaux
- Axes principaux
- Axes secondaires
- Voies ferrées

01 - Un centre-ville constitué au XVI<sup>e</sup>  
 02 - Le XVIII<sup>e</sup> : la religion au cœur de la ville  
 03 - Une ville qui s'étend au XIX<sup>e</sup> siècle  
 04 - Un centre ville au milieu de la végétation



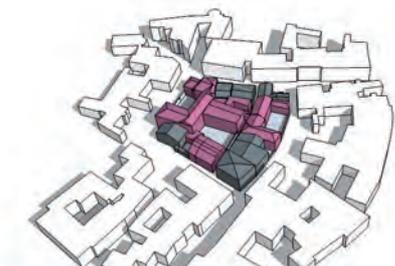
## PROGRAMME

Afin de dynamiser les lieux, nous avons décidé d'y implanter un programme hétérogène pour offrir une diversité d'usages.

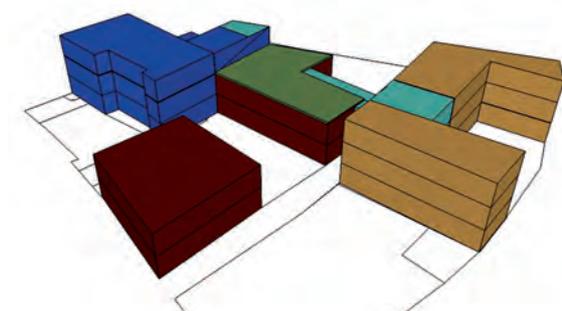
Notre îlot représente - comme expliqué précédemment - des enjeux aux valeurs patrimoniale et sociale très fortes. Il nous semble alors très important de conserver au maximum le patrimoine présent sur le site. Nous voulons montrer la possibilité d'allier l'architecture contemporaine et la pierre ancienne, malgré les siècles qui les séparent. Beaucoup de soin est apporté à l'esthétique extérieure pour inciter le public à traverser le nouvel îlot et à rester sur les lieux. Pour inviter au passage, il est ainsi important de repenser l'ouverture de l'îlot. Le site se trouve, il est vrai, à un emplacement stratégique

compte tenu des axes fréquentés du centre-ville. À l'heure actuelle, il semble toutefois renfermé sur lui-même et n'offre aucune entrée principale. Il faut donc hiérarchiser les percées le plus logiquement possible. Cela nous permet ensuite de repenser une nouvelle accessibilité vers de nouveaux programmes. Pour intensifier cette invitation à entrer, nous avons minutieusement sélectionné les usages que nous voulions favoriser au sein de notre projet, de façon à requalifier chaque bâtiment. Nous avons pris le parti d'introduire un programme mixte, public / privé et différents usages. Cela a pour conséquence une redynamisation de la zone, dans laquelle sont prévues des activités à toute heure de la journée, durant toute l'année.

01



02



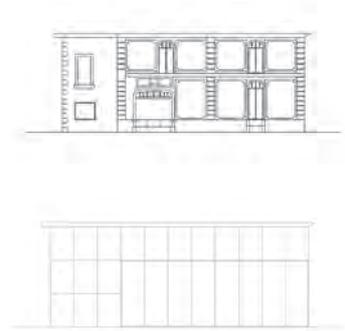
01 - Emprise du projet  
02 - Plan du 2<sup>ème</sup>

## PROJET

Une partie de l'école est transformée en hôtel et en restaurant. Pour ce faire, nous avons retravaillé l'accueil et utilisé le potentiel architectural de la cour dans un jeu permanent entre intérieur et extérieur, opacité et transparence. Il nous semblait primordial de revoir les cheminements ainsi que les séquences d'entrées. L'une des façades de bâtiment se voit également transformée en une sorte de vitrine et abrite un café ainsi qu'une salle d'exposition. L'ancienne courette qui jouxte le café a été rouverte et nous en avons fait un espace de rencontre entre les habitants et les visiteurs, le temps d'un après-midi.

Une partie du projet est dédiée au logement d'artistes ainsi qu'à des ateliers mis à leur disposition. Nous avons également investi le deuxième étage de l'école et y avons intégré une salle de réunion luxueuse, qui permettra d'échanger, partager et débattre en profitant d'une vue de qualité.

Notre projet se traduit ainsi : conserver le patrimoine présent, le transformer de manière intelligente pour en tirer le meilleur et ainsi ouvrir l'îlot et le faire revivre à travers une multiplicité de programmes.



Montages photographiques du projet de reconversion



Jean-Pascal LEMEUNIER

Vaiana BELOCCHI / Nina BERNARD / Pauline BLONDLOT /  
Lucie BOLE / Léa DELVAL / Perrine HEZARD

>

## LE FEU DE CAMP

# ANALYSE

L'îlot Sainte-Marie est au cœur du centre-ville historique. La ville de Chaumont a été créée au Moyen-Âge. À partir du XIII<sup>e</sup> siècle, elle se développe sous forme d'une succession de remparts. Le cadastre actuel témoigne de l'emprise des remparts initiaux partiellement disparus. Au fil des siècles, on assiste à un étalement urbain vers le sud de la ville.

Chaumont s'est implantée sur un éperon rocheux délimité par une vallée creusée par la Marne et la Suize. La beauté de ce paysage naturel, son relief et sa forêt, ainsi que sa présence tout autour de la ville sont des atouts touristiques que la commune doit développer.

L'étude du réseau routier de Chaumont nous montre une efficacité par sa proximité avec l'autoroute. La ville a conservé ses axes historiques qui lui permettent de relier facilement le centre à sa périphérie.

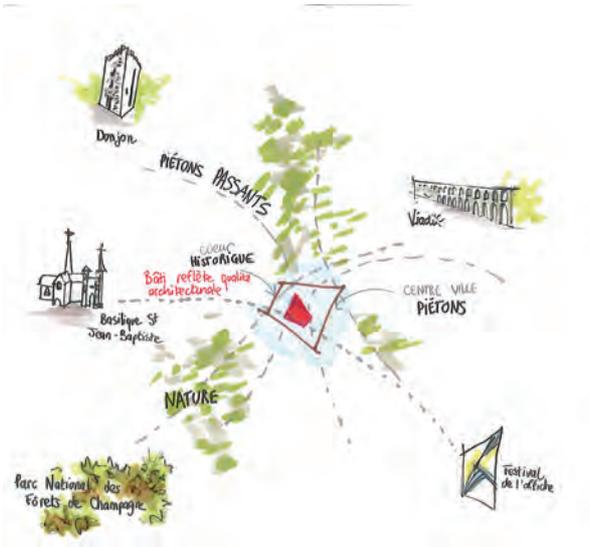
À l'échelle de la ville, nous avons relevé différents pôles monofonctionnels (zone commerciale, zone étudiante...) en périphérie et un pôle multifonctionnel en centre-ville. Le quartier Sainte-Marie en fait partie. Il dispose ainsi d'une diversité d'équipements (gare, CIG, médiathèque...) et de différents monuments historiques, accessibles à pied

rapidement. Cependant, notre îlot n'en profite par car il est introverti.

Au niveau du quartier, à la suite d'une brève enquête auprès des habitants, nous avons rencontré des usagers d'âges et de classes sociales différentes. Mais peu d'entre eux se détendent ou se divertissent dans l'îlot. Ce phénomène est dû au manque d'activités de l'ancienne école.

Selon l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) de Chaumont, certains bâtiments de l'école ont un intérêt architectural. Étant donné que les locaux ont été abandonnés depuis une vingtaine d'années, nous avons décidé de réaliser une étude sanitaire. Ces recherches nous ont démontré que certaines parties du bâtiment sont insalubres (plancher, toiture...). La commune devrait les détruire au lieu de les rénover d'un point de vue économique.

Suite à notre analyse, nous avons pris en compte l'intérêt architectural, historique et programmatique du quartier, ainsi que la qualité paysagère du territoire. Nous avons également constaté le manque d'attractivité de l'îlot. Nous souhaitons développer ces qualités au sein de notre projet pour le rendre plus dynamique.



Etat des lieux contextuel



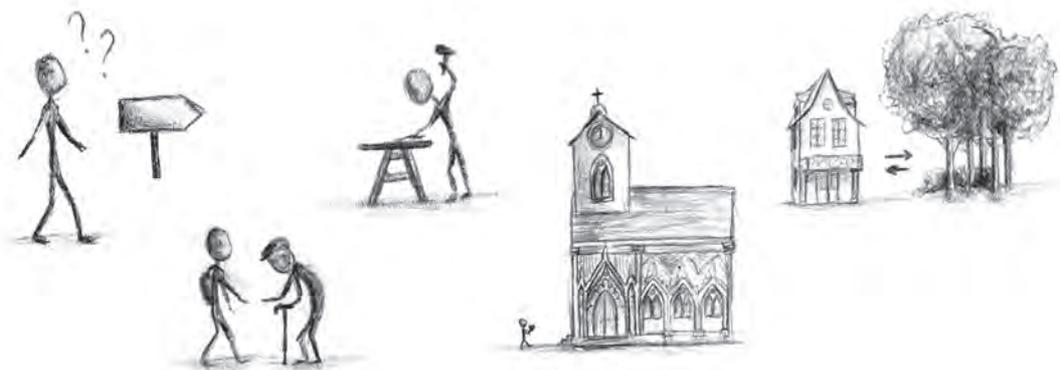
## PROGRAMME

Pour répondre à nos attentes, nous nous sommes inspirés du concept du « feu de camp ». En effet, pour le bon fonctionnement d'un feu de camp, nous avons besoin de nous loger sous la tente, de nous nourrir, de nous divertir et d'appliquer des savoir-faire.

De ce fait, nous réalisons un gîte, pour pallier au manque de logements touristiques de la ville. Le cœur d'îlot est un cadre idéal pour accueillir une brasserie conviviale et une ludothèque.

De plus, nous trouvons intéressant d'amener des activités culturelles au sein de notre îlot, telles que la sérigraphie, en résonance avec le savoir-faire de l'affiche, ou des salles de musique. Enfin, dans un rapport à la nature, nous proposons un atelier biologique et aménageons les cours.

Notre objectif est de créer un lieu de rencontre dynamique, utile et plaisant autant pour les touristes que pour les habitants du quartier.



Objectifs : attirer le passant, créer un lieu de rencontre, valoriser le patrimoine architectural et le savoir-faire local, lier le site à son territoire

## PROJET

L'échelle de notre îlot avec sa petite ruelle et ses cours crée un charme et une intimité à conserver, mais pas une attractivité. C'est pourquoi nous voulons créer un signal aux entrées de l'îlot. Celui-ci prendra la forme de lames métalliques noires qui se prolongent sur la rue. Elles s'accompagnent de monolithes métalliques noirs. Pour créer une ouverture supplémentaire vers la cour centrale, nous détruisons une partie d'un bâtiment dans la continuité d'une rue adjacente et formant une allée végétale.

Par ailleurs, l'îlot est muni de multiples cours qui se répondent. Nous avons poursuivi ce jeu en les requalifiant. Une cour biologique permet de cultiver des plantes et de fournir l'atelier biologique. La cour centrale se veut conviviale grâce à un aménagement paysager et une terrasse de bar ; les bâtiments

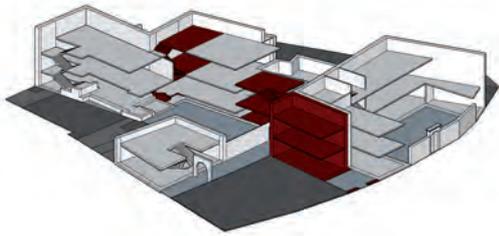
s'ouvrent sur celle-ci. La dernière, la seule ouverte sur une rue fait office de parking pour le gîte.

Nous souhaitons préserver la qualité architecturale. Ainsi, l'intervention sur les façades est minimale. Pour les moderniser, nous changeons notamment les menuiseries extérieures par des vitres simples qui rendent les baies de formes variables homogènes.

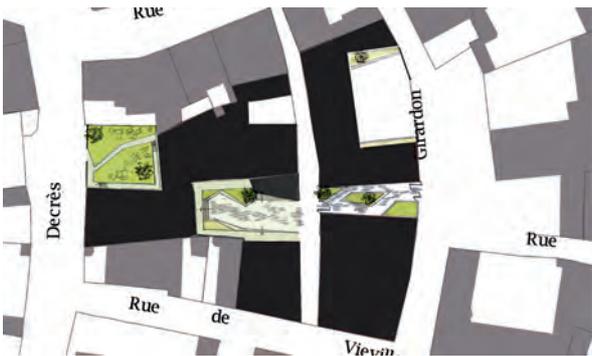
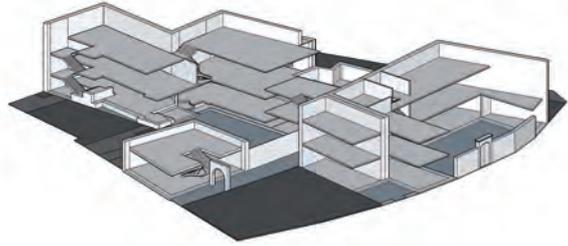
À l'intérieur du bâtiment, nous remédions uniquement à la complexité du jeu des demi-niveaux en calant les hauteurs des planchers sur celles du bâtiment ouest de l'îlot. Nous complétons ce changement par la création d'une circulation verticale claire à l'articulation des bâtiments au nord et à l'ouest de la cour centrale.



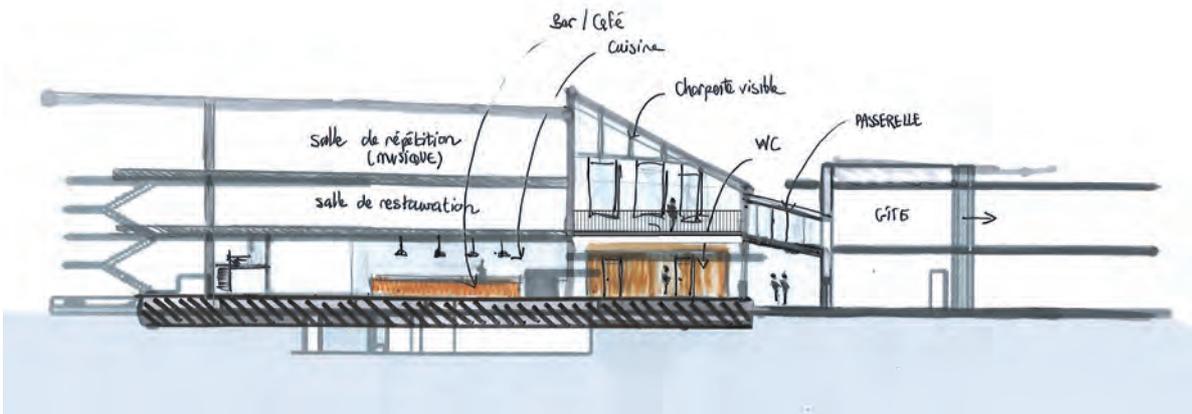
L'enveloppe globale



01



02



03



04



05

- 01 - L'enveloppe globale : plateau existant, parties détruites
- 02 - Les extérieurs
- 03 - Le bar - brasserie
- 04 - La Chappelle
- 05 - Le Laboratoire à thé et sa boutique



## LA RUELLE EST DANS LA PLACE !

### ANALYSE

Au X<sup>e</sup> siècle, l'ensemble castral et le noyau historique de la ville de Chaumont sont constitués. Ces constructions sont cernées par des fortifications. La ville est reliée aux bourgs et aux autres villes par des voies de communication. Au fil des siècles, elle se développe et s'agrandit. Les fortifications sont abattues et les faubourgs intégrés à la ville. Une deuxième enceinte est construite et englobe toute la cité. Les fortifications anciennes sont alors abattues. L'espace laissé par les fortifications et la zone *non aedificandi* donnent naissance à un boulevard : la rue de la Victoire de la Marne met en évidence cette observation. Son rôle structurant est encore visible aujourd'hui puisque c'est la rue principale de la ville.

Avec l'arrivée du chemin de fer, la ville poursuit son expansion, et sa population ne cesse de croître. Le développement

de la ville vers l'est et le sud confirme une centralisation de la ville vers de nouveaux quartiers. De ce fait, notre îlot, possédant à l'origine une position centrale au sein de la ville ancienne, se retrouve aujourd'hui plus excentré.

L'analyse des cartes anciennes permet d'affirmer la préexistence de la ruelle traversant le site que nous étudions, depuis l'édification du quartier du « Château ». Son tracé est donc très ancien et n'a jamais été modifié. C'était un lieu de passage important, reliant la Basilique Saint-Jean-Baptiste à la chapelle Sainte-Luce. L'observation du matériau employé au sol, un pavage ancien, nous indique que cette rue n'a pas reçu un travail identique aux autres voiries qui cernent l'îlot. On peut imaginer une privatisation de celle-ci, donnant accès à des hôtels particuliers,

et aussi un choix de sécurité pour les écoles.

On observe ensuite que le tracé de l'îlot est déjà en place aux fondements de la ville, les cours, les vides et les pleins sont déjà en place.

En 2001, la ville a voulu engager la réhabilitation de l'ancienne école Sainte-Marie en locaux d'accueils associatifs. Ce projet concerne plusieurs bâtiments à rénover, représentant une surface totale d'environ 3000 m<sup>2</sup>. L'architecte retenu est le cabinet Raes-Lacroix, de Chaumont. Le coût estimatif des travaux était à l'époque de 5 millions de francs. L'enjeu de cette opération, qui n'a finalement pas abouti, était la reconquête d'un espace laissé vacant depuis plusieurs années. Comment amener au centre-ville ?



- Epicentres de la ville (Hôtel de ville, donjon...)
- Cité administrative
- Limite due au relief
- Équipements contemporains (Cinémas, CIG...)
- îlot étudié
- Site religieux
- La Suize
- 1<sup>ère</sup> fortification
- 2<sup>ème</sup> fortification

Une ville à l'échelle humaine

## PROGRAMME

Une observation de la vacance au niveau de la ville de Chaumont, à partir des analyses de l'INSEE, nous permet de comprendre que la ville ne manque pas de logements, mais que trop d'entre eux sont laissés inoccupés (10% de logements vacants). Nous pensons donc que renforcer l'offre de logements en construisant en majorité des habitations sur l'îlot ne réglerait pas cette question. Ainsi, nous privilégierions une offre diversifiée, avec des logements, des services, un hôtel et des espaces de rencontres et d'échanges. L'aménagement d'un véritable espace public partagé, vivant permettra d'affirmer l'attractivité du quartier et créer une dynamique positive de reconquête du centre historique. Dans cette perspective, l'opération sur l'îlot Sainte-Marie s'inscrit comme un outil efficace de développement et un levier pour le rayonnement et l'attractivité de la ville.



	Bâti public		Entrée principale
	Bâti privé		Hôtel
	Non bâti		Boulangerie - salon de thé
	Projet		Café - exposition
			Résidence d'artistes - atelier

## PROJET

La colonne vertébrale de notre projet est la ruelle, que nous souhaitons rendre agréable et dynamique. Toutefois, les deux seuls accès actuels la rendraient trop peu fréquentée. La démolition d'une partie de l'école et le travail sur l'espace public nous permettront d'ouvrir la ruelle et de créer des circulations transversales.

Pour éviter que cette intervention atténue le tracé de la ruelle, des éléments de « filtre » viendront redessiner la ruelle et permettront de créer des relations à la fois physique et visuelle. La caractéristique de la ruelle est le sentiment de confinement entre deux parois. Pour conserver cette impression, le dispositif des cils permet de recréer la présence du mur. Le manque de recul et la façon de parcourir la ruelle ne permettent pas de voir à travers le dispositif qui paraît continu. Toutefois, du point de vue de la place, il est possible d'avoir le recul suffisant et l'orientation qui rend le dispositif poreux et ouvre sur la ruelle ainsi que la cour qui lie l'hôtel et la boulangerie.

La boulangerie crée un rapport de proximité et rend l'espace de la place convivial et attractif.

Avec l'ouverture du Parc régional naturel des feuillus de plaines entre Bourgogne et Champagne, et la proposition d'un parcours du centre historique par le groupe travaillant sur le Donjon-Musée, centré sur les remparts et les tourelles de la cité, l'hôtel pourrait de fait répondre à un besoin d'accueil de touristes. L'hôtel serait d'une grande qualité en termes d'aménagement

et de design, tout en étant accessible à tous. Il pourrait être un outil économique très intéressant.

Cette démarche pourrait également s'inscrire dans la volonté de la municipalité de renforcer le tourisme et notamment l'attrait de la ville, capitale de l'affiche.

Un travail raffiné sur l'hôtel serait opéré avec reprise des toitures sans modifications des pans et restaurations des façades. Une tuile régionale serait utilisée et un enduit à la chaux serait privilégié pour respecter l'équilibre hydrique du mur.

Caractéristiques de la place :

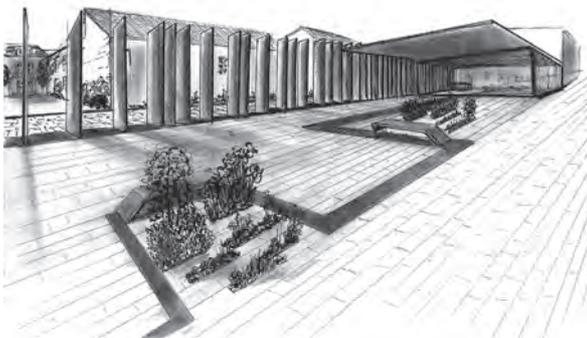
- pour donner de l'air, un souffle à cet espace dense et enfermé, ouverture : créer une poche dans la ville : focalisation sur les édifices en face, portail classé,
- apporter une circulation douce, plus propice à la rencontre, aux échanges : aires de rencontre, zone de possibilité éventuelle de passage de voitures, qui seront plutôt amenées à contourner l'îlot par les rues Dutailly, Decrès, et Vieville,
- amener des espaces végétalisés, Chaumont étant entouré par une ceinture verte, ici plutôt la ville qui enserre la végétation,
- travail de collaboration avec les autres groupes, notamment théâtre (groupe 14) : langage commun dans deux endroits différents de la ville, référence à la High Line de New York et des bancs qui émergent du sol.



Pour conserver les traces de l'ancienne école, un dessin au sol rappelle l'implantation de l'ancienne école, et de ses deux cours. Par différenciation des matériaux, une pierre plus grise vient en contraste avec la couleur pierre du pavage de la place. Ce dessin parcourt la place et l'organise. Dans le dessin, des bancs émergent du sol et s'élèvent. De la végétation prend place à l'emplacement des anciennes cours. Des parterres, buissons contribuent à créer un espace convivial où l'on aime s'arrêter.

Le pavillon à l'angle des rues de Vieville et Girardon n'est pas aligné avec le bâtiment qui lui fait face, rue Girardon. Une extension moderne avec bardage métallique vient s'adosser au pavillon afin de rectifier ce décalage et d'affirmer une continuité urbaine.

Face à cette extension, au nord de la place, un bar / expo vient répondre à cet élément du programme. L'accent est porté sur le graphisme, le but étant d'attirer des artistes dans la ville et de booster le « business » du graphisme chaumontais. Le matériau utilisé en majorité, l'acier corten, crée une uniformité et une harmonie sur la place. Il est notamment utilisé pour l'avent du bar expo qui rappelle le préau de l'ancienne école. La place vient dialoguer avec l'espace urbain en décalage. Les perspectives créées et l'alignement opéré viennent donner une percée intéressante vers la cour de l'hôtel, qui nous est révélé. L'intervention très contemporaine sur la place vient donner un souffle nouveau à ce quartier, tout en respectant ce qui fait l'identité et la spécificité de l'îlot. Ainsi, le porche de la ruelle est sauvegardé et la ruelle maintenue, mise en valeur. Sa position centrale et son rapport à la place la rendent agréable, vivante et animée.



01



02



03



04

- 01 - Perspective sur la place et le bar expo
- 02 - Relation cour / ruelle
- 03 - Perspective sur la ruelle (vue vers le nord)
- 04 - Perspective sur la ruelle (vue vers le sud)



Virginie THÉVENIN

Assala BOUHADDIOUI / Pauline GRILLET / Agathe GUILLENTZ /  
Ewa JABLONSKA / Coline MUZY / Yinjiao QIN

>

## RASSEMBLER ET CRÉER DU LIEN

# ANALYSE

### DÉPLACEMENT DANS LA VILLE / Position centrale

L'îlot est au centre de la ville du X<sup>e</sup> siècle, à proximité de nombreux monuments et de points de vue remarquables. Les piétons peuvent aller facilement et rapidement aux abords de la ville.

La voiture reste un moyen de transport rapide à Chaumont, mais à cause de son tissu médiéval la circulation se fait plus difficilement.

### CIRCULATIONS À SENS UNIQUE

L'îlot est cerné en majorité par des routes à sens unique ce qui rend difficile son accès. Une ligne de bus passe à proximité du site et permet d'accéder facilement à la périphérie.

### VÉGÉTATION CACHÉE / Quartier minéral

Grâce à l'étude du quartier sur plan nous avons pu retrouver le

tracé des espaces végétaux. Ils ont pour la majorité un usage privé et sont protégés par des murs hauts limitant l'accès ainsi que la vue. Ceci génère une rue d'aspect très minéral.

Un chemin de promenade planté longe les anciens remparts et offre aux habitants un parcours riche et abrité.

### TYPOLOGIE DU BÂTI / Contexte homogène

Notre îlot se fond dans un contexte urbain homogène. Les bâtiments avoisinants sont pour la plupart en R+1 avec des combles ou en R+2, ce qui offre des façades sur rues de même gabarit.

### OCCUPATION DU QUARTIER / Tournée vers les services

L'école Sainte-Marie se situe dans un secteur d'habitation avec quelques services publics (MJC, presbytère, conservatoire de musique) et administratifs (bureaux, directions).



01

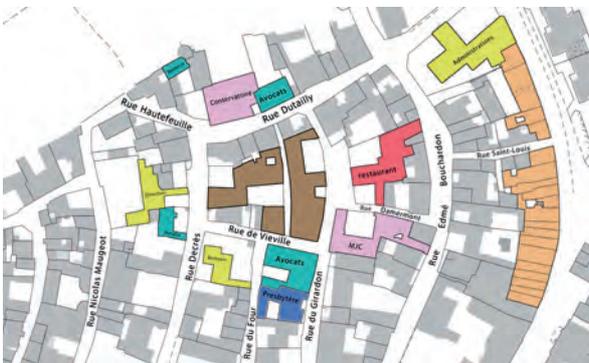
Parcours de 1 min

Parcours de 5 min



02

Parcours de 10 min



03

Îlot de l'ancienne école Sainte-Marie

Établissement religieux

Administration

Magasins

Restauration

Services juridiques

Établissement culturel



04

### DÉPLACEMENT DANS LA VILLE

01 - Voiture

02 - Piéton

03 - Occupation du quartier : tournée vers les services

04 - Vue depuis les remparts



## PROGRAMME

À travers les différentes analyses du quartier, nous avons pu établir un premier constat sur la composition homogène de l'espace où vient s'insérer notre îlot. De par sa localisation sur le plateau de Chaumont, il est situé à proximité d'admirables points de vue sur la vallée de la Suize ainsi que de percées sur la Basilique Saint-Jean-Baptiste. On y retrouve des lieux culturels diversifiés qu'il serait important de relier à l'ensemble de la ville. Un des autres enjeux importants de notre quartier est de créer une continuité du jeu de découverte de la végétation qui est présente, mais cachée. La circulation présente également un aspect majeur à traiter et à hiérarchiser ce qui nous permettra de mettre en avant la proximité de notre quartier et du centre-ville.



## PROJET

Nous avons décidé de hiérarchiser les parcours en imaginant pour le quartier une zone de rencontre. Cela favoriserait la marche à pied et le vélo, tout en préservant la circulation automobile. Un traitement homogène du sol répondrait à ce nouvel usage de la route. Des pavés rappelleraient la matérialité de la ruelle traversante.

Dans la continuité du parcours urbain de notre quartier il était important de révéler les jardins « secrets » « discrets » très présents dans le quartier. Ces espaces protégés par des hauts murs et des portiques monumentaux deviendraient alors ponctuellement accessibles aux personnes qui empruntent cette ruelle, pour se rassembler autour d'un nouveau pôle que formerait à présent l'école Sainte-Marie.

Nous avons imaginé un complexe multifonctionnel qui cherche à rassembler toutes les générations du quartier, de la ville de Chaumont et de ses alentours.

Le quartier comprenant des pôles culturels tels que le conservatoire de musique et la MJC se verrait accueillir de nouveaux espaces dédiés à la protection de l'enfance et aux liens familiaux. C'est pourquoi nous avons choisi une crèche comme départ du projet.

Cette crèche occuperait le bâtiment de l'ancienne école Sainte-Marie. Les nourrissons occuperaient le RDC d'un grand ensemble ouvert sur deux cours restées privatives pour préserver l'intimité des enfants. Au premier étage nous avons imaginé un accueil réservé aux enfants en bas âge, qui viendraient au moment des vacances comme dans un centre de loisirs mais aussi toute l'année après l'école pour participer à des activités extrascolaires qui pourraient se dérouler en collaboration avec la MJC déjà présente dans les locaux.

Un roulement s'effectuerait au deuxième étage entre des cours et des réunions pour les futures mamans favorisant ainsi les rencontres entre chaumontaises.

Dans les locaux associatifs, nous avons imaginé un espace de réunion un peu plus intime, isolé dans une autre cour. Les habitants de Chaumont pourraient s'y réunir pour parler de sujets sensibles et personnels. Ces locaux pourraient aussi accueillir des activités associatives.

Pour répondre aux besoins médicaux des familles, notre programme prévoit un pôle médical, qui regrouperait un médecin, un pédiatre, un kinésithérapeute, un orthophoniste et un psychologue, tous absents jusqu'alors du quartier et de ses environs.

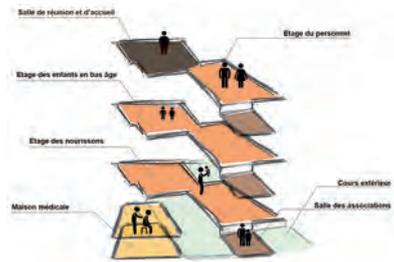
Le nom de l'école Sainte-Marie nous renvoie à la thématique de la mère et des liens familiaux. Ces bâtiments seraient ainsi dédiés aux femmes en difficultés. Leur accompagnement est souvent restreint. Ces femmes en difficultés pourraient être logées dans le second grand complexe de notre projet. Notre îlot saurait non seulement les accueillir, mais aussi les abriter avec leur famille, en leur offrant des logements.

Les habitants du quartier pourraient aussi se retrouver dans un café associatif aménagé au RDC de ce bâtiment. Les locaux accueilleraient ponctuellement des événements permettant de redynamiser la vie du quartier.

Nous nous sommes servis de la petite ruelle comme réelle colonne vertébrale du projet, elle permet de desservir les différents pôles que nous avons imaginé et articule toutes les cours végétales qui lient les trois pôles de l'îlot. Ce nouveau quartier serait alors un réel créateur de lien.



01

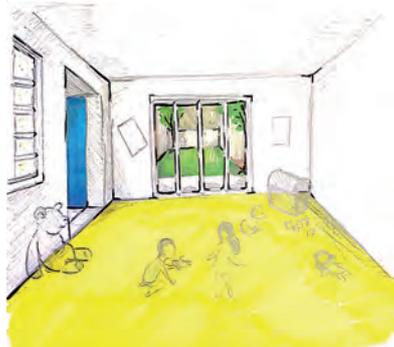


02



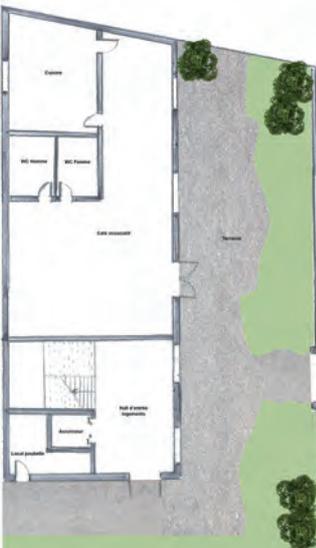
03

04



05

06

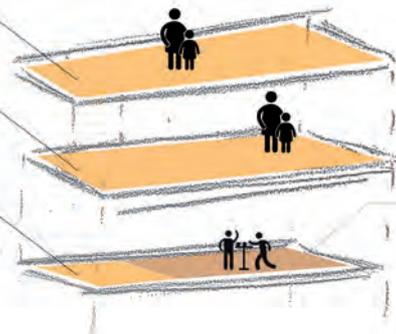


Logements

Logements

Entrée logement

Rue d'Orléans



Café associatif

07

### AMÉNAGEMENT DE L'ÉCOLE SAINTE MARIE EN ESPACE MULTI-ACCUEIL

01 - Plan du RDC

02 - Axonométrie de l'ensemble multi-accueil

03 - Cour de la crèche

04 - Plan du R+1 et du R+2

05 - L'intérieur de la crèche

### IMPLANTATION DU CAFÉ ASSOCIATIF ET DES LOGEMENTS

06 - Plan

07 - Axonométrie de l'ensemble

# Architectes

## encadrants



Née en 1974, Jennifer Didelon est diplômée architecte-ingénieur de l'université technique de Dresde en 2002 et architecte du patrimoine du centre des hautes études de Chaillot (CEDHEC) en 2006.

Depuis 2004, elle travaille sur des études patrimoniales et sur des projets de réutilisation de bâtiments anciens, notamment dans les agences de Nasrine Seraji et de Philippe Prost. De 2008 à 2013, elle travaille en libéral avec Eric Barriol, architecte du patrimoine, à la restauration de plusieurs édifices anciens. Elle réalise également des études urbaines pour les collectivités territoriales.

En 2014, elle crée l'agence BDAP avec Dominique Blanchon. Les deux femmes associent leurs compétences en restauration de Monuments historiques, interventions dans des bâtiments anciens et

études patrimoniales et leurs expériences de constructions neuves. Pour elles, ces deux champs d'intervention sont complémentaires et s'enrichissent l'un l'autre. Leur approche témoigne de l'importance accordée au déjà-là, qu'il s'agisse du site lui-même ou de constructions existantes, à leurs qualités et aux potentialités de leur métamorphose. Leur pratique de l'architecture s'appuie ainsi sur une attention aux matériaux utilisés, à leur mise en œuvre et à leur pérennité. Enfin, la réussite d'un projet ne peut s'envisager sans une écoute attentive des demandes des maîtres d'ouvrage et sans conserver toujours à l'esprit le confort des futurs utilisateurs.

De 2011 à 2013, Jennifer Didelon enseigne le projet dans le cadre du DSA Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle et du Master 2, à l'ENSA de Paris-Belleville.

Depuis 2013, elle est maître assistant titulaire dans le domaine Architecture, Histoire et Patrimoine à l'ENSArchitecture de Nancy, où elle enseigne le projet Intervention dans l'existant, en Master et en PFE.

### Jennifer DIDELO

Enseignante à l'ENSArchitecture de Nancy,  
Architecte-ingénieur (Université technique de Dresde)  
Architecte Du Patrimoine.

Professeure en histoire et cultures architecturales à l'ENSArchitecture de Nancy, Hélène Vacher est habilitée à diriger des recherches en Histoire. Elle a enseigné plusieurs années dans les universités danoises d'Aarhus, d'Odense et d'Aalborg où elle a obtenu un Ph. D. pour sa thèse sur le développement de la discipline urbanistique dans le contexte croisé de différents territoires en Europe et Outre-Mer au début du XX<sup>e</sup> siècle. Professeure invitée dans les universités d'Helsinki, des Pays de l'Adour, et de Tours, elle a parallèlement effectué de nombreuses missions, notamment pour l'UNESCO, concernant la mise en place et le suivi de plans de conservation et de sauvegarde de villes dans les pays du Sud.

Ses domaines de recherche portent sur les savoirs et les savoir-faire de l'aménagement, les formations et les cultures professionnelles des

architectes et des ingénieurs, la conservation et la sauvegarde du patrimoine avec un intérêt particulier pour l'histoire de la construction, et développement des problématiques culturelles croisées.

De nombreuses publications, livres et articles, en rendent compte en français ou en anglais. L'article « Extension Planning and the Historic City: Civic Design Strategies in the 1908-9 Copenhagen International Competition » a été honoré du Best Article Prize remis par le Groupe Routledge and Francis en 2006.

### Hélène VACHER

Enseignante à l'ENSArchitecture de Nancy,  
Directrice scientifique du Laboratoire d'Histoire  
de l'Architecture Contemporaine.



Après ses études d'architecture menées principalement à Nancy et à l'Institut d'architecture de La Cambre à Bruxelles, Hélène Corset-Maillard complète sa formation par un DESS sur les pratiques européennes de l'architecture à l'INPL et à l'ENSArchitecture de Nancy. Elle obtient en même temps un diplôme de fin d'études au Conservatoire à rayonnement régional de Nancy en classe d'orgue.

Intéressée à la fois par la pratique en architecture et en urbanisme, elle travaille d'abord dans un cabinet d'architecture à Colmar, puis dans une agence de paysage à Strasbourg, principalement sur des projets d'habitat et de renouvellement urbain.



En 2001 elle intègre le corps des architectes urbanistes de l'État, d'abord au service territorial de l'architecture et du patrimoine de la Moselle, et complète parallèlement sa formation dans le domaine du patrimoine au Centre des Hautes Études de Chaillot à Paris.

En 2006 elle prend la direction du STAP des Ardennes tout en intégrant en 2008 un cycle de cours à l'IFRB (institut de formation et de recherche en bâtiment) de Reims sur le développement durable et la qualité environnementale en architecture.

Elle intervient à l'ENSArchitecture de Nancy depuis 2009, dans le cadre du module en Licence intitulé patrimoine en projet.

Soucieuse du rôle pédagogique que peuvent jouer les architectes au sein du Ministère de la Culture et de la Communication, elle participe en partenariat avec les institutions locales à des formations à destination des élus et des professionnels, notamment dans les champs du patrimoine, des paysages et du développement durable des territoires.

Hélène Corset-Maillard est également représentante du syndicat des architectes urbanistes de l'État auprès de la Direction générale des patrimoines, dans le cadre des CAP notamment.

### Hélène CORSET-MAILLARD

Chef de l'UDAP des Bouches-du-Rhône,  
Architecte urbaniste de l'État,  
Architecte des bâtiments de France.

## Jean-Pascal LEMEUNIER

Chef de l'UDAP de l'Aube,  
Architecte urbaniste de l'État,  
Architecte des bâtiments de France.

Lorsqu'il fait le choix, en 1997 de passer le concours d'architecte urbaniste de l'État, Jean-Pascal Lemeunier travaille dans les métiers de la conception et de la construction depuis plus de dix ans. Les concours, projets et chantiers se succèdent au sein des agences Soria, Art'ur, Menu. Une collaboration avec l'agence Perron puis le milieu des compagnons l'amènent à s'intéresser aux domaines du patrimoine, de l'urbanisme ancien et des techniques de construction traditionnelles. Ainsi, pendant cinq ans, les études urbaines, ZPPAUP et projets d'intervention dans le bâti complètent son expérience et le conduisent à intégrer la fonction publique et suivre la formation du Centre des Hautes Études de Chaillot.

Depuis 1998, il est architecte des bâtiments de France et occupe les postes d'adjoint en Côte-d'Or et de chef de service dans l'Aube et

conservateur de l'abbaye-prison de Clairvaux et de la cathédrale de Troyes. Dans ce poste il initie et suit la création de la ZPPAUP sur la Bonneterie troyenne et collabore à la réalisation d'un film sur le même sujet : « le dossier textile ».

En marge de ses fonctions, Jean-Pascal Lemeunier intervient comme formateur pour l'administration, est chargé de cours à l'IUP de Reims-Troyes et à l'IUMP de Troyes et vacataire à l'École du Louvre.



## Grichka MARTINETTI

Architecte DPLG  
Lauréat des AJAP 2014.

Grichka Martinetti est architecte et photographe. Sa rencontre avec Nicolas Debicki et Antoine Petit à l'ENSA de Paris-la-Seine conduit à la création d'atelier png en 2007 autour d'une même idée, celle que chaque projet est une histoire de voyage, de rencontres et une continuité. Cette recherche d'une existence sensorielle, temporelle et matérielle les amène à être remarqués en 2014 : l'atelier reçoit le prix des Albums des Jeunes Architectes et Paysagistes décerné par le Ministère de la Culture et de la Communication, ainsi que le prix Europe 40Under40 qui sélectionne chaque année 40 architectes européens de moins de 40 ans.

Cette même année l'atelier fonde le collectif AJAP14, qui après deux années

d'existence remporte l'appel d'offres aux côtés de Frédéric Bonnet pour être les commissaires du pavillon français de la 15<sup>e</sup> Biennale d'Architecture de Venise 2016, choisissant de mettre à l'honneur les nouvelles richesses non pécuniaires produites par l'architecture française à une échelle territoriale, au cœur des espaces périurbains et ruraux. Il est également conférencier régulier à l'ENSA Paris-Val-de-Seine où il en enseigne la représentation en architecture.

Il encadre des PFE à l'ENSA Paris-Belleville aux côtés d'Emilien Robin, Bâti, Ici et Maintenant. Conscient des enjeux du patrimoine pour les générations futures, il décide de suivre la formation DSA Architecture & Patrimoine au sein de l'École de Chaillot en 2014.

En 2015, l'atelier s'installe en Isère où Nicolas Debicki est Architecte Conseiller auprès du CAUE auprès de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse et de la commune de Tullins.

## Virginie THÉVENIN

Chef de l'UDAP de la Marne,  
Architecte urbaniste de l'État,  
Architecte des bâtiments de France.

Virginie Thevenin a mené principalement ses études à l'école d'architecture de Lille. Tout au long de son cursus scolaire, elle a orienté ses choix pédagogiques vers des ateliers traitant du patrimoine. Elle a pu notamment participer à l'inventaire du bâti de Lille Saint-Louis du Sénégal dans le cadre de son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Après une expérience en tant que monteur d'opération ANRU pour l'office HLM de Calais, elle devient pendant une année architecte vacataire au STAP des Ardennes.

En 2007 elle intègre le corps des architectes urbanistes de l'État, d'abord au service territorial de l'architecture et du patrimoine des Ardennes. En 2009 elle intègre en parallèle à son poste en STAP un cycle de cours à l'IFRB (Institut de Formation et de Recherche en Bâtiment) de Reims sur le développement durable et la qualité environnementale en architecture.

En janvier 2013 elle prend la direction du STAP de la Marne avec notamment la charge de conservateur des cathédrales de Reims et

de Châlons-en-Champagne, monuments historiques appartenant à l'État. Elle intervient à l'ENSArchitecture de Nancy depuis 2013, dans le cadre du module en Licence intitulé patrimoine en projet.

Soucieuse du rôle pédagogique que peuvent jouer les architectes au sein du Ministère de la Culture et de la Communication, elle participe en partenariat avec les institutions locales à des formations à destination des élus et des professionnels, notamment dans les champs du patrimoine, des paysages et du développement durable des territoires.

Virginie Thevenin est représentante du syndicat des architectes urbanistes de l'État auprès de la Direction générale des patrimoines, dans le cadre des CAP notamment.



# English texts

## 01 > EDITORIAL

### Lorenzo DIEZ

Director of the Architecture School of Nancy

At the dawn of the territorial reform which brings Lorraine, Champagne-Ardenne and Alsace together as the 'Grand-Est' region of France, the National Architecture School of Nancy is visiting the town of Chaumont with its student architects for the 12<sup>th</sup> Architecture and Heritage Week.

This workshop is for around a hundred student-architects in the third and final year of their degree course and provides a memorable experience in which teaching and a territory meet, brought together by the federating theme of heritage. The students take a whole new look at the town and reveal themselves to be a truly creative force.

Following on from Sedan, Langres, Troyes, Châlons-en-Champagne, Charlestown-Mézières and Reims, Chaumont - a town with a rich architectural heritage - has been chosen to finish off our cycle of Architecture and Heritage Weeks in the Champagne-Ardenne region which began in 2009. With the support of the Regional Directorate of Cultural Affairs, the National Architecture School of Nancy set up fruitful, pioneering partnerships with all these towns with a view to organizing visits so that students could discover territories which are

rarely visited or studied by architecture schools. In the framework of this project, the students, teachers and the town of Chaumont have worked intensely on the project during the week. Indeed I would like to pay tribute to the involvement of Chaumont's elected representatives, teams and inhabitants. This in-depth study was guided by State urban architects and heritage architects and I would also like to stress how important their commitment was. Four of Chaumont's historical sites which appear to need redevelopment were studied - the former Vox and Eden cinemas, the former Capuchins' convent, the Donjon-Museum and the former Sainte-Marie school. Our students' work was based around these sites in the heart of the town and explored history along with the potential of each of the sites to help them formulate rich and diverse project proposals.

This Architecture and Heritage Week was made a success by the support of the town of Chaumont and its mayor Mrs. Christine Guillemey who I would like to warmly thank.

### CHRISTINE GUILLEMY

Mayor of Chaumont

President of the Agglomeration of Chaumont

2<sup>nd</sup> Vice-President of the Grand Est Region

This year, Chaumont was the subject of study for third-year students at the National Architecture School of Nancy during their «Architecture and Heritage» week.

On this occasion, the Town served as a «life size» workshop for a group of students. Around a hundred students from Nancy discovered Chaumont during a day's visit. They analyzed its specific urban features and its history, observing its architecture, urban landscapes and certain sites in the making.

For more than a week, in the workshop environment or in conferences, they roamed around the town with the objective of creating modern sketches for an urban architectural project.

Chaumont thus became a teaching tool for new territorial perspectives in the light of the specific overall theme - «Living and trading in a town centre at the dawn of coming transitions (in the digital or energy spheres, etc.)».

After this visit, student projects emerged which imagined places of relaxation, opening up onto green spaces, shared gardens and even a surprising restaurant location.

I would like to thank all these young students who took an interest in the town of Chaumont and drew on its heritage to help them imagine projects of amazing quality.

In a town which is trying to renew itself, it is good to have a new, structured viewpoint on buildings which are firmly embedded in our urban landscape. This view of Chaumont also perfectly dovetailed with the town authorities' commitment to the Aire de Valorisation de l'Architecture et Patrimoine scheme (AVAP, Architecture and Heritage Valorization scheme).

I would like to thank the National Architecture School of Nancy for having chosen our town as a basis for study and urban creations.

## 04 > A TOPIC, A PLACE, A METHOD

### THE TOPIC:

The Architecture and Heritage Week began in 2004 and is a major annual event for the National Architecture School of Nancy. It is a week of intensive teaching dedicated to heritage building and architectural creation for students in the 3<sup>rd</sup> year of their Degree ('Licence'). Since 2009, the project has taken place each year in the Champagne-Ardenne region of France successively focusing on the towns of Sedan, Langres, Troyes, Châlons-en-Champagne, Charlestown-Mézières and Reims. In September 2015, to end the work cycle in Champagne-Ardenne just before the region merges with Alsace and Lorraine, the Architecture and Heritage Week was dedicated to Chaumont.

### A PLACE:

Chaumont is the prefecture of the Haute-Marne and was at the heart of the 12<sup>th</sup> edition of the Architecture and Heritage Week. The town was founded in the 10<sup>th</sup> century on the site of a rocky outcrop overlooking the Suize and Marne valleys. Indeed the name Chaumont comes from the Latin «calvus mons» (literally 'bald mountain'). This municipality of nearly 22,500 inhabitants has a rich and high quality architectural heritage and among its specific features we may note the international graphic design festival.

The students were asked to work on four sites chosen for their importance in terms of architectural, urban, landscaping and heritage issues:

- VOX & EDEN: the old Vox and Eden cinemas and surroundings
- FORMER CAPUCHINS' CONVENT: the cluster of buildings with the former theatre and the Arago-Michelet school
- DONJON-MUSÉE: the site of the Donjon and the Art and History Museum
- SAINTE-MARIE: the old Sainte-Marie school and surrounding

How could these heritage sites have an increased presence in the town given its way of functioning on the urban level and the ways it is used? These were the issues underpinning this study of the sites themselves and their presence in the town.

#### VOX & EDEN: the old Vox and Eden cinemas and surroundings

The Vox and Eden cinemas in Chaumont's town centre closed on August 13<sup>th</sup> 2012. The three screening rooms were replaced by a brand new multiplex «À l'Affiche» which opened on August 29<sup>th</sup> the same year in the area near the station. Students were invited to think about the future of these two buildings in the heart of Chaumont on both sides of the rue Victoire de la Marne, the mostly lively main artery in the old centre which is looking for a whole new dynamic.

#### Issues and objectives:

- Bring the two cinema sites back to life
- Work on the links and insertion of contemporary building in the heart of the neighbourhood
- Re-compose an urban fabric which had lost its coherency.

#### FORMER CAPUCHINS' CONVENT: the cluster of buildings with the former theatre and the Arago-Michelet school

The site studied housed the former convent set up by the Capuchin Friars at the end of the XVI<sup>th</sup> century. After the French Revolution, they had to leave Chaumont and the convent underwent certain transformations, subsequently housing the municipal theatre and a school. At the start of the XX<sup>th</sup> century, the theatre was given an imposing and harmonious façade which even today gets the attention of passers-by in the rue Felix Bablon. However, the theatre is now closed and the block of buildings, which is exactly halfway between the station and the town hall, needs a new lease of life.

#### Issues and objectives:

- Interpreting the historical strata at the heart of the same little neighbourhood
- Revealing heritage
- Achieving better integration of the site into the urban space.

#### DONJON-MUSÉE: the site of the Donjon and the Art and History Museum

At the top of the rocky outcrop which gave Chaumont its name, a few vestiges of the town's first constructions still remain. This exceptional site offers a unique view out over the Suize and Marne valleys and previously housed the Château des Comtes de Champagne of which only a few vestiges remain today. The Donjon, a 19 metre high square tower is the best preserved among these. It dates from the second half of the XII<sup>th</sup> century and is today included on the French Supplementary Historic Monument List. At its base, the lower rooms of the former château today house the Art and History Museum which contains art and archaeological collections alongside a collection of Chaumontais gloves.

#### Issues and objectives:

- Becoming aware of architectural and urban heritage and enhancing the value of these
- Improving the site's accessibility and legibility
- Implementing high quality reception services for the museum

#### SAINTE-MARIE: the old Sainte-Marie school and surroundings

Before taking up its new premises in the Institution Chaumontaise Oudinot in the rue de Verdun, the Sainte-Marie school was in the north of the old town in XIX<sup>th</sup> century premises which are now abandoned. Students were asked to work on the whole cluster of buildings around the former school which itself is made up of several different buildings. The block of buildings which includes the school is bordered by the rues Girardon, Dutailly, Decrès and de Vietown and includes several different courtyard. There is also a former alleyway which crosses the block and is now closed off in part.

Issues and objectives:

- To propose a coherent programme to develop the school and its surroundings
- To envisage architectural conservation proposals which are both respectful and well-adapted to contemporary life
- To understand designs and constructions from the past

A METHOD:

After visiting the town of Chaumont and the different project sites for a day on Monday September 28<sup>th</sup>, the students were split up into sixteen workshop groups at the National Architecture School of Nancy where they worked from Tuesday September 29<sup>th</sup> to Friday October 2<sup>nd</sup>. The groups were supervised by H el ene Corset, Jean-Pascal Lemeunier, Grichka Martinetti or Virginie Th evenin and were all asked to develop a project for one of the sites being studied which

were to be the subject of oral presentations on Saturday October 3<sup>rd</sup>.

The students' work was divided into four main stages:

- Observation, analysis and gaining understanding of the site and architecture.
- Looking for references and development of a programme.
- Construction of the project's foundations.
- Oral presentation to a jury made up of teachers, architects and representatives of the town of Chaumont.

On Wednesday March 9<sup>th</sup>, four groups for each project site were invited by the Mayor of Chaumont and her municipal council to present their work to the inhabitants of Chaumont. This presentation took place at the multiplex cinema «   l'Affiche» during a public meeting which also gave the Luc Savonnet Group an opportunity to present the diagnostic phase of the AVAP (Architecture and Heritage Valorization) scheme in Chaumont.

### SAINTE-MARIE

L'ancienne  cole Sainte-Marie et ses abords

### DONJON - MUS E

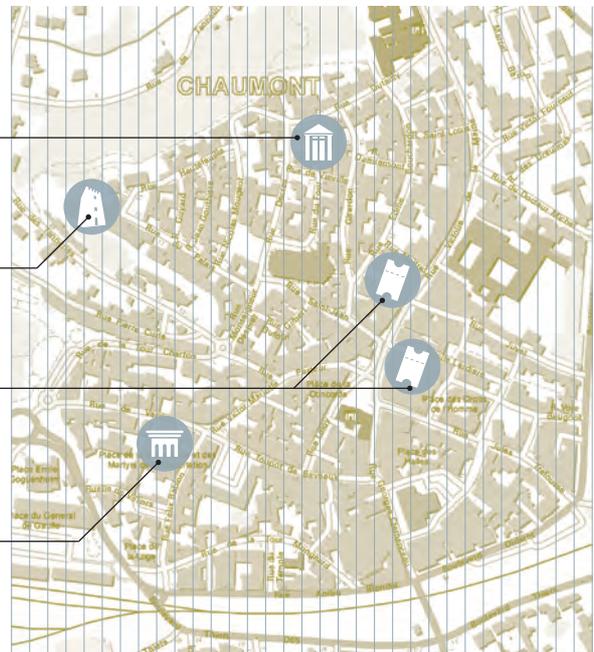
Le site du donjon et du mus e d'Art et d'Histoire

### VOX & EDEN

Les anciens cin emas Vox et Eden et leurs alentours

### ANCIEN COUVENT DES CAPUCINS

L' lot de l'ancien th  tre et de l' cole Arago-Michelet



PLAN DE CHAUMONT



Sarrebourg

## Bernard DESMOULIN

Architect with the official French government diploma (DPLG), State architecture consultant, teacher at Paris Val de Seine National Architecture School.

Bernard DESMOULIN studied architecture under the glass roof of the Grand Palais in Paris before working for various agencies in Paris and New York. In 1984 he was admitted to study and work at the Villa Médicis in Rome. He won the Albums de la Jeune Architecture prize when he returned to France along with the competition to design the architecture and landscaping for the Frejus Necropolis while setting up his own agency in Paris in 1990.

Among his references there are many projects, often cultural in nature, which show how his contemporary style fits with remarkable sites such as the Villa Médicis, Salle Pleyel, Musée Rodin, Palais du Louvre, Zona Rosa in Mexico, Port-Royal, Abbaye de Cluny or the Domaine du Château de Versailles.

His work is divided between architecture, landscaping and museography. He has worked on many consulting projects (Jean

Paul Gautier's HQ building, the French Embassy in Tokyo, the Jussieu campus and Cité Universitaire, redevelopment of the Picasso Museum in Paris, the Albert Khan Museum in Boulogne, etc.). He has also worked on scenographies for international conferences for the French Foreign Ministry.

He won the 2009 Prix de l'Équerre d'Argent in for the Leo Delibes Conservatory in Clichy (92) and the 2000 silver medal from the French Academy of Architecture and is regularly invited to speak at conferences in France and other countries. The book «Mais qui vous a promis un sommeil éternel?» develops the ideas set out in his 2011 inaugural lecture at the Ecole de Chaillot and in an interview at the Cité de l'Architecture (2010). He teaches at the Paris Val de Seine National Architecture School and is also a State architecture consultant.

## «THE ILLUSION OF ETERNITY»

At any given moment, certain edifices have had the inbuilt capacity to express a clever mix of doctrines, techniques, know-how or aesthetic concerns which were perfectly in tune with the ambitions and aspirations of societies of the past. Today it is up to certain among us to check their capacity to resist our own requirements or techniques and above all the things we are certain about.

The persistence in our collective memory of icons through which the transmission of a construct of universality often operates also allows us at any moment to gauge the gap between a normative and a mythicized world or a world of regulations and a world of meditation. As architects submitted to contradictory temptations, we waver between abstract theoretical approaches and professional practices which sometimes reduce reality to a sum of restrictive and unavoidable inevitabilities. Architecture is sometimes the inevitable outcome of all of this.

Thus often we may dream with a certain nostalgia of an emblematic and permanent imaginary museum of the idea built where grace would never seem to come into contact with daily disappointments. Vernacular, domestic, palatial or industrial constructions describe our secret ambitions and declared beliefs through the scale of the architecture. That which is fragile or of no use has gradually disappeared to leave a fragment of history for our judgement, a fragment reduced to a few intimidating masses wearing halos borne of the respectable sentiment linked to their very survival.

In our contemporary perception of towns and their landscape, what legitimacy can they still derive from their utility? From their formal lustre and trust in the essential - the sky, light, gravity - or even just their capacity to dissimulate their imperfection?

When an edifice, site or landscape is in the «already there» category and then develops a pragmatic relation with new requirements (techniques, surface, comfort), it gradually becomes a pathway which it was difficult for me to depart from.

The attraction of history for me was probably caused by my love of places which may be commonplace or prestigious, on standby or finished. These places' are often made of history, forms and matter and while their permanency may be contested, they often provide me with fictional scenarios which are capable of constructing or enlarging thought which may escape - as I always hope - the simple formal register architects to which too often condemn themselves.

By rejecting all forms of imitation or devotion, a reading of town's persistent elements, always provides the framework for a story which I have to tell in the process of the project with always the same question to be answered namely - what do these places require and do they need us?

Coming close to what we call heritage - or «the illusion of eternity» as Pierre Nora put it - requires us to adopt a certain discipline involving a set of rules. The interpretation through the plastics arts of this should take us further away from the arbitrary reflexes which are too often applied to the new questions we face on a daily basis. Beyond Architecture itself, there is also the possibility of providing a point of view about the traces of towns and the «non-inevitability» of reproducing that which is «nearby».

We love complementary architecture which is often foreign to the existing architectural fabric because - paradoxically - it may be contextual insofar as it is sculpted by the influence of history on the present. When a kind of architecture establishes itself in its own era, it enables the distance separating it from its predecessors to be measured.

Working on history, or modestly on heritage, means above all thinking about what modernity represents for us. It may involve giving meaning to a total break or conversely prolonging a form of attraction. It involves adding nostalgia to wear and tear as much as adding irony to usage. It may be illusory if someone tries to appropriate either the glory of an edifice or, conversely, its banality by making it sacred. However it is above all an opportunity to practice the idea of «at the same time» which is foreign to all the worrying dogmas of the «tabula rasa».

Rather than focusing on simple architectural objects or well defined scopes or requirements, we prefer to work on the complexity of situations and landscapes as we are sure to always find an unexpected dimension capable of motivating our curiosity. By looking further afield, we learn to mistrust our rapid and immediate enthusiasm and favour the broader and more ambitious poetical and timeless dimensions of places.

That which seems immobile may sometimes be the result of a long process of evolution which we need to follow in the knowledge that being an architect is more like being a gardener than a town planner.

Our slow attempts to echo places are always inspired by the memory of other types of architecture which may be present or from other periods and without any selective chronology.

Thus it is time's role to unravel the plot to find out which of the ephemeral and ruins may have meaning tomorrow.



## Jennifer DIDELON

Professor at the ENSArchitecture Nancy,  
Architectural Engineer (Dresden University of Technology),  
Heritage Architect.

Jennifer Didelon was born in 1974 and qualified as an architectural engineer at the Dresden University of Technology in 2002 and as a heritage architect at the Chaillot Centre for Advanced Studies (CEDHEC) in 2006.

Since 2004, she has worked on heritage studies and projects aimed at restoring old buildings particularly in the agencies run by Nasrine Seraji and Philippe Prost. From 2008 to 2013, she worked freelance with the heritage architect Eric Barriol on restoring several old edifices. She has also carried out urban studies for territorial collectivities.

In 2014, she set up the BDAP agency with Dominique Blanchon. The two women combined their skills to restore Historical Monuments, work on projects involving old buildings or heritage studies and drew on their shared experience of new constructions. For them, these two fields of work are complementary and mutually enrich each other. Their approach is testimony to the importance accorded to existing sites or constructions and to their qualities and potential for

metamorphosis. Their architectural work is thus based on particular attention being paid to the materials used, their implementation and durability. Finally they consider that the success of a project also depends on listening attentively to the requests of project owners and always keeping in mind the importance of future users' comfort.

From 2011 to 2013, Jennifer Didelon taught students about projects in the framework of the DSA XX<sup>th</sup> century Heritage and Masters 2 courses at the Paris-Belleville National Architecture School.

Since 2013, she has been working as a senior lecturer in Architecture, History and Heritage at the National Architecture School of Nancy where she teaches the Intervention dans l'existant project to Masters students and students working on their final year projects (PFE, projets de fin d'étude).

## Hélène VACHER

Professor at the ENSArchitecture Nancy,  
Scientific Director of the Laboratory for History of Contemporary Architecture (Laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine).

Professor in History and Architectural Cultures at the ENSArchitecture Nancy, Hélène Vacher is accredited to direct research (HDR) in History. She taught for several years in the Danish universities of Aarhus, Odense and Aalborg, where she was awarded a Ph.D. - her thesis was dealing with the discipline of urban-planning development within the cross-over context of different European and overseas territories at the beginning of the XX<sup>th</sup> century. As well as a guest professor in the universities of Helsinki, Pays de l'Adour and Tours, she also undertook many missions - in particular for UNESCO - as regards to the implementation and supervision of conservation and protection plans of towns in Southern countries.

Her research areas include knowledge and know-how on town and country planning, education and professional cultures of architects and engineers, conservation and protection of heritage with a particular interest in building history, and developing cross-over cultural issues.

These are reported in numerous publications, books and articles, in French and in English. The article "Extension Planning and the Historic City: Civic Design Strategies in the 1908-9 Copenhagen International Competition" was awarded the Best Article Prize, delivered by the Routledge and Francis Group, in 2006.

## Hélène CORSET-MAILLARD

Chef de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) des Bouches-du-Rhône  
(head of French Departmental Architecture and Heritage Unit in Bouches-du-Rhône),  
Architecte Urbaniste de l'État - AUE (state architect and urban planner),  
Architecte des Bâtiments de France (French architects accreditation/member).

After architectural studies mainly done in Nancy, and at the La Cambre Institute of Architecture in Brussels, Hélène Corset-Maillard completed her studies with a DESS (Master / 5<sup>th</sup> year level) in 'European Architectural Practices' at the INPL and the ENSA in Nancy. At the same time, she passed an end of studies diploma in organ music at the regional national conservatory of Nancy.

Interested by both architectural and urban planning practices, she first worked in an architectural firm in Colmar, then in a landscape agency in Strasbourg, mainly on housing and urban renewal projects.

In 2001, she joined the body of Architectes Urbanistes de l'État, first at the STAP in Moselle, and at the same time she completed her training in the heritage field at the Centre des Hautes Études de Chaillot in Paris.

In 2006, she became head of the STAP in Ardennes, while taking on a course in 'sustainable development and environmental quality in architecture' at the IFRB (Institut de Formation et de Recherche en Bâtiment) in Reims in 2008.

She has been teaching "heritage in practice" at the École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy within the third year level of the B.A. since 2009. Concerned about the pedagogical role architects might play within the Ministry of Culture and Communication, she runs training courses, in partnership with local institutions, targeted at the elected representatives and professionals, notably in the fields of heritage, landscaping and sustainable development of the territories.

Hélène Corset-Maillard is also a representative of the Architectes Urbanistes de l'État trade-union in the Direction Générale des Patrimoines (heritage head office), in particular in the framework of the CAP.

## Jean-Pascal LEMEUNIER

Chef de l'UDAP de l'Aube (head of French Departmental Architecture and Heritage Unit in the Aube),  
Architecte Urbaniste de l'État - AUE (state architect and urban planner),  
Architecte des Bâtiments de France (French architects accreditation/member).

In 1997, when he made the choice to prepare the concours of Architecte Urbaniste de l'État, Jean-Pascal Lemeunier had already been working in the professions of design and building for more than ten years. The examinations, projects and worksites followed in succession within the Soria, Art'ur, Menu agencies. One collaboration with the Perron agency and companionship led him to an interest for the fields of heritage, ancient urbanism and traditional building techniques. Consequently, during five years, urban studies, ZPPAUP (architectural, urban and landscaping protected zones) and intervention projects for the construction environment completed his experience; and led him to join the civil service whilst following an education at the Ecole de Chaillot.

Since 1998, he has been Architecte des Bâtiments de France, and has held the posts of deputy in the Côte-d'Or, head of service in the Aube and curator of the abbey-prison of Clairvaux and Troyes cathedral. Currently, in Troyes, he initiates and supervises the creation of a ZPPAUP for the Bonneterie Troyenne heritage and takes part in the production of a film on the same matter: "Le dossier textile" ("the textile report").

As well as these duties, Jean-Pascal Lemeunier is a teacher at the Institut Universitaire Professionnalis  de Reims-Troyes, at the Institut Universitaire des M tiers du Patrimoine of Troyes, and does contract work at the Ecole du Louvre.

## Grichka MARTINETTI

Architect with the official French government diploma (DPLG),  
Winner of the 2014 AJAP.

Grichka Martinetti is an architect and photographer. His meeting with Nicolas Debicki and Antoine Petit at the Paris-Val-de-Seine National Architecture School led to the creation of atelierpng in 2007 based on the common idea that each project is the story of travelling, people meet and a certain continuity ensues. This search for a sensorial, temporal and material existence brought them success in 2014 when atelierpng won the AJAP (Albums des Jeunes Architects et Paysagistes) prize awarded by the French Culture and Communication Ministry as well as the annual Europe 40Under40 prize for 40 European architects under the ages of 40. The same year atelierpng founded the AJAP14 Collective which two years later won the call for tender with Fr d ric Bonnet to be the curators of the French Pavilion at the 15th Venice Biennale of Architecture in

2016. They chose to highlight the new non-financial riches produced by French architecture at the territorial scale in suburban and rural spaces. He also regularly gives conferences at Paris-Val-de-Seine National Architecture School where he teaches representation in architecture. He supervises students' final year projects at Paris-Belleville National Architecture School alongside Emilien Robin for the 'B tir, Ici et Maintenant' course. His awareness of the importance of heritage for future generations led him to train on the DSA Architecture & Heritage course at the Ecole de Chaillot in 2014. In 2015, atelierpng moved to the Is re region where Nicolas Debicki is the Council of Architecture, Urbanism and Environment's Consultant Architect for the Communaut  de Communes C ur de Chartreuse and the town of Tullins.

## Virginie TH VENIN

Chef de l'UDAP de la Marne (head of French Departmental Architecture and Heritage Unit of the Marne),  
Architecte urbaniste de l' tat (state architect and urban planner),  
Architecte des b timents de France (French architects accreditation/member).

Virginie Thevenin did most of her studies at the school of architecture in Lille. Throughout her education, she turned her pedagogical choices towards workshops on heritage. Notably, she had the chance to take part in Lille's inventory of the buildings of Saint-Louis-du-S n gal, as part of its registration to the Unesco World Heritage list.

After an experience as an ANRU project organiser (national agency for urban renewal) in the service of Calais's social housing office, she got a temporary post as an architect at the Ardennes STAP for a year.

In 2007, she joined the body of state architects and urban planners, first in the territorial services of architecture and heritage of the Ardennes. In 2009, at the same time as her STAP work, she joined a set of courses at the IFRB in Reims (institute of training and research in construction industry) on sustainable development and environment quality in architecture.

In January 2013, she took the lead of the STAP of Marne, with the role of curator of Reims and Ch lons-en-Champagne cathedrals - both historical monuments which belong to the State.

Since 2013, she has been teaching a module entitled "heritage in project", at the ENSAN within the 3rd year of the B.A. degree programme.

Mindful of the educational role that architects may play within the ministry of culture and communication, she participates in training courses for elected officials and professionals, in partnership with local institutions, especially in the fields of heritage, landscaping and sustainable development of territories.

Virginie Thevenin is a representative of the state architect and urban planner trade union to the heritage general Management, and notably for the CAPs (joint administrative commissions).

# Remerciements

Aux étudiants de 3<sup>e</sup> année de Licence qui ont participé à cette Semaine Architecture et Patrimoine 2015 - 2016.

Aux enseignants de cette semaine intensive :

Hélène CORSET-MAILLARD, architecte du patrimoine, chef de l'UDAP des Bouches-du-Rhône

Jean-Pascal LEMEUNIER, architecte du patrimoine, chef de l'UDAP de l'Aube

Virginie THEVENIN, architecte du patrimoine, chef de l'UDAP de la Marne

Grichka MARTINETTI, architecte du patrimoine, lauréat des AJAP 2014

qui ont animé les ateliers

Jennifer DIDELOIN, architecte-enseignante à l'ENSarchitecture de Nancy

Hélène VACHER, professeure et directrice scientifique du LHAC à l'ENSarchitecture de Nancy

qui ont supervisé la semaine

À Bernard DESMOULIN, architecte, invité exceptionnel

À Arnaud DESCHAMPS, chef de l'UDAP de Haute-Marne

À la Ville de Chaumont :

Christine GUILLEMY, Maire de Chaumont

Frédéric ROUSSEL, adjoint en charge de l'urbanisme, de la cohérence territoriale et de l'environnement

Gérard BOCQUILLON, adjoint en charge de la culture et du patrimoine historique

Sophie GAZAGNES, directrice de l'Urbanisme et de la Cohérence Territoriale, Agglomération de Chaumont

Guillaume MINEL, directeur de la communication

À Luc SAVONNET, architecte coordinateur du groupement étude AVAP

À la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine :

Anne MISTLER, directrice régionale des affaires culturelles

Christine RICHEL, directrice du pôle Patrimoines

Jonathan TRUILLET, conservateur régional des Monuments historiques, chef de service

Alain GELOT, technicien de recherche valorisation du patrimoine et de l'architecture, label VPAH, label patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle, label jardin remarquable

À l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy :

Lorenzo DIEZ, architecte du patrimoine, Directeur

Martine AUGIS-CHAMOURIN et le département Documentation

Fabrice PICQUET et le département Relations internationales et Partenariats

Eric VION et le département Études

Jérôme HUGUENIN et le département Valorisation, Estelle SEKSIK pour la coordination de la publication

Pierre MAURER, doctorant au LHAC, pour la coordination scientifique

École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

Parvis Vacchini

2, rue Bastien-Lepage / BP 40435

54001 NANCY Cedex

Tél. : +33 (0)3 83 30 81 00 / Fax : +33 (0)3 83 30 81 30

E-mail : [ensa@nancy.archi.fr](mailto:ensa@nancy.archi.fr)

Publication de l'ENSarchitecture de Nancy.

Diffusion gratuite.

Directeur de la publication : Lorenzo DIEZ

Conception graphique : Flora BIGNON (contact : [florabignon@gmail.com](mailto:florabignon@gmail.com))

Traductions : INIST - CNRS / Richard DICKINSON et Katherine KEAN

Impression d'après documents fournis : Lorraine Graphic Imprimerie

ISSN 2266-9396

Tous droits de reproduction réservés.



10-31-1404 / Cette entreprise a fait certifier sa chaîne de contrôle / [pefc-france.org](http://pefc-france.org)



Crédit photo: Pierre Maurer

## ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy est installée au cœur de la ville, à proximité de la place Stanislas. Le bâtiment qui l'abrite aujourd'hui, labellisé Patrimoine XX<sup>e</sup>, est l'une des réalisations de l'architecte suisse Livio Vacchini dont l'œuvre est reconnue et publiée sur le plan international.

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy fait partie d'un réseau de 22 écoles implantées sur le territoire national et placées sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication (Direction générale des patrimoines). Parmi les 700 étudiants qui sont formés à l'école d'architecture de Nancy, nombreux sont ceux qui proviennent de la région Champagne-Ardenne.

Associant étroitement l'étude de disciplines artistiques et scientifiques, l'école a dès sa création, en 1970, fondé son enseignement sur la recherche architecturale et urbaine. Dotée d'un corps enseignant issu du monde professionnel et universitaire, l'école est un lieu d'apprentissage ouvert qui entretient des relations étroites de travail avec les collectivités et le milieu socio-économique lié à la construction. Elle est membre de la Conférence des Grandes Ecoles et s'inscrit dans une offre universitaire ambitieuse, notamment au travers de l'Université de Lorraine et de l'Institut National Polytechnique de Lorraine.

Organisé en cycles universitaires Licence, Master et Doctorat, l'enseignement de l'école vise à donner aux étudiants-architectes les connaissances et aptitudes qui leur permettent de maîtriser la théorie et la pratique de la conception architecturale et urbaine. Fondamentalement basée sur le projet, cette formation supérieure ouvre sur des débouchés professionnels de plus en plus variés: architecte, urbaniste, paysagiste, designer, enseignant, chercheur tant dans les domaines de la maîtrise d'œuvre que celui de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

De l'aménagement d'espaces publics à la reconversion de bâtiments existants, les ateliers de projets, qui sont au cœur de l'enseignement de l'école d'architecture, s'inscrivent exclusivement dans des territoires concrets et répondent à des questionnements et des problématiques réels souvent posés par les collectivités. Ils fournissent autant d'opportunités de mise en situation professionnelle et d'ouverture d'esprit pour les futurs architectes.

L'ENSarchitecture de Nancy dispose de deux laboratoires de recherche reconnus sur le plan international: le CRAI (Centre de Recherche en Architecture et Ingénierie) et le LHAC (Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine). Chacun dans son domaine intervient auprès des collectivités et entreprises pour lesquelles il développe des programmes de recherches, des expertises historiques et des simulations numériques.

[www.nancy.archi.fr](http://www.nancy.archi.fr)